Le journal de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

Le Patriote

AU SERVICE DE LA NATION

Volume 9 – Nº 4 – novembre 2009

SOMMAIRE

Mon cher Québec	2
Pour une refonte des programmes d'histoire	2
En avant!	3
Découvertes et remémorations	4
Sur les traces de Champlain	4
400e de Champlain : voyage autour du lac	5
Opération PRESS NINE	5
Pourquoi commémorer le jour du Souvenir	6
Le monument à Charles de Gaulle en terrain ami	7
Les anciens présidents : Jacques Viger	8
Renommer la rue Amherst : une question d'honneur	9
Le Petit Musée de l'impression – 175e de la SSJB	9
De l'unité des Canadiens français au nationalisme	10
L'avenir du Québec...	11
La SSJB : 175 ans au service de la nation	12
Québec, ville assiégée – 1759-1760	14
Les élus municipaux : Prendre pour la langue	14
La bataille des plaines d'Abraham	15
Lettre au prince Charles	16
Charles et Camilla éconduits sur la rue Bleury	16
Hommage au grand patriote Pierre Falardeau	17
Université d'été du MNQ : Le pouvoir, pour quoi faire ?	17
175 ans au cœur de nos luttes nationales	18
La Cour suprême invalide la Loi 104	19
Julie Bruneau Papineau : Une femme patriote	20
Les crises linguistiques qui ont réveillé le Québec	21
Agenda des sections	21
La SSJB au Congrès mondial acadien	22
Les soirées Ludger reçoit…	23
Activités des sections	23

SCRUNTCH

par Yves Beauchemin, écrivain

C'est le mot qui résume le mieux à mon avis l'attitude de la Cour suprême du Canada à l'égard du français au Québec. Un scruntch lent et méthodique, qui prend soin de conserver les apparences de la civilité et d'une sage modération, mais dont le but ultime semble être l'écrabouillement final de notre langue et de notre culture. « Kill them with kindness », disent les Anglais.

Le 22 octobre dernier, alors que tous les regards étaient tournés vers l'avalanche de boue qui déferlait sur Montréal, nos bons juges d'Ottawa invalidaient la Loi 104. Si on comprend bien le texte du jugement (mais pourra-t-on jamais le comprendre?), des élèves francophones et allophones qui n'en avaient pas le droit, pourront désormais passer au réseau scolaire anglais après avoir fréquenté une école anglaise non subventionnée, dite « école-passerelle », pourvu qu'ils remplissent certaines mystérieuses conditions qui tiennent davantage des sciences occultes que de la science juridique.

Ce texte alambiqué et filandreux, agrémenté de quelques anglicismes et impropriétés de termes, ergote pendant 51 articles en brassant des notions confuses (« analyse subjective », parcours scolaire « authentique », évaluation « qualitative », etc.) qui obscurcissent les choses au lieu de les éclaircir. Une affirmation généreuse est annulée trois pages plus loin par un sous-entendu qui va dans le sens contraire. Il se dégage du jugement un vague relent d'hypocrisie. Pauvre gouvernement québécois qui devra lui-même tout décortiquer ! Et c'est la Cour qui décidera ensuite si on l'a bien comprise !



Yves Beauchemin. Photo : Martine Doyon

suite à la page 3

La Patriote de l'année

Par Jacinthe Béliveau



Photo : Suzanne Langevin

***Rien ne résiste au raz-de-marée du désir. Il en est de même pour le désir de pays.* — Hélène Pedneault**

La Société Saint-Jean-Baptiste décerne le titre de Patriote de l'année 2009, à titre posthume, à Mme Hélène Pedneault. Celle-ci nous a quittés le 1er décembre 2008, terminant ainsi sa lutte contre le cancer, mais en nous léguant toutes ses victoires qui ont permis l'avancement de plusieurs causes touchant la société québécoise. Elle a rarement parlé de son combat contre la maladie, préférant ainsi garder sa voix et son énergie à promouvoir toutes ses autres missions auxquelles elle s'est investie corps et âme. Beaucoup se souviendront de Mme Pedneault comme de la féministe pure et dure qu'elle était dans la revue *Vie en rose*, d'autres se rappelleront de son engagement dans les causes environnementales par la co-création de l'organisme Eau Secours, toujours aussi

suite à la page 2

Pour une refonte en profondeur des programmes d'histoire

Robert Comeau et Josiane Lavallée
Historiens et porte-parole de la
Coalition pour la promotion de l'enseignement de l'histoire au Québec



Face aux nombreuses insatisfactions et au mécontentement persistant en ce qui a trait à l'enseignement de l'histoire au Québec, nous avons travaillé à la mise sur pied d'une coalition pour la promotion de l'enseignement de l'histoire au Québec avec des représentants de diverses organisations du milieu. Après consultation auprès d'enseignants d'histoire, nous avons précisé nos griefs et proposé des correctifs importants en ce qui a trait aux programmes d'histoire et à leur contenu, et ce, à tous les ordres d'enseignement, du primaire à l'université.

Au primaire

Il y a dix ans, les nouveaux programmes d'enseignement faisaient leur entrée dans les écoles primaires du Québec. Pour ce qui est de l'histoire et de la géographie, il faudra attendre en juin 2001 pour prendre connaissance du programme intitulé *Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté*. Ce programme fait une large part à l'histoire et aux modes de vie des diverses sociétés au sein du Canada et en Amérique du Nord. Dans le but de mettre l'accent sur la diversité culturelle au Canada au détriment de l'histoire québécoise, le contenu de ce programme ne retient que sept dates repères (1500, 1645, 1745, 1820, 1900, 1905, 1980) qui ne correspondent nullement à des moments significatifs de l'histoire du Québec ou du Canada, sauf 1980. Ces dates ne font pas référence à la genèse et à l'histoire de la nation québécoise. À notre avis, ce choix de dates témoigne d'une mise à l'écart de l'histoire politique et nationale. Ce programme qui marginalise l'étude du processus de colonisation, le rôle des métropoles et les rivalités inter-coloniales insiste davantage sur les caractéristiques des diverses sociétés qui cœxistent ensemble sur un même territoire, c'est-à-dire le territoire canadien.

Par conséquent, en ce qui concerne les compétences recherchées pour ce cours, l'une d'elles est d'amener l'élève à « s'ouvrir à la diversité des sociétés et de leur territoire ». Bien que nous soyons également ouverts à la diversité, nous croyons qu'il aurait été tout de même souhaitable que

suite à la page 2

Réception du nouvel An

Dimanche 10 janvier 2010, 13 h 30
Maison Ludger-Duvernay
Réservation : 514-843-8851

Envois publications – Publication mail 40009183

Je n'ai jamais voyagé vers autre pays que toi, mon pays.

Gaston Miron

suite de la page 1

La Patriote de l'année

actif aujourd'hui. Mais nous voulons que la nation québécoise garde en mémoire la patriote engagée qu'elle était. Mme Hélène Pedneault est un modèle d'inspiration pour tous, non seulement pour ses idées, mais pour ses actions efficaces qui lui ont permis de réaliser la plupart de ses objectifs. Elle fut la preuve vivante que le désir est une force et que la passion peut nous mener loin dans la réalisation de nos rêves.

***Il n'y a pas de conjoncture favorable ou défavorable. Il n'y a que la force et la clarté du désir, qu'il s'agisse d'un individu ou d'un peuple. Une conjoncture, ça n'existe pas, ça se crée.* — Hélène Pedneault**

Mme Pedneault était une femme de projets. Sa polyvalence, ajoutée à son efficacité, a permis de faire connaître et de faire progresser plusieurs causes, surtout celle de l'indépendance du Québec. Car, comme notre Patriote l'a si bien résumé lors d'une entrevue avec Solange Lévesque en 2004, (L'indépendance du Québec) c'est un projet de société qui contient tous *les autres combats, y compris celui de la défense de l'égalité de fait pour les femmes, ainsi que celui de la protection de l'environnement et de l'eau. Lorsqu'on possédera tous nos leviers pour gouverner, on pourra parler en notre nom, prendre des décisions qui nous protégeraient et aller faire des représentations en tant que pays.*[1]

Ceux et celles qui ont lu les textes de Mme Pedneault se souviendront de ses talents d'écrivaine. Une écriture théâtrale qui savait interpeller, faire rire mais surtout amener les lecteurs à réfléchir. Notre Patriote s'est servi de toutes les richesses de la langue française pour présenter et défendre ses idéaux.

***Un rêve collectif, c'est le contraire d'un bijou précieux. C'est quelque chose qu'on prend dans ses mains et qu'on se passe de l'un à l'autre, de l'autre à l'une, jusqu'à ce que la réalité rattrape le rêve et ne fasse qu'une avec lui.* — Hélène Pedneault**

Nous croyons que le plus grand rêve de Mme Pedneault fut celui de la souveraineté du Québec, afin que cette nation et ce territoire qui lui ont été si chers puissent s'épanouir à leur plein potentiel. Ce « pays réel » dont elle parlait souvent, c'est notre Québec d'aujourd'hui, avec ou sans référendum. C'est le pays pour lequel nous travaillons sans relâche pour que son développement ne cesse jamais, pour qu'il soit reconnu par tous et pour que sa voix se fasse entendre dans sa propre langue. Ce « pays réel », il nous faut le protéger car il vit. Mme Pedneault faisait souvent le parallèle entre l'eau de nos rivières et le sang dans nos veines, de l'importance de ne jamais donner des organes vitaux si l'on veut préserver la vie. Il ne faut pas vendre le Québec à la carte comme elle le disait si souvent. Il faut protéger les richesses de ce pays, autant culturelles que naturelles, car ce sont elles qui donnent la vie au Québec. Ce pays, il faut le préserver tel qu'il est, sous toutes ses facettes. Tout comme les Patriotes, Mme Pedneault s'est battue pour que justice soit faite aux Québécoises et aux Québécois et pour qu'ils puissent rendre, à leur tour, justice à leur pays, le Québec.

[1] Lévesque, Solange. « L'entrevue – La cause parapluie », *Le Devoir* (en ligne le 22 novembre 2004) ledevoir.com/2004/11/22/69143.html. •••

Mon cher Québec

J'aime tant de gens sur ta terre que j'ai choisi de leur dire que je les aime à travers toi. Comment peut-on dire « je t'aime » à un pays sans y inclure ses gens ? En te nommant, je les nomme. Ils et elles se reconnaîtront.

Je n'ai pas choisi de naître chez toi, bien entendu, c'est le hasard des migrations qui l'a voulu, et les rencontres entre des femmes et des hommes qui se sont trouvés et épousés à travers des siècles, voire des millénaires. Chacun.e d'entre nous est le résultat de multiples histoires d'amour et d'un joyeux mélange de gènes. Mais aujourd'hui, je bénis le destin qui a amené chez toi quatre de mes grands-pères, de l'Île de Ré, de Toscane et de Calabre. Je n'aurais pas voulu naître ailleurs.

Je te choisis maintenant en pleine conscience parce que tu es le plus beau pays de la Terre. (Permets-moi cette bouffée de chauvinisme amoureux). Après tout, je pourrais encore choisir de m'exiler, si je voulais. Mais comment veux-tu que j'aie envie de m'exiler de toi, sans mes ami.es, dans des pays sans neige, sans espace, sans français ou sans silence, avec trop d'humain.es partout, où l'Histoire est si longue qu'on n'arrive jamais à la retenir en entier ? Même un grand amour ne pourrait pas m'arracher à toi, car c'est de toi que je suis faite. Ailleurs, je serais quelqu'une d'autre.

C'est par amour que je te veux libre. C'est ce que tous les amoureux du monde devraient se dire. Je te veux poète, voyageur, créateur et original, les bras ouverts et le verbe haut. Prouve-moi qu'un pays sur le point de naître n'est pas obligé d'adopter les vieux réflexes des pays qui croulent sous les siècles. Toi et moi, nous ferons du neuf, promis. De l'inédit. De l'étonnant. De l'amoureux. Un pays où personne ne vendra la montagne d'un poète.

Si je prends un peu d'avance et t'appelle « mon pays » avant que tu le deviennes officiellement, c'est parce que tu es un pays depuis longtemps sans en porter le nom. Tu peux compter sur moi et sur beaucoup d'autres amoureux pour corriger ta situation. C'est le grand avantage d'être en amour avec un pays : partager l'objet de sa flamme est un grand plaisir ! Parlant de flamme, je te vois déjà aux Jeux Olympiques, ton nom et ton drapeau portés bien haut par un de nos athlètes, juste derrière le Qatar. Ça nous redressera la colonne vertébrale, un peu trop pliante à mon goût. Et moi qui n'aime pas les sports, je frissonne de fierté. Imagine tout ce que nous vivrons encore ensemble quand nous serons enfin seuls, tes sept millions d'humain.es et moi, face à nous-mêmes et au monde…

Ton amoureuse à la vie, à la mort, ta citoyenne de Saint-Zénon,

Hélène Pedneault

suite de la page 1

Pour une refonte en profondeur des programmes d'histoire



Éric Bedard, professeur (Photo : S. Chagnon)



Gilles Laporte, de l'IAPPHCQ (Photo : S. Chagnon)



Josiane Lavallée, historienne (Photo : S. Chagnon)



Laurent Lamontagne, SPHQ (Photo : S. Chagnon)

l'élève puisse étudier davantage l'évolution de sa propre société avant d'effectuer des comparaisons. Par exemple, on demande à des élèves de 8-10 ans qui n'ont encore que très peu de connaissances de l'histoire de leur société de comparer la « société canadienne des Prairies » avec celle de la Côte Ouest vers 1900 ou encore la « société des micmacs » et la « société inuitienne » vers 1980. Comme on peut le constater, on substitue les mots colonie et nation par le terme plus neutre de société.

Nous souhaitons donc que ce programme de *Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté* soit révisé de manière à comprendre l'évolution de la société québécoise à travers une trame chronologique qui met en lumière les dates charnières de l'histoire nationale, politique, économique, sociale et culturelle du Québec et du Canada. Nous souhaitons également que ce programme puisse être enseigné à raison de 3 heures/semaine par le titulaire de la classe, car actuellement le temps accordé à ce programme dans le régime pédagogique au primaire n'est pas obligatoire et peut varier grandement d'une école à l'autre, voire d'une classe à l'autre.

Au secondaire

En ce qui a trait au secondaire, depuis le débat de 2006 autour du programme de 3e et 4e secondaire, nous suivons le dossier et nous constatons que bien peu des modifications majeures que nous demandions ont été réalisées, notamment en ce qui a trait à la question nationale et à la répartition des contenus afin d'éviter les répétitions inutiles de la matière pour les élèves. À ce sujet, nous demandons que le programme *Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté* soit révisé afin que la question nationale et la dimension politique soient rendues beaucoup plus visibles dans le contenu du programme et que le contenu historique soit scindé en deux, soit en 3e secondaire : de la préhistoire amérindienne à 1840 et en 4e secondaire : de 1840 à nos jours, afin que les enseignants puissent disposer davantage de temps pour enseigner le contenu du programme. Enfin, nous souhaitons le rétablissement de la référence Québec-Canada dans le titre du programme.

Par ailleurs, nous réclamons toujours comme le stipulait le Rapport Lacoursière en 1996, qu'il y ait un programme d'histoire obligatoire de 100 heures chaque année de la première à la 5e secondaire. Nous demandons pour ce dernier niveau, qu'un programme sur l'histoire du XXe siècle occidental et mondial devienne obligatoire à la place de l'actuel cours *Monde contemporain* axé sur l'actualité et la compréhension des enjeux du présent. Nous demandons également que le domaine d'apprentissage du programme d'études de l'école québécoise soit renommé *Sciences humaines* au lieu d'*Univers social* et que les programmes d'histoire ne soient plus subordonnés au présent et à l'éducation à la citoyenneté, afin que la discipline historique revienne au cœur du programme.

À l'instar d'une majorité d'enseignants qui souhaitent, depuis quelques années, de pouvoir évaluer de façon systématique les connaissances acquises de leurs élèves, nous demandons à la ministre Courchesne de réviser la politique d'évaluation du MELS pour le primaire et le secondaire.

Au collégial

Depuis 15 ans, les cours portant sur le Québec en général et son histoire ont connu un net déclin au niveau collégial. Aujourd'hui, c'est moins de 5 % des cégépiens qui suivent un cours sur l'histoire du Québec. De plus, aucun énoncé de compétence, à part pour le cours littérature québécoise, ne porte spécifiquement sur la connaissance de la société québécoise, ce qui pourrait être corrigé en modifiant le plan-cadre de certains cours de la formation générale. Nous demandons aussi que la réussite d'un cours d'histoire du Québec soit obligatoire pour l'obtention du diplôme d'études collégiales.

À l'université

Pour assurer un meilleur enseignement de l'histoire, la formation des maîtres est directement interpellée, surtout depuis qu'elle fait elle-même face au déclin généralisé de la formation disciplinaire au profit d'une formation en pédagogie. Par conséquent, nous réclamons que les programmes de formation des maîtres comportent 3 cours d'histoire pour les enseignants au primaire plutôt qu'un seul cours de didactique des sciences humaines, et un minimum de 20 cours dans cette discipline pour les enseignants d'histoire au secondaire au lieu des 10 cours qui sont la norme actuellement dans les baccalauréats bidisciplinaires.

Finalement, devant le déclin constant des postes de professeurs et de chercheurs en histoire nationale et politique du Québec dans les départements d'histoire des universités francophones, nous demandons la création d'une 5e section de l'Institut national de recherche scientifique (INRS) consacrée à l'histoire politique du phénomène national au Québec, en attendant que les départements d'histoire comprennent l'urgence de recruter des spécialistes en histoire politique en vue de former une relève dans ce domaine.

Devant tous ces constats, il est évident pour nous qu'une révision en profondeur des programmes d'histoire s'impose à tous les niveaux d'enseignement afin d'offrir aux élèves québécois des programmes riches en contenu historique et où l'histoire de leur nation et de leur société retrouvera la place qui lui revient. Nous croyons également que la connaissance de l'histoire de la société québécoise, en particulier pour les élèves issus de l'immigration, devrait être une priorité si nous voulons qu'ils puissent s'intégrer harmonieusement à leur nouvelle société d'accueil. •••



Robert Comeau, historien (Photo : S. Chagnon)

CONVENTION DE LA POSTE – PUBLICATION 40009183
RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE
NE POUVANT ÊTRE LIVRÉ AU CANADA
AU SERVICE DES PUBLICATIONS
82 SHERBROOKE OUEST
MONTRÉAL QC H2X 1X3
courriel : journal@ssjb.com

Le mot du président général

par Mario Beaulieu

En avant!



En ces temps de morosité et de scepticisme envers le monde politique, où règnent la rectitude et le calcul électoraliste à court terme, la SSJB a décidé de rompre avec l'attentisme ambiant et de passer à l'action.

Il ne faut pas céder au découragement et au défaitisme que pourraient nous inspirer les odeurs pestilentielles qui émanent de la classe politique. Les problèmes ne viennent pas d'apparaître, mais ils deviennent de plus en plus difficiles à dissimuler. Une enquête publique et une réforme en profondeur de notre mode de scrutin sont essentielles.

Notre système électoral favorise l'inaction et le financement occulte plutôt que l'audace et la mobilisation populaire. Cela aboutit aussi à ce qu'on a appelé la tyrannie des indécis. Les partis adoptent une stratégie de mise en marché axée sur les prises de position centristes et modérées afin de conquérir le groupe le plus susceptible de changer d'allégeance partisane d'une élection à l'autre.

Mais l'indépendance ne correspond pas à une position centriste ou à un changement modéré. C'est une des raisons pour laquelle le mouvement indépendantiste se développe de plus en plus en dehors des partis politiques. Il doit exister un mouvement qui a pour seul objectif de faire du Québec un pays. Une campagne permanente où le pointage téléphonique et le porte-à-porte visent à évaluer et augmenter l'appui à la souveraineté. Une organisation pour qui les manifestations, les marches et les assemblées sont des outils de mobilisation, d'information et de médiatisation du projet de faire un pays. Une coalition qui vise à mobiliser les militants, à convaincre les convaincus d'être convaincants. Les résultats électoraux d'un tel mouvement seraient le nombre de ses membres et ses sympathisants.

Ce mouvement existe et agit déjà. Des instituts de recherche et des incubateurs d'idées sont à l'œuvre, analysant les stratégies multiculturalistes canadiennes et québécoises qui visent la fragmentation de notre identité, les ravages de l'anglicisation, et, qui abordent même l'ultime tabou, l'immigrationnisme. Nous avons des lieux de communication et de réflexion stratégique comme l'*Action nationale,* le site Internet Vigile, *L'Aut'journal, Le Québécois,* la *Presse québécoise,* les innombrables réseaux Internet indépendantistes. Le mouvement comprend des organisations souverainistes axées sur des modes d'action variés tel que le Conseil de la souveraineté, le Mouvement national des Québécois (MNQ) et les Sociétés Saint-Jean-Baptiste et nationales à travers le Québec, les Intellectuels pour la Souveraineté (IPSO), les Syndicalistes et progressistes pour un Québec libre (SPQLibre), le Rassemblement pour un pays souverain (RPS), le Mouvement souverainiste du Québec (MSQ), le Réseau de Résistance du Québécois (RRQ), les Jeunes Patriotes du Québec (JPQ), la grande marche de l'indépendance ou encore le Mouvement pacifique pour l'indépendance du Québec. Et je m'excuse auprès des nombreux autres groupes indépendantistes à travers le Québec que j'ai omis de mentionner. Et c'est sans compter les partenaires dont la mission première n'est pas l'indépendance, mais avec qui nous avons tout avantage à nous associer dans notre projet de faire du Québec un pays.

Que cent fleurs s'épanouissent, que cent écoles rivalisent ! disait Mao. Mais pour éviter de finir comme les fleurs de Mao, il faut structurer graduellement notre coalition. Nous avons participé à divers efforts de concertation et établi certains partenariats. En fait, il serait peut-être préférable de ne pas le dire trop vite et trop fort : le projet de faire du Québec un pays est loin de s'affaiblir, il se redéploie et se ramifie dans la société civile. L'unité ne se fera pas dans la soumission des forces indépendantistes aux objectifs électoralistes. L'unité se fera dans l'action.

Avec une meilleure concertation, nous sommes de plus en plus aptes à saisir les occasions qui fusent dans l'actualité et à médiatiser les impacts de notre enfermement dans un cadre fédéral contrôlé de plus en plus étroitement par le Canada anglais.

L'indépendance est la liberté de décider par nous-même ce qui détemine notre avenir collectif. Nous venons de nous faire ordonner d'affaiblir la Loi 101 par la Cour suprême *canadian* en vertu de la négation des droits de la nation québécoise. Celle-ci découle à la fois de l'adoption de la Charte des droits en tant qu'outil premier de la primauté des droits individuels et de l'adoption du multiculturalisme. Ces deux éléments ont donné les fondements juridiques de l'agression du gouvernement fédéral contre le nationalisme québécois et même… contre l'identité québécoise elle-même. Ils ont constitué l'œuvre centrale de Pierre Elliott Trudeau, adoptée en 1982 contre la volonté du Québec. Le jugement de la Cour suprême invalidant la Loi 104 n'est qu'un autre exemple des résultats délétères voulus et désirés sous le couvert de la Charte et du multiculturalisme canadien. La SSJB a été la première à réagir dans les médias. Et c'est en collaboration avec nos partenaires indépendantistes de la société civile et les organismes de défense du français que la campagne contre la reconnaissance du jugement et pour l'application de la Loi 101 aux écoles privées non subventionnées a été lancée. La plupart de ces partenaires considèrent qu'il faut une réponse globale aux impacts de ce jugement dans le secteur de l'éducation; il faut aussi appliquer la Loi 101 au cégep et financer équitablement les universités francophones. C'est ce que préconisait le programme de René Lévesque en 1970. Nous méritons mieux que des institutions de minoritaires sur notre propre territoire.

Le jugement de la Cour suprême démontre encore une fois que l'avenir du français ne peut se réaliser dans ce Canada. On ne peut pas attendre une réponse claire du gouvernement Charest au jugement de la Cour suprême. La réponse à la Cour suprême elle est ici, elle réside en nous. La réponse, c'est notre combativité et notre détermination. Il faut descendre dans la rue pour dire non à la Cour suprême canadienne! Oui à l'avenir du français! Oui à l'avenir du peuple québécois ! Oui à l'indépendance du Québec ! •••

suite de la page 1

SCRUNTCH

Les juges appuient leur décision sur la constitution canadienne de 1982. Ils ne manquent pas de culot. Aucun premier ministre du Québec, en effet, peu importe son allégeance politique, n'a accepté de signer cette constitution instaurée par Ottawa sans notre accord. Cela enlève au jugement, comme à tous ceux de même nature qui l'ont précédé depuis 1982, toute légitimité.

La décision de la Cour suprême est signée par un Québécois, Louis LeBel. C'est très habile. Ce jugement ordonne à Québec de charcuter lui-même sa loi, de façon à ce qu'il en porte l'odieux plutôt qu'Ottawa. C'est aussi très habile. La cour accorde un an à notre gouvernement pour accomplir sa besogne : les esprits auront le temps de se calmer. C'est suprêmement habile.

Mais habileté ou pas, la Loi 104 a été votée à l'unanimité en 2002 par l'Assemblée nationale ; chacun de ses députés avait été dûment élu par le peuple. Les juges de la Cour suprême, eux, sont nommés par le seul gouvernement fédéral et ne doivent aucun compte à la population.

Ils sont au nombre de sept : cinq anglophones et deux francophones. Même s'ils provenaient tous du Québec, cela ne nous serait guère utile, car chacun d'eux est choisi par le premier ministre du Canada en fonction de son orientation politique et sociale – le premier ministre d'un pays majoritairement anglophone qui ne pourrait pas rester au pouvoir sans être un farouche défenseur de l'unité canadienne.

Dés pipés. Partie inégale.

L'affaire est d'autant plus grotesque que le premier ministre Harper a reconnu lui-même que le Québec formait une nation. Le Canada, si je ne m'abuse, forme donc l'autre. Par conséquent, avec ce jugement contre la Loi 104, c'est une nation qui impose sa volonté à une autre – et sur un sujet qui concerne vitalement cette dernière. Un peu comme si la Cour suprême des États-Unis invalidait une loi mexicaine !

Ce jugement favorise un réseau scolaire anglophone qui attire plus que sa part normale d'étudiants et aggravera la précarité du français à Montréal. Or, si le français perd à Montréal, le Québec perdra le français.

L'article 42 du jugement mérite qu'on s'y arrête. Le juge écrit : « Selon la preuve, le nombre d'enfants pouvant se faire admettre dans le réseau public anglophone après un passage dans une EPNS (école privée non subventionnée) reste relativement faible, bien qu'il semble augmenter graduellement. Par exemple, pour l'année scolaire 2001-2002, [...], un peu plus de 2 100 élèves inscrits dans les EPNS anglaises [...] ne détenaient pas de certificat d'admissibilité à l'enseignement en anglais. [...] ce nombre s'est accru. En effet, le nombre d'écoliers fréquentant une EPNS anglaise sans détenir de certificat d'admissibilité dépassait 4000 pour l'année scolaire 2007-2008. Malgré cette augmentation, les effectifs en cause demeurent relativement faibles [...] ».

Deux remarques : (1) en cinq ans, le nombre de ces élèves illégaux avait quand même presque doublé; (2) avec cette nouvelle brèche qu'on ouvre dans la Loi 101, il ne pourra qu'augmenter encore davantage !

Nos adversaires tentent de nous rassurer. Les frais de scolarité de ces écoles non subventionnées sont si élevés, disent-ils, – plus de 15 000 $ par année – que seuls les parents riches pourront y envoyer leurs enfants.Vive la démocratie !

Mais gageons que de généreuses fondations apparaîtront comme par magie qui subventionneront à tour de bras ces écoles-passerelles afin d'abaisser leurs frais de scolarité et leur permettre ainsi d'accueillir encore plus d'étudiants. Peut-être même – sait-on jamais ? – que le fédéral financera lui-même une de ces fondations... Alors le Québec, furieux, ira de nouveau parader naïvement devant la Cour suprême. Je pourrais quasiment écrire le jugement à sa place.

Ottawa sait depuis longtemps que l'autonomie linguistique peut mener à l'autre, la politique. Horreur ! Le Canada doit demeurer uni à tout prix, quitte à ce que notre langue s'étiole, puis disparaisse. *Unity first !* Voilà pourquoi on grignote sans arrêt notre Loi 101 tout en prenant soin de nous adresser de gentils sourires. Depuis 1980, on lui a imposé plus de 200 modifications, tous des affaiblissements. Bientôt il n'en restera plus que des débris symboliques.

Mais un fait demeure : la Loi 101, même si elle origine d'un gouvernement indépendantiste, a été conçue comme une tentative de vivre en français à l'intérieur du Canada. Aucun de ses articles ne visait à l'indépendance.

C'était une loi démocratique et populaire, qui défendait les intérêts de la majorité en respectant ceux de la minorité. Par le long travail de sape qu'il lui a fait subir, le Canada nous fait lui-même la démonstration que les Québécois ne peuvent espérer vivre dans leur langue à l'intérieur de ce pays, même s'ils sont majoritaires sur leur territoire.

Le temps est venu de réagir à l'insolence de ce qui est devenu une dictature judiciaire derrière laquelle se cachent des politiciens peu sympathiques à notre égard. Je ne prêche pas la révolution mais la mobilisation. Il faut expliquer aux Québécois les conséquences tragiques d'un effondrement du français. Le Québec doit faire fi de cette décision perfide présentée sur un coussin de velours. Qu'Ottawa, s'il le juge bon, vienne la faire appliquer lui-même chez nous. Alors, tout deviendra plus clair.

Comme il fallait s'y attendre, Jean Charest a décidé de courber la tête devant les directives de cette Cour suprême insensible au sort de notre langue. C'est inacceptable. Et c'est navrant. •••



Découvertes et remémorations

par Agathe Boyer

Nous avons vécu cette année trois événements historiques importants qui valent la peine d'être évoqués. Mentionnons d'abord la bataille des Plaines d'Abraham survenue il y a 250 ans. Soulignons ensuite un événement qui s'est produit il y a quatre cents ans, moins médiatisé, mais tout aussi important, soit la descente de la rivière Richelieu par Samuel de Champlain et la découverte du « lac grandissime » à qui il donna son nom. Puis l'arrivée de Cartier il y a 475 ans sur les côtes de la péninsule de la Gaspésie où il planta une croix au nom du roi de France. L'événement fut célébré en grande pompe l'été dernier.

La descente de la rivière Richelieu



La vallée du Richelieu peut se flatter d'un insigne honneur, celui d'avoir reçu dès 1603 Samuel de Champlain. Celui-ci est en effet le premier Européen à avoir contemplé ces lieux magnifiques. C'est vers le 29 juin 1603 que Champlain a remonté une première fois la rivière Richelieu. Il a été arrêté par les rapides de Saint-Ours. Il est revenu en 1609 et cette fois, est allé jusqu'à l'embouchure de la rivière Hudson. On connaît peu ce personnage fabuleux de notre histoire qui mérite sans conteste le titre de « père de la Nouvelle–France ». Par exemple, qui sait que Champlain était un huguenot converti? Qu'il a traversé 23 fois la mer, exploit digne du livre de records Guinness! Que la particule « de » à son nom est un ajout qu'il s'est donné un jour. Car Champlain n'a jamais été noble. À une époque où le mérite se mesurait trop souvent à la particule, Champlain, découvreur, explorateur, navigateur, géographe, ethnologue n'a jamais été nommé gouverneur de la Nouvelle-France.



En mars 1603 à Honfleur, le capitaine Dupont-Gravé prépare deux bateaux dont La Bonne Renommée, pour retourner au Canada pour le compte du marchand Aymar-de Chaste. Samuel de Champlain « observateur scrupuleux et intelligent » d'une trentaine d'années, qui a fait quelques voyages en Espagne, aux Antilles et au Mexique monte à bord. Le 24 mai, l'expédition retourne à Tadoussac. Et le 27, les Algonquins, Montagnais et Etchemins organisent à la Pointe-aux-Alouettes, des festivités qui vont durer plus d'une semaine pour souligner le retour des Français et surtout leur victoire récente sur les Iroquois. Champlain décrit tous les détails et mœurs de ceux qu'il appelle « les Sauvages » : les discours, les danses, les vêtements, le festin. Ils explorent le Saguenay puis le 18 juin, ils décident de remonter la rivière du Canada (le Saint-Laurent) en direction des rapides de Lachine. Le 29 juin, l'équipage couche sur les îles de Berthier. Le lendemain, on se dirige vers cette fameuse rivière aux Iroquois (le Richelieu), voie d'incursion vers le sud d'où surgissent leurs ennemis les Iroquois. Les compagnons de Champlain sont donc arrêtés par les rapides de Saint-Ours. Champlain note ce que disent les Amérindiens sur les rapides de Chambly en amont, le lac Champlain et le lac George ainsi que la rivière Hudson. C'est en passant près des îles de Verchères qu'il note : *Je vois à la bande du sud, deux hautes montagnes.* Il s'agit des monts Saint-Hilaire et Saint-Bruno. L'expédition se poursuit jusqu'aux rapides de Lachine. À son retour en France, Champlain publie ses notes de voyage en novembre 1603 sous le titre *Des Sauvages*.

Le voyage de 1609



Champlain est impatient de partir à la découverte des cours d'eau. Il veut mener une expédition sur la rivière aux Iroquois (Richelieu) pour découvrir ce fameux grand lac dont lui ont tant parlé les Amérindiens et aussi remplir sa promesse de 1603 : celle d'aller combattre les Iroquois. En effet, c'est à la demande pressante des Algonquins et des Montagnais, avec qui il avait commencé à commercer et qui étaient devenus ses alliés qu'il doit combattre les Iroquois. Ses amis autochtones se faisaient harceler sans pitié par les Cinq-Nations iroquoises depuis quelques décennies. Au point où ils avaient dû se réfugier loin au nord du fleuve et passer par le lac Saint-Jean pour apporter leurs fourrures à Tadoussac.

Rendus aux rapides de Chambly, les hommes de Champlain ne peuvent plus avancer, la barque est trop lourde. Deux Français seulement sont volontaires pour continuer. Champlain décide de poursuivre en embarquant dans un canot avec les Amérindiens. Près de Rouses Point, Champlain passe les eaux pendant que les deux Français et une soixantaine d'Amérindiens font du portage avec les vingt-quatre canots. Il aperçoit un immense lac auquel il donne son nom.

Si Champlain avait poursuivi jusqu'au bout du lac George, il aurait aperçu la rivière Hudson qu'a remontée l'explorateur anglais Henry Hudson quelques semaines plus tard en septembre 1609 pour le compte des Hollandais.

Champlain repart en France et se rend au château de Fontainebleau pour raconter son récit au sieur de Mons et au roi Henri IV.

Il n'a pas réalisé tous ses projets, entre autres celui de découvrir le chemin de l'Asie, mais il lui reste le mérite beaucoup plus grand d'avoir établi la Nouvelle-France. De plus, c'est lui qui a édifié le grand réseau de la traite des fourrures et qui a assuré l'emprise des Français sur les tribus montagnaises, algonquines et huronnes. Assurément, lorsqu'il meurt, la colonie du Saint-Laurent est peu de chose (150 habitants, alors que Boston, vieille de cinq ans en a déjà deux mille), mais grâce à Champlain, les bases sont en place. Il est à l'origine de l'histoire du pays, c'est pourquoi on doit saluer en lui le fondateur de la Nouvelle-France. •••

Source : Société d'histoire de Belœil-Mont-Saint-Hilaire, *Cahier d'histoire*, nº 71.

Sur les traces de Champlain

par Onil Perrier



Photo 1 : Le monument de Champlain à Plattsburgh. (Photo : France Langlais)

Parrainé par la Société d'histoire des Riches-Lieux, un voyage autour du lac Champlain, a été planifié depuis janvier dernier. Ce voyage a eu lieu les 26, 27 et 28 juin 2009; mêmes dates auxquelles Champlain a effectué son voyage il y a 400 ans. Treize Amis des Patriotes nous accompagnaient; certains provenaient de Saint-Denis, Saint-Charles, Saint-Hyacinthe, Saint-Hilaire, Saint-Jean et même de Montréal.

Les voyageurs se sont rejoints à Champlain, New York, pour y admirer le premier des monuments dédiés au grand explorateur Samuel de Champlain. Ce monument fut érigé en 1907 près de l'église du lieu. De là, nous nous sommes rendus à Plattsburgh. Nous avons alors jeté un coup d'œil sur un deuxième monument construit en l'honneur de Champlain. Il est situé au bord du lac dans un joli parc. Puis, rencontre avec l'historien municipal Jim Bailey et son épouse Ann qui nous font visiter le musée de Clinton. En quittant, on jette un coup d'œil sur la Maison Fouquet, où Wolfred Nelson a vécu et exercé la médecine de 1838 à 1842. (voir photos 1 et 2).

À Crown Point (Pointe-à-la-Chevelure), où Champlain aurait combattu les Iroquois, le groupe visite les ruines du fort Saint-Frédéric construit entre 1731 et 1759. De là, on admire l'immense monument érigé en l'honneur de Champlain en 1912 sur un phare de quinze mètres de haut, orné d'un buste de Rodin. On se dirige ensuite vers le Vermont pour visiter le Musée maritime de Basin Harbour qui regorge d'artefacts trouvés dans le lac et qui représentent des reliques des combats qui s'y sont déroulés : guerre de Sept-ans, guerre de 1775-1783, guerre de 1812-1814.

La journée du samedi 27 juin est consacrée à la visite du fort Ticonderoga. C'est à cet endroit impressionnant que Montcalm remporte la victoire de Carillon le 8 juillet 1758. On assiste, sous la pluie, à la reconstitution d'une bataille par plus de deux mille figurants.

Sur le chemin du retour, on arrête à Middlebury, Vermont, à l'hôtel où quarante chefs Patriotes se sont réunis le 2 janvier 1838. Ils envoient Papineau à Washington et à Paris et choisissent Robert Nelson comme chef. Ils adoptent un nouveau drapeau et fondent l'organisation secrète des Frères Chasseurs. Tout cela dans le but d'envahir les deux Canadas l'automne suivant. Il va sans dire que cet hôtel a été considérablement modifié.

Enfin on passe par Burlington et on se rend à L'Isle LaMotte : on y salue le très beau monument à Champlain sur le site du fort Saint-Anne. Celui-ci a été construit en 1666 par les soldats du régiment de Carignan. Ce monument a été sculpté dans le marbre blanc, à Montréal, durant l'Expo de 1967 : on voit l'explorateur en 1609, en route vers le pays des Iroquois, scrutant l'horizon (photo 3). •••



Photo 2 : Maison Fouquet à Plattsburgh. (Photo : France Langlais)



Photo 3 : Une partie du groupe devant le monument sur l'Isle LaMotte. (Photo : France Langlais)

400e de Champlain
VOYAGE AUTOUR DU LAC

par France Langlais


(Photo : France Langlais)

Dès l'annonce parue dans le journal *Le Patriote,* je décidais de me joindre à l'expédition de trois jours, les 26-27 et 28 juin 2009, organisée par Onil Perrier et la Société d'histoire des Riches-Lieux.

L'itinéraire nous permettrait de visiter les monuments à Champlain autour du célèbre lac; l'impressionnant Fort Carillon (aujourd'hui devenu Ticonderoga) et les lieux d'exil des Patriotes de 1837 à 1845.

Une première rencontre exploratoire eut lieu à Boucherville quelques jours avant notre départ. J'ai pu y faire connaissance avec mes autres compagnons de voyage.

Que d'excitation ! Je pourrais en apprendre encore plus sur les patriotes avec des sommités en la matière : Onil Perrier et son épouse Berthe Chayer, dédiés et dévoués à la cause patriotique depuis des générations !

Vendredi 26 juin
Premier arrêt, au Champlain Memorial dans la ville de Champlain, État de New York : le monument à Samuel de Champlain inauguré le 4 juillet 1907 par les Franco-américains, dont la particularité est que trois de ses faces sur quatre sont rédigées en français. On y lit la maxime suivante : *Comme notre patron, St.Jean-Baptiste, il prépara les voies sur ce continent.*

Deuxième visite de la journée à Plattsburgh où nous avons été accueillis par les responsables du Clinton County Historical Museum où notre visite fut des plus enrichissante. Dans cette municipalité, nous faisons un arrêt patriotique à la Maison Fouquet où le chef patriote et docteur Wolfred Nelson a vécu de 1838 à 1842.

À Crown Point, les ruines du fort Saint-Frédéric (1731 à 1759) nous rappellent la présence française en ces terres d'Amérique. Un immense monument à Champlain (1912) y figure sur un phare faisant quinze mètres en hauteur.

Nous finalisons notre journée du vendredi par une visite au Musée maritime du lac Champlain à Basin Harbor, dans l'État du Vermont, où on peut voir une reproduction d'une frégate reconstruite en 1901.

Samedi 27 juin
Levés tôt, nous ne perdons pas une seconde pour nous diriger vers le Ticonderoga ferry, un des plus vieux traversiers en Amérique, fabriqué en 1759, qui relie le Fort sur le lac Champlain et la rivière Connecticut.

Une guide nous y attend pour nous expliquer le programme de la journée. Nous pourrons visiter le fort et les jardins du Roi. Nous serons également témoins de la reconstitution historique de la bataille de Carillon, victoire française du général Montcalm, le 8 juillet 1758.

Tous les campements sont arrivés la veille et voient à leurs derniers préparatifs. On y vit et apprête les repas exactement avec le même souci du détail. Les 2000 figurants s'amènent sur le terrain, la guerre peut commencer avec moult tirs de canons et de mousquets. Quelques femmes et enfants sont porteurs d'eau et veillent aux soins des blessés.

Quand les rouges britanniques sortent le drapeau blanc, les généraux mettent fin aux hostilités et les différents régiments défilent devant les spectateurs. La troupe française entonne le « Vive le roi!, Vive le roi! ». Cette reconstitution commentée valait le détour ! De retour au Vermont, nous découvrirons l'hôtel Middlebury Inn datant de 1827, classée hôtel historique d'Amérique où une quarantaine de patriotes se sont réunis en 1838.

En soirée, notre groupe s'est réuni autour d'un repas et nous avons fait la rencontre d'un historien américain du nom de Georges Dunn qui nous donna quelques pistes sur les lieux des Patriotes disparus depuis.

Dimanche 28 juin
Avant de prendre la route pour Montréal, un arrêt s'imposait sur le site du fort Sainte-Anne à l'Isle LaMotte au Vermont. Ce fort fut construit en 1666 par le régiment de Carignan-Salières. On peut y voir un monument à Champlain en marbre blanc créé lors de l'exposition universelle de Montréal en 1967 et donné à Isle LaMotte par l'État du Vermont.

Notre périple de trois jours, s'est terminé de l'autre côté de la frontière, à Noyan, au Québec, à environ un kilomètre de celle-ci où nous nous sommes remémorés la déclaration d'Indépendance de Robert Nelson.

J'ai pu constater durant ce voyage que le peuple américain reconnaît l'œuvre de Samuel de Champlain sur plusieurs de ses territoires. Il reconnaît également le rôle du lac Champlain et il en est très fier.

C'était vraiment toute une sensation de marcher sur les traces que les Patriotes ont foulé pour notre peuple et sa survivance.

Je tiens à remercier mes compagnons de voyage, tous passionnés d'histoire et de patrimoine : Onil Perrier et Berthe Chayer; Johanne Bilodeau (ma co-pilote), Monique La Grenade et Michel Meunier, Colette Comeau, Rémi et Ghislaine Drapeau, Paul Savard ainsi que les sœurs Fournier.

•••


(Photo : France Langlais)

Opération PRESS NINE

Par Jacinthe Béliveau


Mario Beaulieu, (SSJB) Luc Thériault (MMF), Lucie Martineau, (SFPQ) et Jean-Paul Perreault (Impératif français). (Photo : N. Lacasse)

L'État québécois bafoue sa propre loi et anglicise les allophones : le premier ministre Charest et la ministre responsable de la Charte de la langue française doivent agir.

En septembre, la SSJB, avec le Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ), le Mouvement Montréal français (MMF) et Impératif français, ont tenu une conférence de presse au siège social de la SSJB afin de présenter leur plan d'action et de lancer une campagne pour que le gouvernement du Québec respecte sa propre politique linguistique dans ses ministères et organismes. Comme l'a relevé le président du MMF, Luc Thériault, *cette politique prescrit littéralement que l'Administration favorise l'unilinguisme français dans ses activités afin de refléter le fait que le français est à la fois la langue officielle et la langue normale et habituelle de la vie publique.* Mario Beaulieu, président de la SSJB, considère quant à lui *qu'il est aberrant que le gouvernement intervienne pour inciter les entreprises privées à utiliser le français comme langue commune, alors qu'il ne le fait pas lui-même.*

Bilan et suivi de l'opération « press nine »

Une liste des organismes et services qui se sont conformés ou qui sont restés délinquants quant à la politique linguistique gouvernementale a été présentée.

Le MMF et Impératif français tiennent à remercier tous les citoyens qui sont intervenus et les bureaux du gouvernement du Québec qui ont répondu favorablement à leur invitation afin que cesse la pratique gouvernementale québécoise d'offrir, en premier, l'accès au message en anglais (« For service in English, press 9 »). Parmi ceux-ci, notons les ministères de l'Éducation, du Loisir et du Sport, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, du Développement durable, de l'Environnement et de Parcs, du Travail, ou encore la Régie des alcools, des courses et des jeux ainsi que la Société des loteries vidéo du Québec.

La liste des indécrottables ministères et organismes délinquants comprend par exemple, l'Office de la protection du consommateur, Services Québec, Hydro-Québec, la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), la Commission des transports du Québec, la Régie du logement ou encore le Directeur de l'état civil. Parmi les services municipaux, citons à la Ville de Montréal : le Cabinet du maire, les Finances, les Objets trouvés, les Renseignements généraux.

Cependant, le président d'Impératif français, Jean-Paul Perreault, note que l'insistance de certains à ne pas modifier leur pratique témoigne éloquemment du manque d'initiative et de volonté du gouvernement du Québec dans son ensemble, mais plus particulièrement de la ministre responsable de la Charte de la langue française, Christine Saint-Pierre, ainsi que du Secrétariat à la politique linguistique (SPL) et de l'Office québécois de la langue française (OQLF).

Dans ce contexte, les mesures pour mettre fin au « press nine » seront intensifiées. Des campagnes successives seront effectuées par des téléphonistes et des internautes, qui prendront d'assaut les ministères et organismes délinquants un à un, en inondant leurs lignes téléphoniques, leurs répondeurs et leurs courriels de messages sur la politique linguistique de leurs propres services gouvernementaux. Plusieurs militantes et militants ont commencé l'opération sur place au cours de la conférence de presse, en ciblant l'organisme « Services Québec », qui transmet de l'information sur les programmes et les services du gouvernement du Québec.

Étude sur la situation par le SFPQ

Dans un premier temps, le Syndicat de la fonction publique du Québec complétera l'étude de la situation des pratiques linguistiques dans l'ensemble des organismes et ministères. Une fois le bilan des résultats de cette étude établi, des moyens de sensibilisation et de pression seront utilisés en fonction de la situation de chaque institution ciblée. Nous croyons que le premier ministre a déjà la possibilité de donner rapidement un coup de barre pour arrêter cette bilinguisation de l'appareil d'État en envoyant un message clair et ferme à l'ensemble des gestionnaires : la langue de communication de l'État québécois, c'est le français ! a déclaré Lucie Martineau, présidente du SFPQ. •••

POUR VOUS TIRER D'EMBARRAS...

François Gendron, Ph. D.
AVOCAT
507, PLACE D'ARMES
BUREAU 1701
MONTRÉAL (QUÉBEC)
CANADA H2Y 2W8
TÉL. : (514) 845-5545
FAX : (514) 845-7670



Spyros Montzenigos, de la Communauté hellénique de Montréal, accompagné de deux vétérans. (Photo : Normand Lacasse)



De nombreux dignitaires ont assisté à la cérémonie. Sur la photo : Marguerite Blais, Gilles Duceppe, le Consul général de Russie, le Consul général d'Italie et Daniel Turp. (Photo : Normand Lacasse)

Pourquoi commémorer le Jour du Souvenir

Claude G. Charron
Président du Comité du 11 novembre
Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

Cela fait déjà 11 ans qu'à l'occasion du Jour du Souvenir, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal organise une cérémonie de commémoration toute empreinte de dignité au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Plusieurs se demandent encore pourquoi une telle cérémonie alors qu'il en existe déjà une à la Place du Canada.

Le Québec étant une nation, il est normal que cette nation souligne le sacrifice de ses soldats ayant péri sur les champs de bataille pendant les deux grands conflits mondiaux du siècle dernier. Et qu'elle rende hommage aux militaires de générations récentes ayant œuvré dans les missions de paix des Nations Unies dans des zones en conflit de la planète. Cette commémoration n'a aucune couleur politique partisane. Y assistent chaque année des élus de tous les partis, députés tant de l'Assemblée nationale que de la Chambre des communes.

À l'occasion de cette commémoration, on en profite toujours pour honorer des vétérans qui se sont illustrés dans les zones conflictuelles et c'est la députée Fatima Houda-Pepin qui, le 11 novembre 2008, a présidé la remise de la médaille de l'Assemblée nationale. Ensuite, les représentants du Premier ministre du Québec et du maire de Montréal ont tour à tour déposé une couronne de fleurs au pied du cénotaphe érigé à la mémoire des soldats morts au combat, suivis par les chefs présents de tous les partis politiques, des consuls de France, des États-Unis, de Grande-Bretagne, d'Italie et de Russie, des présidents de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et du Mouvement national des Québécois.

En cette année du deux-cent-cinquantième anniversaire de la bataille des Plaines d'Abraham, il est d'intérêt primordial de se souvenir que, pendant les trois mois qui ont précédé la fatale journée du 13 septembre 1759, le pilonnage de la ville de Québec ainsi que l'occupation par les troupes anglaises des terres tout au long des rives nord et sud du fleuve en aval de la ville assiégée ont fait plus de 10 000 morts. Sur une population canadienne ne comptant que 70 000 habitants! Une si grande proportion de pertes civiles oblige aujourd'hui maints historiens à se questionner. Et de plus en plus nombreux sont ceux qui en viennent à déduire que la Guerre de Sept ans a été le prélude de ce qui a caractérisé nos guerres modernes, soit l'élimination de populations entières afin que la partie belligérante adverse en vienne à accepter une reddition sans conditions. Lors de la guerre 1939-45, on a été en mesure de constater le phénomène tant à Dresde, qu'à Hiroshima et Nagasaki.

Ajoutée à cette hécatombe, la sévère répression qui a suivi le mouvement des Patriotes de 1837, il n'est pas surprenant que, dans le tréfonds de leur âme et à l'instar des Allemands et des Japonais d'aujourd'hui, les Québécois soient si pacifistes. Et que, lors des deux conflits mondiaux du siècle dernier, eux qui se disaient alors « Canadiens » aient été si nombreux à s'opposer à la conscription. Tandis que, par attachement à leur mère patrie, les « Anglais » eux…

Mais il serait faux de penser que, si la plupart des nationalistes se sont opposés à l'enrôlement obligatoire, il n'y en ait eu aucun parmi eux qui ne se soit librement enrôlé, à l'instar d'Olivar Asselin qui, d'avril 1913 à juin 1914, occupa la présidence de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Il s'en signalera comme grand défenseur des Franco-Ontariens contre l'odieux règlement 17 ne voyant pas pourquoi on imposerait l'enrôlement obligatoire aux Canadiens français pour aller sauver l'Angleterre alors que leurs droits fondamentaux étaient bafoués au Canada. Ce qui ne l'empêcha pas de s'enrôler en décembre 1915 *parce que j'aimerais mieux mourir que de voir la France vaincue et impuissante,* écrira-t-il à son ami Armand Lavergne.

Asselin connaîtra l'enfer des tranchées avec la boue, la crasse, les poux et les centaines de ses camarades de combat qui meurent chaque fois que l'État-major commande l'assaut contre la ligne ennemie. À un autre ami, il écrira… *je trouve la guerre une sale chose. Et, malgré tout ce qu'elle m'a apporté de déboires, j'aime la vie. Je suis venu ici pour la satisfaction de ma conscience – parce que dans cette guerre il y a trop de gens qui ont enrôlé les autres sans aller eux-mêmes au feu.*

C'est pendant qu'Asselin est en Europe que se produit la grande émeute de Pâques 1918 à Québec. Le tout commence le Vendredi saint 29 mars quand la police militaire cherche à mettre la main au collet d'un jeune Canadien français d'âge militaire qui circulait sans papier d'inscription. Le peuple réagit. Contre mille manifestants qui cassent les vitres des centres d'enrôlement et des journaux pro-conscription, Ottawa décide d'envoyer 700 hommes de troupes venus de l'Ontario anglophone. Le dimanche de Pâques, les militaires ouvriront le feu sur au-delà de cinq mille manifestants, faisant 4 morts et 35 blessés.

Cette Pâques sanglante fera que les Québécois se détourneront du Parti conservateur. Et pour longtemps. En 1942, ce sera le Parti libéral qui aura à vivre avec la patate chaude de la conscription. Pour faire lever la promesse qu'il avait faite de ne pas l'imposer, le Premier ministre Mackenzie King organisa un plébiscite qu'il gagna par 83 % de oui au Canada anglais, contre 76 % de non au Québec.

Chapeau à l'historienne Béatrice Richard qui, de colloque en colloque, a permis de faire éclater certains mythes. Celui par exemple qui fait qu'on a souvent accepté l'interprétation d'historiens anglo-canadiens outrés par le résultat du plébiscite. Cela les a poussé à ignorer sciemment le fait que 90 000 des nôtres se soient enrôlés volontairement lors du second conflit mondial, ont combattu vaillamment et souvent se sont faits tuer au front.

Ne serait-ce que pour cela, ne serait-ce également que, malgré les batailles d'Olivar Asselin et celle de Marcel Masse du temps qu'il était ministre de la Défense nationale, le français est loin d'avoir la place qui lui revient dans les forces armées canadiennes, notre commémoration du Jour du Souvenir chaque 11 novembre reste un événement essentiel.

Durant l'hiver 2003, au-delà de cent mille Québécois et Québécoises ont marché dans la rue pour manifester leur opposition à la guerre en Irak. Nous sommes un peuple pacifiste, mais un peuple qui sait reconnaître le sacrifice de ses soldats. Nul ne peut savoir quelle réponse aurait donné un gouvernement d'un Québec souverain à une invitation de Bush de nous impliquer militairement en Afghanistan. Mais on s'en doute. Pour le moment, nous y sommes. Le 11 novembre 2009, nous honorons nos soldats, qu'ils soient dans une des nombreuses missions de paix de l'ONU ou…, malheureusement, en Afghanistan. Et nous clôturons toujours notre cérémonie en chantant : « Quand les hommes vivront d'amour. »

Le Comité du 11 novembre de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal tient à remercier les députés de l'Assemblée nationale du Québec et de la Chambre des communes de leur soutien financier contribuant ainsi au succès de la commémoration. •••



Jacinthe Béliveau et Andrew Pawliuk, cavalier retraité du conflit en Afghanistan. (Photo : Normand Lacasse)





Madame Nathalie Pradère, consule générale adjointe de la France à Montréal. (Photo : Normand Lacasse)



Mario Beaulieu. (Photo : Normand Lacasse)







« Vive le Québec libre ! »

Le monument à Charles de Gaulle en terrain ami

**Après plusieurs refus de la Ville de Montréal,
le monument du « Vive le Québec libre! » de Charles de Gaulle trouve sa place à la SSJB**

par Christian Gagnon



Dans l'ordre habituel, le président général de la SSJB, Mario Beaulieu, remercie l'éditeur Michel Brûlé sous les applaudissements de l'ex-ministre Marcel Masse et de la foule venue nombreuse pour assister à l'inauguration du monument, sous un drapeau du Québec en berne en hommage à Pierre Falardeau. (Photo : Normand Lacasse)





Une qualité artistique remarquable et un message sans équivoque : notre nouveau monument a vraiment tout pour plaire.
(Photos : Stéphane Chagnon)

Il y avait foule le 26 septembre dernier à la maison Ludger-Duvernay, là où la Société Saint-Jean-Baptiste (SSJB) inaugurait un monument émouvant dont la Ville de Montréal n'a pourtant pas voulu. C'est que cette œuvre a été érigée à la mémoire du célèbre « Vive le Québec libre! » qu'un illustre général lança du balcon de l'Hôtel-de-ville de Montréal, le 24 juillet 1967. Voilà qui suffit pour terroriser bien des politiciens municipaux. Mais en cette année du cinquantenaire de l'accession de Charles de Gaulle à la présidence de la V[e] République, les admirateurs du grand homme se sont déplacés en grand nombre à la cérémonie.

Le monument qui nous a rassemblés est constitué d'une colonne de granit surmontée d'un buste en bronze de Charles de Gaulle réalisé par Alain Aslan, sculpteur de renommée internationale et détenteur du grade de Grand Commandeur des Arts et des Lettres françaises. Outre sa grande majesté, l'œuvre a la particularité d'avoir été gracieusement offerte à la SSJB par l'éditeur Michel Brûlé. En plus de remercier chaleureusement notre bienfaiteur, le président général, Mario Beaulieu, a interprété à sa façon le sens et les retombées du célèbre discours du balcon. *Aujourd'hui, s'agit-il d'un hasard si ce monument se retrouve précisément ici, sur la rue Sherbrooke, cette route 138 par où le général de Gaulle avait fait son entrée à Montréal? Ici, à côté de la rue Saint-Laurent, division historique entre les francophones et les anglophones de Montréal? Ici, sur le terrain de la Société Saint-Jean-Baptiste, qui est la plus ancienne institution toujours militante défendant les intérêts de la nation québécoise ?* se demanda-t-il. *Or, De Gaulle n'est pas qu'un monument. Il représente cet esprit, cette image d'un dirigeant charismatique qui nous inspire, nous incite à transgresser les tabous et à rêver d'une société différente. Il incarnait et incarne encore tous ces désirs que certains n'osent pas encore afficher, tous ces espoirs qu'on nous renie à grand renfort de culpabilisation identitaire. De Gaulle – et que cette statue en soit la preuve – n'est pas ce Français venu nous libérer de nous-mêmes. C'est celui qui avait compris l'état de profonde détresse identitaire dans lequel nous baignions il y a une quarantaine d'années. C'est celui qui, en décidant de se faire le porte-parole de notre désir de liberté dans une Amérique du Nord froide et insensible, est devenu le premier des nouveaux Québécois*, a lancé Mario Beaulieu.

Lors de sa brève intervention, l'éditeur Michel Brûlé, a raconté comment, en juillet 2007, il a appris par les journaux les refus successifs des maires Doré, Bourque et Tremblay d'accepter l'offre généreuse d'Alain Aslan. Une centaine de jours lui ont suffi pour faire couler à ses frais le buste de bronze dans le moule conçu par le sculpteur et pour le faire installer sur une colonne de granit devant un immeuble de la rue Saint-Denis dont il était propriétaire. Ayant récemment vendu cet immeuble, il s'est alors dit qu'il fallait déménager l'œuvre *à un endroit qui est passant et qui est aussi important pour le Québec, et j'ai tout de suite pensé à la Société Saint-Jean-Baptiste. Ça s'est fait rapidement. Donc, je lève mon chapeau à Mario Beaulieu et à toute l'équipe de la Société Saint-Jean-Baptiste. (…) En 1984, j'ai fait mon premier voyage en Europe, et je me souviens quand je disais « je suis Québécois », souvent, on me disait « Vive le Québec libre! » Évidemment, si à la Ville de Montréal, on a voulu cacher le général de Gaulle, c'est qu'aussi, on a voulu le faire oublier. Donc, il faut continuer à se battre*, a scandé l'éditeur.

Monsieur Marcel Masse, ministre d'État à l'Éducation à l'époque de la visite de Charles de Gaulle et présent aux côtés du Président français tout au long de son séjour, a livré son point de vue sur l'importance historique de cette visite présidentielle.

Il a raconté que peu après le fameux « Vive le Québec ! », Daniel Jorgensen, *haut fonctionnaire du Quai d'Orsay et élément clé dans l'action de Charles de Gaulle au Québec, a dit à son président, mon Général, vous avez réparé l'erreur, l'oubli, l'abandon de la Nouvelle France par Louis XV. On se retrouve exactement devant le 250[e] anniversaire de la bataille des Plaines d'Abraham. (…) On se souvient tous du combat qu'a mené Pierre Falardeau contre cette commémoration plus ou moins folichonne et ludique.* Enchaînant avec le 150[e] anniversaire du consulat français à Québec, M. Masse a rappelé que son instauration a résulté de l'arrivée à Québec de La Capricieuse, premier navire militaire français à revenir dans le Saint-Laurent. C'est ce même consulat qui, un siècle plus tard, prépara la venue du général de Gaulle.

Faisant ensuite un lien avec le 175[e] anniversaire de la SSJB, M. Masse a rappelé qu'en 1967, il avait aussi été nommé ministre délégué à l'accueil des chefs d'État qui allaient affluer au Québec en prévision de l'Exposition universelle de Montréal. *Et à ce titre, on s'était beaucoup adressé aux Sociétés Saint-Jean-Baptiste, tant à Québec qu'un peu partout le long du Chemin du Roy, pour assurer une population qui manifesterait son approbation au général de Gaulle. La Saint-Jean-Baptiste de Montréal, (…) avec des gens que je connaissais très bien à cette époque-là, avait joué un rôle majeur dans l'encadrement des foules (…).* Greffant son propos au 50[e] anniversaire de la mort de Maurice Duplessis, M. Masse a rappelé les grands changements dans les relations du Québec avec la France au milieu des années 1950. *Le gouvernement Duplessis avait déjà un bureau à New York et M. Jean Désy, ancien embassadeur du Canada, et M. Dupuis inspirent Duplessis à s'intéresser à cette chose-là au point que (…) on retrouve aujourd'hui (…) 50 000 $ attachés au ministère de l'Industrie et du Commerce pour la délégation dirigée par Duplessis qui devait se rendre à Paris. Duplessis disparaît et n'a donc pas pu s'y rendre. Et c'est le Premier ministre Barrette qui reçoit le général de Gaulle en avril 1960. À ce moment-là, il est président de la France. Il a évolué. Il est moins attaché à la période de la guerre et déjà, on voit dans ses textes, dans sa pensée, qu'il prend de plus en plus d'intérêt à la partie francophone du Québec et à ses difficultés (…) au point qu'il a été question, certainement, entre de Gaulle et le Premier ministre Barrette, – aussi incroyable que ça puisse paraître parce qu'on n'a pas de mémoire – de l'ouverture d'une délégation du Québec en France. La preuve c'est qu'au sortir de cette réunion-là, dans le programme électoral de l'Union nationale, (…) dans les engagements, il y a l'ouverture d'une délégation à Paris, et Barrette fait un discours sur ça.* M. Masse explique donc par cette rencontre de 1960 la rapidité des discussions entre les ministres Malraux et Lapalme pour l'ouverture de la délégation du Québec à Paris en 1961.

Marcel Masse a enfin raconté comment de Gaulle a pris soin de traverser l'Atlantique en navire pour arriver à Québec plutôt qu'à Ottawa. Étant dans une des voitures du cortège qui se rendit à Montréal, M. Masse a dit n'avoir jamais vu une entrée aussi triomphale tout le long du parcours jusqu'à l'Hôtel-de-ville. *Pour la première fois, (…) les gens s'étaient affranchis des vieux schémas de pensée et de l'encadrement dans lequel ils étaient toujours gênés d'être de langue française,* a analysé l'ancien ministre responsable de cette visite. Bouclant la boucle avec la discussion entre le général et son haut fonctionnaire Daniel Jorgensen, Masse cite un de Gaulle conscient de son rendez-vous avec l'histoire : *Je savais que je devais faire quelque chose (…) au bout de cette journée inouïe (…), il fallait répondre à l'appel de ce peuple. Je n'aurais pas été de Gaulle si je ne l'avais pas fait.*

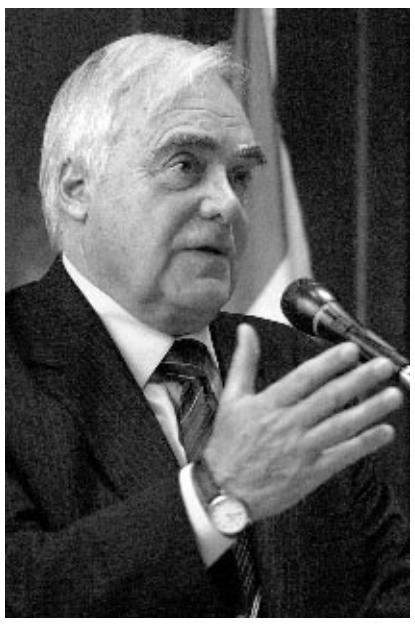
Cet exposé magistral de M. Masse donnait amplement raison à la SSJB dans son désir de donner à ces événements toute l'importance historique qu'ils méritent. En effet, dans un communiqué émis la veille, Mario Beaulieu déclarait : *En tant que plus ancienne institution de promotion du français en Amérique du Nord, la SSJB est profondément honorée d'accueillir ce monument en hommage à un des plus grands défenseurs de la liberté et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Nous sommes heureux de pouvoir ainsi exprimer notre gratitude envers ce grand ami du Québec qui a su donner aux revendications légitimes de notre peuple une visibilité internationale.* Le président de la SSJB a cependant déploré qu'au cours des dernières années, un groupe notamment formé de François Lubrina, délégué de Montréal à l'Assemblée des Français de l'étranger, ait successivement offert l'œuvre du sculpteur Alain Aslan aux maires Doré, Bourque et Tremblay, sans qu'aucune des trois administrations ait daigné lui accorder un site digne de ce géant du XX[e] siècle.

La SSJB espère qu'au lendemain des élections municipales du 1[er] novembre, la mairie de Montréal saura surmonter sa crainte de la controverse pour qu'au delà des allégeances politiques particulières, ces événements de juillet 1967 soient enfin reconnus à leur juste valeur historique dans l'art public montréalais. En effet, lorsque, le 16 juillet 1992, fut inauguré l'obélisque du parc Lafontaine, sculpture abstraite dédiée à la mémoire du général de Gaulle, personne n'osa souligner les 25 ans presque jour pour jour du pourtant incontournable « Vive le Québec libre ! » Seul le maire Jean Doré effleura le sujet en évoquant *l'homme qui, il y a 25 ans, a salué la pérennité de ce peuple francophone aux confins de l'Amérique.* Installée au milieu de la place qui porte aussi le nom du célèbre homme d'État, la plaque à proximité de ce cadeau offert par la ville de Paris à l'occasion des 350 ans de Montréal ne fait aucune mention de ce qui est pourtant dans l'esprit de tous les Québécois lorsqu'on mentionne le nom de Charles de Gaulle.

Dans son nouvel emplacement très passant au cœur du centre-ville, notre monument contribuera assurément à dissoudre ce vieux tabou typiquement montréalais. D'ailleurs, pour tenter de travestir le sens véritable de ce retentissant discours, certains ont affirmé et prétendent encore que le « Québec libre » ne portait d'autre signification que « la liberté de la personne », définie dans toutes les chartes des droits et constitutions. Pourtant, lors d'une conférence de presse le 27 novembre 1967, de Gaulle a été limpide : *Que le Québec soit libre c'est, en effet, ce dont il s'agit. Cela aboutira forcément, à mon avis, à l'avènement du Québec au rang d'un État souverain, maître de son existence nationale, comme le sont par le monde tant et tant d'autres peuples, tant et tant d'autres États, qui ne sont pas pourtant si valables, ni même si peuplés, que ne le serait celui-là.* Sur les critiques, il eut ces mots : *Il y a trois catégories de gens que cela va embêter. Les diplomates, mais bon, eux on s'en occupe, les journalistes, mais eux, on s'en fout car ils n'écrivent pas l'Histoire, et puis les Anglo-Saxons. Eux ne m'ont jamais aimé, alors…*

En immortalisant le retentissant discours du 24 juillet 1967, notre nouveau monument ne fait donc qu'appeler un chat, un chat. Et par ce geste commémoratif et honorifique, la SSJB espère faire en sorte qu'à l'avenir, le balcon de l'Hôtel-de-ville de Montréal soit à nouveau fréquenté par les grands défenseurs du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

•••



L'ex-ministre Marcel Masse a livré un exposé magistral donnant raison à la SSJB et à Michel Brûlé d'ériger au « Vive le Québec libre » un monument lui accordant l'ampleur historique qu'il mérite. (Photo : Normand Lacasse)

LES ANCIENS PRÉSIDENTS DE LA SSJB

Jacques VIGER

Un président qui, à première vue, détonne

par Jean-Pierre Durand



Jacques Viger est un président qui, à première vue, détonne. Et pourtant, ce premier président gagne à être découvert à la lumière d'une intéressante biographie que lui consacre Léo Beaudoin (voir note en fin de texte).

Jacques Viger naquit à Montréal le 7 mai 1787. Il eut pour parrain un ami de son père, Joseph Papineau, qu'il considéra toujours comme son oncle, et, par conséquent, comme cousins les enfants de ce dernier, dont Louis-Joseph, qui deviendra le célèbre tribun. On retient de Jacques Viger la réputation, nullement surfaite, d'avoir été un érudit. Mais pour gagner ses galons, il a bien fallu qu'il consente quelques efforts, à savoir d'innombrables lectures…

Le jeune Viger, qui s'intéresse à tout en dilettante et qui se délecte pour les enjeux politiques, devient tout naturellement journaliste, mais sa carrière sera courte (six mois, entre novembre 1808 et mai 1809). Cette amorce de carrière n'est peut-être pas étrangère à l'union de sa destinée avec Marie-Marguerite de La Corne Lennox en 1808. De douze ans son aînée, veuve et mère de quatre enfants, on pourrait s'étonner que l'apprenti journaliste de 21 ans s'en soit épris. Mais bon, Marguerite n'était point laide et, plus sérieusement, la veuve Lennox représentait un « beau parti », car issue d'une famille canadienne influente.

C'est à l'époque où il travaille pour le journal *Le Canadien* que Viger entreprend la rédaction de *Ma Saberdache,* un ouvrage monumental en 43 volumes où il consigne ses observations : matériaux pour servir à l'*Histoire du Bas et du Haut-Canada,* correspondance, notes et papiers divers sur des événements auxquels il a été mêlé…

Donc, après l'épisode journalistique, il apparaît que l'épouse a su tenir les rênes et inciter son homme à modérer ses ardeurs patriotiques. Il faut dire que son mariage précédent avec un membre de la haute société britannique (son ex, John Lennox, mort à 32 ans, était un militaire) n'était pas de nature à lui faire remettre en question sa loyauté à la couronne. En effet, Marguerite était réfractaire aux idées anticléricales et voltairiennes qui essaimaient dans certains milieux de l'époque. Viger aura compris le message et se fera plus discret, du moins à l'extérieur. Il se consacre alors à des travaux de recherche et d'écriture, dont un recueil de néologismes qui ne sera publié qu'un siècle plus tard.

Durant la guerre de 1812, Viger s'enrôle dans la milice pour défendre le Canada. On le nomme lieutenant. Il devient ensuite capitaine dans le corps des Voltigeurs canadiens. Il fut destitué pour s'être absenté sans permission, mais comme il s'agissait d'un malentendu, on le réintégra dans son grade militaire.

En 1813, le gouverneur lui confie la charge d'inspecteur des grands chemins, rues, ruelles et ponts de Montréal, poste qu'il occupa et qu'il accomplit de façon méticuleuse jusqu'en 1840. Cela faisait de lui le principal fonctionnaire de Montréal, à une époque où l'administration municipale est à l'état embryonnaire. Son goût des responsabilités publiques lui amènera d'autres mandats, comme celui, en 1825, du recensement de l'île de Montréal. Mais Viger n'obtiendra pas pour autant toutes les charges publiques qu'il convoita.



Grâce à la notoriété acquise au fil des ans, Viger se voit élire à la mairie le 3 juin 1833. Il faut préciser qu'en cette période troublée, il apparaît comme un modéré susceptible de concilier tout un chacun. D'ailleurs, il mettra à profit ses connaissances héraldiques pour dessiner les premières armoiries de la ville, montrant la rose d'Angleterre, le chardon d'Écosse, le trèfle d'Irlande et le castor du Canada. Mais son mandat viendra à terme en 1836, en même temps que la charte de la ville (fruit d'un compromis entre les marchands anglais de Montréal et les partisans du parti de Papineau) qui, compte tenu des troubles politiques, ne sera pas renouvelée. L'ancien système de gouvernement municipal par des juges de paix est rétabli et l'on se passera donc de maire pendant un certain temps.

On pourrait, à la limite, suspecter Viger d'avoir été en désaccord avec les thèses des Patriotes, quand on songe au poste de premier magistrat qu'il occupa avec l'appui, certes, du parti de Papineau, mais aussi des marchands anglais. Je ne penche pas de ce côté-là néanmoins. Ses sympathies politiques, comme l'atteste sa correspondance, iront au parti de Papineau. En fait, j'ai comme l'impression qu'il a été habile, fournissant par ailleurs beaucoup de renseignements précieux à son « cousin » Louis-Joseph Papineau et à ses amis. De là à dire qu'il agissait comme une taupe, je n'irais pas jusque là. Mais reste qu'il demeurera toute sa vie durant en contact avec eux (agissant comme un informateur), qu'il leur écrira abondamment et leur rendra de nombreuses visites. Gageons que ces visites n'étaient pas uniquement pour pousser une chansonnette, dont il avait par ailleurs le talent, ou une histoire drôle.

En fait, on peut difficilement imaginer qu'il aurait présidé les premiers banquets à l'origine de la Société Saint-Jean-Baptiste qui, en 1834, est une création d'un Patriote, Ludger Duvernay, aux idées républicaines et radicales, s'il n'avait pas épousé au départ les idées révolutionnaires de son temps. Il ne jouera toutefois pas de rôle actif durant la rébellion. En cela, il est sans nul doute un modéré, comme plusieurs représentants de la petite bourgeoisie canadienne-française de l'époque. Pas question de franchir le Rubicon car, qui sait, cela aurait pu compromettre son mariage et sa réputation de gentilhomme. Mais il y a plus. Certains partisans de Papineau estimaient qu'il était vain d'aller au combat mal préparés contre la meilleure armée du monde (parlez-en à Napoléon Bonaparte !).

Dans sa biographie, Léo Beaudoin écrit : *En février 1836, Julie Papineau, dans une lettre à son mari, s'en prenait à Jacques Viger et bien d'autres misérables Canadiens, grands parleurs et grands braves quand il n'y a rien à craindre : si on leur montre les grosses dents, ils sont tout à coup sans courage.* Faut-il pour autant lui lancer la pierre ? Ou ne faut-il pas plutôt tenir compte du contexte ? Ceux qui me connaissent savent que je ne serais pas tendre envers l'attitude de Viger, mais bon, on ne peut rien changer rétroactivement. Il ne faut pas perdre de vue que Viger est aussi profondément croyant et un ultramontain (c.-à-d. qui soutient le pouvoir absolu du pape et la suprématie de l'Église sur l'État). Le haut clergé, par ses menaces d'excommunication et ses condamnations de la résistance, avait sur lui (et sur bien d'autres) une influence certaine. Cette position de l'Église fournit à l'ordre établi une aide inestimable et conduisit probablement à la défaite militaire des soulèvements de 1837-38. Rien ne sera plus pareil après, avec l'Acte d'Union, proclamé en février 1841 et qui visait à assurer la prédominance de l'élément britannique.

Après les rébellions, Jacques Viger continuera de vivre dans une aisance certaine, notamment par le revenu qu'il tire de quelques propriétés foncières qu'il possède. En 1843, il fera partie du comité qui réorganisa l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal… et il en sera à nouveau élu président, mais 13 ans plus tard, en 1856.

C'est par ses travaux savants, son âme de collectionneur et sa prodigieuse érudition que Viger s'est le plus fait remarquer. Historien autant qu'archiviste, ses recherches demeurent essentielles à la compréhension de son époque, à défaut de la compréhension de l'homme qu'il était. En 1855, en reconnaissance pour les services rendus à l'Église canadienne-française et pour l'ensemble de ses écrits sur son histoire, le pape Pie IX le nomme commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand, lui assurant ainsi un siège dans la section V.I.P. au ciel. Il mourut le 12 décembre 1858 à l'âge de 71 ans. •••

Référence : Beaudoin, Léo et Blanchet, Renée. *Jacques Viger : une biographie, suivi des Lettres de Jacques et de Marguerite,* Montréal, vlb éditeur, coll. « Études québécoises », 2009.

Les timbres de la Société Saint-Jean-Baptiste

Eulalie Durocher,

Mère Marie-Rose (1811-1849)



Parmi les nombreuses personnalités que la Société a honorées par l'émission de timbres, on retrouve peu de femmes. En voici une qui a vécu durant les années qui ont donné naissance à la SSJB.

Dixième enfant d'Olivier et Geneviève Durocher, famille très respectée à Saint-Antoine-sur-Richelieu (Québec), Eulalie Durocher naît le 6 octobre 1811.

Eulalie est une enfant vive et joyeuse. Attirée par la vie religieuse, elle doit cependant renoncer à poursuivre ses études en raison de sa mauvaise santé. Elle est gouvernante et hôtesse du presbytère de Belœil, dans la paroisse de son frère Théophile, durant 12 ans (1831-1843), elle y accueille les prêtres en repos et s'engage dans la paroisse et la société de son milieu. Assistée de son amie, Mélodie Dufresne, elle visite les démunis, enseigne le catéchisme aux enfants, organise les célébrations liturgiques et soutient les familles dans les moments difficiles.

En 1843, Monseigneur Ignace Bourget, qui désirait faire immigrer des religieuses européennes au Canada, lui demande de se rendre à Saint-Antoine-de-Longueuil pour former une nouvelle communauté enseignante. Elle fonde les Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie en compagnie de Henriette Céré et Mélodie Dufresne. Du vivant de la fondatrice, quatre maisons sont érigées : les couvents de Longueuil, de Belœil, de Saint-Lin et de Saint-Timothée. Mère Marie-Rose ne vivra que six courtes années avec la communauté qu'elle a fondée. Elle meurt à Longueuil le 6 octobre 1849. À sa mort, son œuvre est cependant solidement établie.

Mère Marie-Rose fut déclarée vénérable par Jean-Paul II en 1979, puis béatifiée le 23 mai 1982. Elle est célébrée le 6 octobre, le jour de sa naissance et de son décès.

On peut se procurer
les timbres de la Société
et les albums à la réception.
Tél. : 514-843-8851

Renommer la rue Amherst

Une question d'honneur

par Mario Beaulieu et Christian Gagnon



Depuis que le conseiller municipal Nicolas Montmorency en a lancé le débat, beaucoup de Montréalais se sont prononcés sur l'opportunité de maintenir ou de changer le nom de la rue Amherst. Le conseiller Montmorency fonde sa démarche sur le fait qu'en 1763, ce commandant britannique a écrit à un de ses officiers pour lui donner instruction d'« éradiquer » ses adversaires amérindiens, cette « race répugnante » qu'il détestait, en leur distribuant des couvertures infectées à la petite vérole. Bien sûr, les opinions quant à la responsabilité d'Amherst dans l'épidémie qui s'ensuivit sont diverses. Mais certains intervenants nous semblent à ce point accuser autrui de ce dont ils sont eux-mêmes coupables que nous sentons aujourd'hui le besoin d'intervenir.

Dans *Le Devoir* du 24 août dernier, Fabien Loszach affuble les citoyens opposés à l'appellation de la rue Amherst de nombreuses tares. Selon ses propres mots, les partisans du changement de nom ne sont que des *« fossoyeurs de l'histoire (…) qui veulent la laver plus blanc que blanc », et même la « changer »*. À son avis, les critiques de la présence d'une rue Amherst à Montréal versent dans *« l'approximation »,* usent de *« demi-vérités »* et cherchent à *« transfigurer la mémoire des rues »*. Pourtant, plus on se réfère à l'histoire, plus on y puise de raisons pour juger insoutenable l'existence d'une rue Amherst dans la métropole du Québec.

Outre sa volonté d'exterminer les Amérindiens, Jeffrey Amherst dirigea la participation de ses troupes à la prise de la forteresse de Louisbourg. La chute de cette toute dernière place forte française sur la côte Atlantique ouvrit la porte à la déportation de milliers d'Acadiens provenant de ce que sont aujourd'hui le Cap Breton et l'Île-du-Prince-Édouard. L'opération consista à finir le travail du lieutenant-gouverneur Robert Monckton en Nouvelle-Écosse. Là aussi, les conditions dans lesquelles ces horreurs ont été perpétrées tenaient davantage du génocide. Les Acadiens périront par milliers. En 1760, Amherst mena les troupes britanniques qui envahirent Montréal. L'article 39 de l'Acte de capitulation épargna les ancêtres des Québécois de toute déportation, mais Amherst s'objecta à ce que cette grâce soit accordée aux Acadiens. Leur déportation se poursuivra jusqu'en 1762. Aujourd'hui, tout minoritaires qu'ils sont, les Acadiens du Nouveau-Brunswick n'ont d'autre choix que d'endurer le fait que la ville de Moncton porte encore le nom de leur bourreau. Les Québécois, eux, ont ce choix en ce qui concerne Amherst.

En 1838, François-Marie-Thomas Chevalier de Lorimier organisa le soulèvement des Patriotes de Beauharnois. Il fut condamné à mort par une cour martiale créée par le commandant John Colborne. De Lorimier sera pendu avec quatre de ses compagnons d'armes, le 15 février 1839. Colborne était surnommé « le vieux brûlot » à cause de ses pratiques militaires sans merci, lui qui fit piller et raser par les flammes de nombreux villages de la vallée du Richelieu. En 1883, Jean-Louis Beaudry, lui-même vice-président des Fils de la Liberté en 1837, était maire de Montréal. Cette année-là, la rue Colborne devint la rue De Lorimier. Les 44 années écoulées depuis la funeste exécution de Chevalier de Lorimier n'avaient en rien émoussé la soif de justice du maire Beaudry. Voilà ce qui s'appelle avoir de l'honneur.

Si ce respect de soi n'est rien d'autre que ce que Fabien Loszack appelle de la « rhétorique guerrière et revancharde », alors pourquoi n'y a-t-il pas de rue Staline à Kiev, de rue Leonid-Brejnev à Prague, de rue Général-Jaruzelski à Gdansk ou de rue Hiro-Hito à Pearl Harbor? Ailleurs dans le monde, personne ne manifeste cette étrange propension à vouloir rendre hommage à ses tortionnaires en leur cédant le paysage toponymique. De nombreux Québécois de toutes langues maternelles méritent infiniment plus qu'Amherst d'être ainsi honorés. Ce qui est considéré aujourd'hui comme un massacre de masse n'était pas perçu autrement par ses victimes il y a 250 ans. Les Québécois ont une foule d'autres moyens moins masochistes de se rappeler les aspects négatifs de leur histoire. La rue Amherst doit disparaître.

•••





Le Petit Musée de l'impression souligne le 175e de la SSJB

par France Langlais

Pour une deuxième année, le Petite Musée de l'impression organisait l'exposition *Montréal d'idées et d'impression*. Présentée au Centre d'histoire de Montréal du 11 au 27 septembre 2009, cette exposition réunissait quarante-cinq Unes de périodiques sous le thème *1794-1840 – Les grands combats de la presse écrite à Montréal.*

Le samedi 12 septembre, les personnes présentes ont pu assister à un débat sur l'utilité de la presse aujourd'hui, à l'ère des nouveaux moyens de communication. Un texte de Ludger Duvernay sur l'imprimerie et la nouvelle a servi d'élément déclencheur pour la discussion. Cette journée fut une belle occasion de souligner l'apport de Ludger Duvernay et le 175e anniversaire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Les organisateurs ont reproduit la façon de faire des typographes des premiers défilés de la Saint-Jean qui, de leurs chars allégoriques, distribuaient des imprimés à la foule. Au cours de cette journée, ils ont ainsi donné aux passants des feuilles imprimées sur une presse.

Toute une programmation attendait les curieux, dont une visite guidée de l'imprimerie Lovell, une table ronde avec Denis Monière et autres intervenants sur la répression qu'a vécue Ludger Duvernay durant la période des Rébellions, etc.

Cet organisme s'est aussi donné une mission sociale en décidant de donner la parole et la liberté d'expression aux jeunes vivant sous le seuil de la pauvreté par la publication d'une Gazette littéraire des jeunes de Montréal.

La SSJB et la Fondation du prêt d'honneur étaient heureuses de financer ce projet.

On peut visiter le site Internet du Petit Musée de l'impression au 3.sympatico.ca/desmmbel

Or, tout en reconnaissant que l'imprimerie n'est pas une industrie ordinaire, qu'elle est la révélation puissante et quelquefois redoutable de la pensée, nous ne voyons aucune raison de la livrer garrottée au bon plaisir de l'administration. La société n'a pas le droit de lui demander d'autre garantie que celle de la franchise. Voilà ce qu'écrivait Ludger Duvernay, quelques jours avant son troisième emprisonnement pour avoir appuyé le Parti patriote (*La Minerve*, sept. 1836). •••

Source : Denis Monière, *Ludger Duvernay et la révolution intellectuelle au Bas-Canada,* Montréal, Québec-Amérique, 1987



Homme-sandwich, comme à l'époque. (Photo : France Langlais)



Stéphane Chagnon, directeur général de la SSJB. (Photo : France Langlais)



France Langlais, secrétaire générale de la SSJB. (Photo : Stéphane Chagnon)

Réseau des Sociétés Saint-Jean-Baptiste

De l'unité des Canadiens français au nationalisme des Québécois

par Christophe Traisnel
Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques

Le réseau des Sociétés Saint-Jean-Baptiste s'est toujours trouvé à l'avant-garde des mobilisations identitaires et linguistiques des Canadiens français, puis de celles des Québécois. Ce réseau né de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal, agréé en 1854, a contribué à forger les mythes et les symboles entourant l'histoire collective des francophones d'Amérique, y compris les communautés d'origine canadienne et acadienne émigrées aux États-Unis. Il a animé la vie politique, culturelle et sociale depuis plus d'un siècle et demi. C'est pourquoi l'histoire de ce réseau peut être considérée comme le reflet des débats identitaires qui ont jalonné le passé des francophonies canadiennes, notamment parce qu'il a joué un rôle de premier plan dans la formation du patrimoine canadien-français.



Un banquet pour la Saint-Jean-Baptiste

Un compte rendu paru dans le journal *La Minerve* fait remonter la création de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal à 1834, à l'occasion d'un banquet organisé par le journaliste Ludger Duvernay qui réunissait les figures marquantes de l'histoire politique de l'époque : Jacques Viger, maire de Montréal, le député Louis-Hippolyte La Fontaine, George-Étienne Cartier et E. B. O'Callaghan, directeur du journal réformiste *The Vindicator,* entre autres personnalités.

Lors de ce banquet, les participants portèrent une série de toasts en faveur de l'adoption par l'Assemblée du Bas-Canada des 92 Résolutions du Parti patriote de Louis-Joseph Papineau, où étaient énoncés les griefs de la population vis-à-vis du pouvoir colonial britannique. Les comptes rendus journalistiques rapportent qu'à cette occasion les participants ont décidé de faire du jour de la Saint-Jean une fête nationale pour tous les Canadiens français, sans pour autant mentionner la création d'une société. Il semble donc que le lancement de la fête de la Saint-Jean comme fête nationale canadienne ait précédé la création de la Société, puisque celle-ci n'apparaît officiellement qu'en 1843, après la période d'agitation et de rébellions qui couvre les années 1834 à 1838, et la période de répression qui a suivi contre les « patriotes ». Voilà pourquoi il est de coutume de parler de la naissance de la Société Saint-Jean-Baptiste lors du banquet de 1834.

Une fête nationale canadienne-française

L'idée de faire du 24 juin la fête nationale des Canadiens français connaît plus de succès que la proposition de Ludger Duvernay de former un peu partout des sociétés qui soutiendraient les réformes souhaitées par un grand nombre d'habitants du Bas-Canada. Par la suite, les troubles des années 1837-1838, les exils des réformistes, leur emprisonnement ou leur condamnation interrompent ce mouvement sans pour autant le faire disparaître. Dès que l'apaisement revient, les célébrations du 24 juin reprennent. Cependant, le vernis contestataire qui avait présidé au lancement du mouvement a bel et bien disparu. En 1837, l'Église a condamné la révolte des patriotes et quand la fête renaît, en 1842, elle est organisée sous le patronage de l'Église catholique qui la contrôle et lui donne une dimension religieuse. Les manifestations prennent alors la forme de grandes processions, appelés plus tard parades de la Saint-Jean. […]

Un réseau de sociétés

Dès sa création en 1843, l'Association Saint-Jean-Baptiste cherche à développer entre tous les Canadiens français des liens de solidarité communautaire, dont la fête de la Saint-Jean constitue une éloquente démonstration. L'objectif est d'affirmer et de démontrer le rôle et le pouvoir de cette communauté en Amérique du Nord. C'est d'abord dans le domaine de l'entraide et de la bienfaisance que l'Association développe son rôle social afin de « rendre le peuple meilleur », selon les termes de l'époque. La société entame alors une forme d'institutionnalisation ralliant la plupart des notables canadiens-français de Montréal qui « font société », au sens propre du terme, et donnent à l'Association la capacité de devenir un réseau d'entraide communautaire, ainsi qu'une société politique influente et bien organisée. Monde politique et monde des affaires s'y côtoient, en même temps que se développe à partir des années 1850 un réseau dépassant les frontières de la ville de Montréal. Des Sociétés Saint-Jean-Baptiste sont créées un peu partout, d'abord au Canada, puis en Nouvelle-Angleterre, et ensuite jusqu'en Louisiane. Ce développement s'accompagne d'une diversification des actions et d'une certaine concurrence entre les diverses fédérations qui se chargeront de la coordination des réseaux au Québec, au Canada et aux États-Unis.



Mémoire, mutualisme et mobilisation

À mesure qu'il s'étend à l'échelle de toute l'Amérique du Nord, trois domaines d'action se trouvent particulièrement couverts par ce réseau associatif. Tous trois auront une influence décisive sur l'identité de cette communauté, sur la mise en scène de son histoire collective et sur sa dimension mémorielle.

D'une part, ce réseau prend bien souvent en charge le travail de commémoration entourant la découverte ou la redécouverte de l'histoire collective des Canadiens français, en cherchant à mobiliser la population autour de manifestations célébrant l'identité canadienne-française. De nombreux pans du passé canadien-français vont ainsi être investis par les diverses Sociétés Saint-Jean-Baptiste, pour ensuite être transformés, à l'occasion, en commémorations de la mémoire canadienne-française, ou en lieux de mémoire. Ce faisant, le réseau participe ainsi au dévoilement d'un patrimoine historique qui sera par la suite enseigné et transmis pendant plusieurs générations, contribuant à l'entretien, sinon à la création, d'une mémoire communautaire canadienne-française. […]

D'autre part, c'est un véritable tissu coopératif d'entraide fondé sur le principe du mutualisme au bénéfice des Canadiens français qui s'organise autour de ces Sociétés dès le milieu du XIX[e] siècle, sur une base diocésaine. Il s'agit de renforcer les liens d'entraide intracommunautaire, en particulier par des collectes de fonds et la fondation de compagnies d'assurances. Une culture de l'entraide communautaire est alors instaurée. Cette démarche prépare le terrain à la montée du mouvement coopératif qui suivra. Dans le prolongement de cet effort mutualiste, les Sociétés cherchent à entretenir entre tous les francophones d'Amérique du Nord des liens de solidarité, notamment en provoquant de grands rassemblements, à Montréal et ailleurs, qui ponctuent les actions politiques centrées dans la vallée du Saint-Laurent et la province de Québec. Il s'agit d'organiser, au sens propre du terme, la société canadienne-française d'Amérique.

La mobilisation des ressources indispensables à l'exercice de ces deux types d'activités constituera le troisième domaine d'action des Sociétés. En effet, le réseau doit encourager les rencontres entre les divers représentants des Sociétés et garantir par le recueil de moyens financiers suffisants le bon fonctionnement de l'ensemble. Souscriptions, kermesses, loteries, recueil de dons et legs sont ainsi organisés un peu partout, et ils deviennent autant de démonstrations de la vitalité et de la solidarité communautaires.

L'entraide mutuelle et le travail de commémoration conduisent la Société Saint-Jean-Baptiste à renforcer son rôle de représentation des intérêts et de l'identité des catholiques francophones d'Amérique du Nord. Son action s'inscrit dès lors durablement dans le patrimoine bâti de Montréal, en particulier par le financement et la construction du Monument-National à la fin du XIX[e] siècle, une entreprise laborieuse, ou encore l'érection de la croix du mont Royal en 1924. Cette constitution d'un patrimoine communautaire tangible donne lieu à d'immenses défilés. […] Parades, défilés, rassemblements, commémorations jalonnent ainsi l'histoire de la Société, mobilisant souvent une foule très importante et sensible à l'actualité entourant les minorités françaises d'Amérique du Nord et en particulier celle de l'Ouest canadien. La presse, par son lyrisme dithyrambique, participe évidemment de ce mouvement en jouant, face à ces démonstrations, le rôle d'une caisse de résonance de l'enthousiasme et de la vitalité communautaires. Ainsi, partout au Canada, les Sociétés Saint-Jean-Baptiste jouent un rôle clé de révélatrices, sinon de promotrices du patrimoine canadien-français, et ce, pendant de très nombreuses années.

Du nationalisme canadien-français au nationalisme québécois

Le Mouvement national des Québécois (MNQ)

L'étendue du réseau, son importance et sa vocation communautaire impliquent la coordination de certaines actions collectives et l'organisation des rapports entre les diverses sociétés. Cette question est d'ailleurs régulièrement évoquée pendant les congrès qui rassemblent les responsables des différentes sociétés locales soit aux États-Unis soit au Canada, et qui sont autant d'occasions d'expression d'un espace public canadien-français. Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, ce réseau tente donc de se fédéraliser. C'est après l'échec d'une première fédéralisation avec les Sociétés Saint-Jean-Baptiste de l'Ontario en 1945 qu'est créée la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec en 1947. Cet événement illustre la longue prise de distance des francophones majoritaires du Québec d'avec les communautés francophones minoritaires du reste du Canada, distanciation qui se soldera par une rupture effective lors des États généraux du Canada français de 1966, dont les organisateurs étaient notamment les Sociétés Saint-Jean-Baptiste. […]

C'est aussi au cours des années 1960 que la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec et particulièrement la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal vont franchir le pas et répondre favorablement à l'option souverainiste qui se dessine au Québec. Dès 1969, en effet, la Fédération appuie la souveraineté et s'engage, avec la plupart des Sociétés Saint-Jean-Baptiste (y compris celle de Montréal), dans le Front du Québec français, créé la même année, puis dans le Mouvement Québec français, qui défendent l'idée d'une loi consacrant le français comme seule langue officielle



au Québec. Le tournant est décisif et ne se fait pas sans oppositions : la scission s'opère entre plusieurs Sociétés Saint-Jean-Baptiste locales qui refusent cette mutation, et celles qui s'y engagent. Quelques années plus tard, en 1972, la Fédération entame un « virage identitaire » qui s'inscrit dans la vague de laïcisation qui touche alors l'espace public québécois. Elle change de nom et devient le Mouvement national des Québécois (MNQ), consacrant ainsi l'idée d'une nation québécoise. Le Mouvement va dès lors s'engager dans tous les travaux de réflexion portant sur le fait français et la question nationale, ainsi que dans les mobilisations en faveur du statut du français au Québec, ou encore de l'indépendance politique, en particulier lors des deux référendums sur la souveraineté du Québec, en 1980 et en 1995.

La fête nationale du Québec

L'année 1984 représente une phase d'institutionnalisation pour le MNQ, dans la mesure où le gouvernement québécois décide de lui confier une importante mission de commémoration : la coordination des manifestations organisées pour la fête nationale dans tout le Québec. Le MNQ, qui fédère toutes les Sociétés Saint-Jean-Baptiste souverainistes du Québec, ainsi que certaines « sociétés nationales » locales créées récemment, contribue à une nationalisation et à une « québécisation » progressive d'une fête pourtant toujours présentée par le gouvernement fédéral comme la fête « des Canadiens d'expression française ». […]

Outre l'organisation de cette fête, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal est à l'origine de plusieurs initiatives, dont la fondation du Prêt d'honneur en 1944, qui consiste à aider des étudiants aux ressources modestes à financer leurs études par un service de prêts aux étudiants canadiens-français se destinant à une carrière technique ou scientifique. L'objectif était à l'origine de former une élite capable d'assurer le développement du peuple canadien-français. La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a également participé à l'organisation des États généraux du Canada français, en 1966.

Le réseau des Sociétés Saint-Jean-Baptiste a donc joué un rôle capital dans la constitution du patrimoine canadien-français, et ce, de trois manières : 1) par ses initiatives mutualistes, qui révèlent ainsi le poids financier potentiel de la société canadienne-française; 2) par ses actions commémoratives et symboliques, qui mettent au jour (ou, dans certains cas, qui créent) plusieurs éléments du patrimoine canadien-français; 3) enfin, par ses actions politiques, qui contribuent à des mobilisations linguistiques et identitaires parfois déterminantes quant à l'avenir des communautés canadienne-française et québécoise.

•••

L'avenir du Québec passe par les études supérieures en français

par Jacinthe Béliveau

En collaboration avec le groupe Syndicalistes et Progressistes pour un Québec libre (SPQ Libre) et le Mouvement Montréal français, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a lancé le 19 octobre dernier une campagne pour l'application de la Loi 101 dans les cégeps.



Charles Castonguay (Photo : Christian Gagnon)

Le mathématicien Charles Castonguay, l'ex-premier ministre Bernard Landry, accompagnés de Marc Laviolette et Mario Beaulieu, avaient d'abord convié les journalistes à une conférence de presse à 11 heures. Par la suite, en soirée, plus de 300 personnes assistaient à une assemblée publique sous le thème *L'avenir du Québec passe par les études supérieures en français.* Elles ont pu y entendre de nombreux orateurs, dont les participants à la conférence de presse ainsi que Pierre Serré (politologue), Jean-Claude Germain (écrivain et dramaturge), Rachel Chagnon (du syndicat des professeurs de l'UQÀM) et Akos Verboczy (commissaire de la Commision scolaire de Montréal).


Jean-Claude Germain (Photo : Christian Gagnon)


Akos Verboczy (Photo : Christian Gagnon)


Pierre Serré (Photo : Christian Gagnon)

Jean-Claude Germain a souligné qu'il faut défendre la langue en tant que l'expression de la culture québécoise. Les cégeps jouent un rôle beaucoup plus large que la simple transmission d'une langue. Ils jouent un rôle essentiel dans l'intégration des valeurs et de la culture publique commune au Québec.

Puis, Akos Verboczy a présenté son témoignage en tant qu'enfant de la Loi 101 comme il l'avait fait dans le film *Génération 101* de Claude Godbout. D'origine hongroise, il a fréquenté l'école multi-ethnique desservant les jeunes du quartier Côte-des-Neiges. Il y a connu le sentiment anti-québécois qui règnait dans les années 1980, l'école française étant souvent perçue comme un passage obligé en attendant d'aller au cégep et à l'université en anglais. Il considère que le statu quo n'est pas envisageable et que tant que les immigrants n'auront pas la conviction que c'est le français qui ouvre les portes de la réussite sociale, la langue française sera perdante.

Pierre Serré, politologue et membre du Conseil général de la SSJB, a expliqué l'impact de l'anglicisation des allophones sur la dynamique politique au Québec. La question linguistique a des implications politiques majeures, qui rendent d'autant plus urgent d'adopter non seulement l'application de la Loi 101 au cégep, mais un ensemble de mesures aussi fortes pour rétablir l'équilibre démocratique au Québec.

Rachel Chagnon, 2e vice présidente du Syndicat des professeurs de l'UQAM (SPUQ), considère qu'il y a péril en la demeure quant à la place du français dans l'enseignement universitaire. Elle rappelle que l'enseignement universitaire en français, c'est aussi de la création littéraire, artistique et scientifique en français. Le SPUQ a dénoncé le fait que l'École des sciences de la gestion (ESG) de l'UQAM offre cet automne six cours entièrement en anglais, ce qui va à l'encontre de la mission d'intégration des immigrants à la culture francophone.

Bien que le SPUQ n'a pas encore statué sur la proposition d'appliquer la Loi 101 au cégep, elle considère que l'augmentation du nombre d'étudiants dans les universités de langue française ne pourrait qu'avoir un impact positif sur ces institutions.

Mario Beaulieu a précisé que l'accès à des cégeps et des universités publics anglophones ne peut se réduire à une question de libre choix individuel, mais qu'il s'agit avant tout de la liberté de choix collective de financer des institutions majoritaires pour la majorité québécoise. *Existe-t-il une université publique anglaise en Italie ? Existe-t-il une université publique française aux États-Unis ? Non, la normalité de ce qui se fait partout dans le monde, dans à peu près tous les États, c'est que la langue des institutions d'enseignement public est la langue de la majorité,* a-t-il déclaré. Il a rappelé que les trois universités anglophones reçoivent 27 % des subventions normées, alors que les Québécois de langue maternelle anglaise ne représentent que 8,2 % (2006) de la population. À Montréal, ville où se joue l'avenir du français en Amérique du Nord, les deux universités anglophones, McGill et Concordia, comptent environ 57 % des professeurs.

M. Charles Castonguay, mathématicien de l'Université d'Ottawa, a présenté le fruit de ses recherches concernant l'anglicisation de la relève québécoise, c'est-à-dire les jeunes étudiants de niveau collégial. Ces travaux montrent que l'élan des transferts linguistiques vers le français insufflé aux jeunes allophones par l'école française s'épuise à partir de l'âge du collégial. À l'âge des études collégiales et tout de suite après, les transferts linguistiques se font davantage vers l'anglais.

Bernard Landry, ex-premier ministre, a expliqué qu'il croyait à l'époque de l'adoption de la Loi 101 avec René Lévesque et Camille Laurin, que les jeunes allophones, après des études primaires et secondaires en français, iraient tout naturellement au cégep francophone. *Les statistiques montrent que nous nous sommes trompés*, reconnaît aujourd'hui l'ancien premier ministre. *Ce que l'on a appris ces derniers temps sur le français au travail, même dans les grandes entreprises dirigées par des francophones, les chiffres récents sur l'assimilation presque totale à l'anglais des immigrants non francophones, et d'autres statistiques montrent qu'il est temps de rouvrir le dossier linguistique en général et du niveau collégial en particulier*, de mentionner M. Landry. Il estime que les médias francophones ont aussi intérêt à s'inquiéter de la situation car leurs futurs lecteurs risquent fort d'aller lire ou écouter leurs concurrents anglophones. C'est toute la société qui se doit d'être interpellée par cette tendance à l'anglicisation puisqu'il a été démontré que les gens ayant fait leurs études en anglais vont poursuivre leur vie professionnelle dans cette langue.

•••


Mario Beaulieu (Photo : Christian Gagnon)


Bernard Landry (Photos : Christian Gagnon)


Charles Castonguay a présenté le fruit de ses recherches concernant l'anglicisation de la relève québécoise. (Photo : Christian Gagnon)

La Société Saint-Jean-Baptiste



1834
Jacques Viger
Journaliste, auteur, fonctionnaire, homme politique et propriétaire foncier. Premier maire de Montréal (1833-36).



1835
Denis-Benjamin Viger (2e)
Avocat, journaliste, essayiste et homme politique. Un des dirigeants du Parti patriote. Co-fondateur de *La Minerve*.

1836-44
Les banquets font relâche pendant la rébellion.



1845
Joseph Masson (3e)
Homme d'affaires, homme politique et juge. Premier millionnaire canadien-français. Maire de Montréal (1849-51).



1846-47
Augustin-Norbert Morin (4e)
Avocat, homme politique et juge. Co-fondateur de *La Minerve*.



1848-49
Joseph Bourret
Avocat, homme politique et maire de Montréal (1842-44 et 1847-49).



1850
Édouard-Raymond Fabre (6e)
Libraire, patriote et homme politique. Maire de Montréal (1849-51).



1851-52
Ludger Duvernay (7e)
Imprimeur, éditeur, fonctionnaire, journaliste, homme politique et patriote. Fondateur de la SSJB. Co-fondateur de *La Minerve*.

La SSJB a été intimement liée non
mais à la vie du Québec tout entie
social, économique, culturel que p
ont œuvré à améliorer la qualité d
du Québec. Voici les présidents qu
ces années.



1862
Georges-René Saveuse de Beaujeu (15e)
Homme politique. Siège au Conseil législatif, (1848 et 1858-62). Président de la chambre d'Agriculture du Bas-Canada.



1863
Antoine-Olivier Berthelet (16e)
Homme d'affaires, député, philanthrope. Député de Montréal-Est (1832-34). Membre de l'Association des Fils de la liberté.



1864
Louis-Tancrède Bouthillier (17e)
Homme politique. Il occupa plusieurs postes politique et administratifs au gouvernement fédéral et à Montréal.



1865-66
Pierre-Joseph-Olivier Chauveau (18e)
Avocat, homme de lettres, homme politique, shérif et professeur. Premier ministre du Québec (1867-73).



1867-68
Charles-André Leblanc (19e)
Avocat et fonctionnaire. Il contribua à la fondation de l'école de réforme de Montréal et fit aussi partie du conseil de l'Instruction publique.



1869-70
Gédéon Ouimet (20e)
Avocat, homme politique et fonctionnaire. Maire de Saint-Michel-de-Vaudreuil (1852- 54). Deuxième Premier-ministre du Québec (1873-74).



1871
Charles-Séraphin Rodier (21e)
Marchand, avocat et philanthrope. Conseiller municipal (1847-50). Maire de Montréal (1858-62).



1872-74
Charles-Joseph Coursol (22e)
Avocat, fonctionnaire, homme politique et homme d'affaires, maire de Montréal (1871-73).



1874
Antoine-Aimé Dorion (23e)
Avocat, propriétaire d'un journal, homme politique et juge.



1875
Jacques Grenier (24e)
Homme d'affaires et homme politique. Conseiller, échevin puis maire de Montréal (1889-91).



18
Lo
Archa
(2
Notaire e
politique.
de l'Agric
et des Tra
publics da
gouverne
J-O Chau
(1867).



1893-98
Louis-Onésime Loranger (35e)
Avocat, homme politique et juge. Représentant du quartier Saint-Louis au conseil municipal de Montréal (1871-77). Juge de la Cour supérieure du Québec pour le district de Montréal (1882-1909).



1899-1904
Frédéric-Ligori Béique (36e)
Avocat et sénateur et membre fondateur du Parti national. Bâtonnier du Barreau de Montréal (1891-93), sénateur (1902-33)



1905
Joseph-Xavier Perreault (37e)
Agronome, éducateur, fonctionnaire et homme politique. Député de la circonscription de Richelieu à l'Assemblée législative du Canada (1863-67).



1905-07
Hormidas Laporte (38e)
Commerçant et banquier, maire de Montréal (1904-06).



1908-11
Joseph-Charles Beauchamp (39e)
Membre fondateur du Monument national. Il a soutenu Laurent-Olivier David et sauvé la société Saint-Jean-Baptiste pendant l'entreprise du Monument national.



1911-13
Thomas Gauthier (40e)
Président du Conseil des Arts et Manufactures, (1898). Gouverneur de l'Hôpital Notre-Dame, membre de la Chambre de Commerce de Montréal.



1913-14
Olivar Asselin (41e)
Journaliste, auteur polémiste, rédacteur en chef et propriétaire de journaux, fonctionnaire, courtier, militaire et philanthrope.



1914-15
Charles Duquette (42e)
Homme d'affaires et homme politique québécois. 33e maire de Montréal (1926). Président de la Chambre de commerce de Montréal (1930-31).



1915-24
Victor Morin (43e)
Notaire, professeur et auteur. Il a écrit le livre *Procédure des assemblées délibérantes* (Code Morin).



1924-25
Joseph-Victorien Desaulniers (44e)
Instituteur, puis homme d'affaires, il se spécialise dans l'immobilier. Administrateur de la Société nationale de fiducie. Président de la Chambre de commerce de Montréal (1926).



19
Guy Va
Avocat à
durant 50
enseigna
à l'Univer
Montréal
dent de l
d'épargn
et du dist
Montréal



1943-44
Roger Duhamel (55e)
Journaliste, rédacteur au journal *Le Devoir*, rédacteur en chef de *La Patrie*. Plus jeune président de la SSJB.



1945
Charles-Auguste Chagnon (56e)
Entré à l'adolescence dans le mouvement nationaliste.



1946-49
Arthur Tremblay (57e)
Conseiller municipal et marchand.



1950
J-Alcide Martel (58e)
Médecin. Membre du Conseil de la Vie Française en Amérique (1960), de la Société du bon parler français et de la Société canadienne d'établissement rural.



1951-53
J.-Émile Boucher (59e)
Membre du Conseil de la Vie Française en Amérique (1960) et de la Société canadienne d'établissement rural.



1954-56
François-Eugène Therrien (60e)
Avocat et homme politique.



1957-59
Paul Guertin (61e)
Avocat. Président d'un des comités du bicentenaire du Fort Ticonderoga (Société historique franco-américaine, secteur Montréal).



1960-61
Jean Séguin (62e)
Publiciste. Militant émérite de tous les mouvements, il siègera aux filiales jusqu'à leur disparition.



1962-64
Paul-Émile Robert (63e)
Conseiller municipal sous Jean Drapeau. Champion de la toponymie.



1965-67
Yvon Groulx (64e)
Vice-président de la Ligue d'action nationale durant les années 1940 sous la présidence de François-Albert Angers.



19
Dollard
(6
Dirigeant
l'Ordre d
Cartier.

1981-84
Gilles Rhéaume (74e)
Militant souverainiste et auteur qui a donné de nombreuses conférences sur les anciens présidents de la SSJB.

1985
Jean-Marie Cossette (69e)
Troisième mandat. Nommé patriote de l'année 2000-01.

1986-88
Nicole Boudreau (75e)
Première femme présidente, directrice générale du Comité de la Fête nationale lors du retour du défilé en 1990 et porte-parole de la coalition Partenaires pour la souveraineté lors du référendum de 1995.

1989-93
Jean Dorion (76e)
Sociologue. Attaché politique des ministres de l'Immigration Jacques Couture et Gérald Godin (1976-84). Directeur de cabinet du ministre délégué aux Affaires linguistiques, Gérald Godin (1984).

Monument National
1893. Inauguration du Monument National qui, pendant trois quarts de siècle, joua le rôle d'une véritable Place des Arts.

Sources :
Bulletin de la Société historique franco-américaine
Dictionnaire biographique du Canada;histoirequebec.qc.ca/publicat/vol6num1/v6n1_8bo.htm<http://www.histoirequebec.qc.ca/publicat/vol6num1/v6n1_8bo.htm> ;
Les patriotes dans les rues de Montréal, France Langlais rpsquebec.qc.ca <http://www.rpsquebec.qc.ca> ; openlibrary.org/a/OL2383691A/Adolphe-Ouimet;
Portraits historiques canadiens, Ville de Montréal ; site Web du CQCM coopquebec.coop <http://www.coopquebec.coop> ; ville.montreal.qc.ca/archives

175 ans au service de la nation

SJB 175e

btiste de Montréal

n seulement à la vie de Montréal,
r. Depuis 175 ans, tant sur le plan
olitique, la Société et ses membres
e la vie des citoyens et citoyennes
ui ont dirigé la Société au cours de



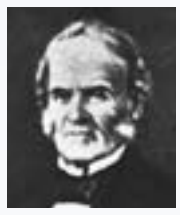
1852-53
Côme-Séraphin Cherrier (8e)
Avocat, homme politique et homme d'affaires. Député de Montréal (1834), il appuie le Parti patriote.



1854-55
Georges-Étienne Cartier (9e)
Avocat, homme politique. Premier ministre du Canada-Uni.



1856
Jacques Viger (1er)
Deuxième mandat.



1857
Jean-Baptiste Meilleur (10e)
Médecin, éducateur, fondateur du collège de L'Assomption, député et premier surintendant de l'éducation du Bas-Canada.



1858
Marc-Damase Masson (11e)
Négociant et homme d'affaires qui se se rangea du côté des Patriotes durant la rébellion. Il siégea trois ans comme échevin du quartier Saint-Laurent.



1859
Pierre Beaubien (12e)
Médecin, homme politique et propriétaire foncier. Premier Canadien français à détenir un doctorat en médecine.



1860
Frédéric-Auguste Quesnel (13e)
Homme politique, avocat et homme d'affaires. Député du comté de Kent (1820-34). Il administre la Banque du Peuple (1848-65).



1861
Romuald Trudeau (14e)
Pharmacien, marchand, auteur et homme politique. Élu conseiller municipal (1852) puis échevin (1853-56). Il participe à la fondation de la Banque du peuple (1843).



876
louis Mbeault (25e)
t homme Ministre ulture avaux ans le ement de uveau.



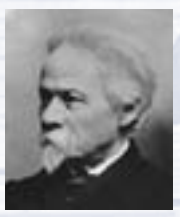
1877-78
Jean-Philippe Rottot (26e)
Médecin, professeur, rédacteur en chef et homme politique. Conseiller municipal de Montréal (1856-58). Un des fondateurs de l'hôpital Notre-Dame.



1879
Jean-Baptiste Rolland (27e)
Imprimeur, libraire, homme d'affaires, conseiller municipal et sénateur.



1880
Thomas-Jean-Jacques Loranger (28e)
Homme politique, juge et écrivain. Député de Laprairie à l'Assemblée législative du Canada-Uni (1854-58).



1881
Napoléon Bourassa (29e)
Peintre, auteur, professeur, sculpteur et architecte, il réalise la décoration et fait les plans de nombreuses églises.



1882
Louis Beaubien (30e)
Journaliste, homme politique, propriétaire terrien et homme d'affaires Député d'Hochelaga à l'Assemblée législative (1867-86) et à la Chambre des communes (1872-74).



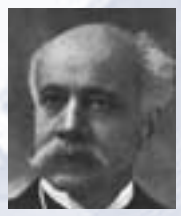
1883
Jérémie Perrault (31e)
Homme d'affaires, politicien et sénateur.



1884
Thomas-Jean-Jacques Loranger (28e)
Deuxième mandat.



1885-86
Adolphe Ouimet (32e)
Avocat et écrivain. Auteur, entre autres, de *La verite sur la question metisse au nord-ouest* (1989).



1887
Emmanuel-Persillier Lachapelle (33e)
Médecin, rédacteur en chef et professeur. Membre fondateur de la Société médicale de Montréal, de. l'Union médicale du Canada et de l'hôpital Notre-Dame de Montréal.



1888-92
Laurent-Olivier David (34e)
Journaliste, propriétaire de journaux, auteur, avocat, fonctionnaire et homme politique.



925
nier (45e)
Montréal 0 ans et nt 35 ans rsité de et présia Banque e de la cité trict de 19 ans.



1926-28
Léon Trépanier (46e)
Journaliste, conseiller municipal de Montréal (1921-38), président des fêtes du tricentenaire de Montréal (1942) et auteur.



1929
Guy Vanier (45e)
Deuxième mandat.



1930
Aimé Parent (47e)
Conseiller municipal nommé par la Chambre de commerce de Montréal (1940-50 et 1954-57). Il a aussi été membre du comité exécutif (1940-47).



1931
Victor-Elzéar Beaupré (48e)
Professeur de hautes mathématiques, membre du Conseil d'administration de la Société nationale de Fiducie et gérant bénévole de la Société nationale de Colonisation.



1932
Ernest Brossard (49e)
Gérant de la Banque d'épargne. Est mort en fonction, en prononçant un discours à son assemblée de section.



1933
Victor Doré (51e)
Comptable et enseignant. Président général de la CECM (1928-37). Spécialiste des questions d'enseignement aux élèves handicapés.



1934
Joseph-Alfred Bernier (52e)
Franco-Américain, né en 1875. Voyageur de commerce, il est un ardent défenseur de l'Église et de la culture canadienne française.



1935
Jean-Ernest Laforce (51e)
Journaliste, conférencier, correspondant parlementaire et agent du gouvernement fédéral.



1937
Joseph Dansereau (53e)
Membre de l'Action catholique canadienne. Président des Jeunes nationalistes du Québec.



1939
Louis-Athanase Fréchette (54e)
Notaire. Haut dirigeant de l'Ordre de Jacques-Cartier.



968
Mathieu (65e)
local de e Jacques-



1969-72
François-Albert Angers (66e)
Économiste et nationaliste. Professeur d'économie appliquée et d'économie d'entreprise (1938-74).



1973
Yvon Groulx (64e)
Deuxième mandat.



1973-74
André Trudeau (67e)
Membre de la Société du bon parler français de Montréal.



1975
Yvan Sénécal (68e)
Homme d'affaires. Trésorier de la Ligue d'action nationale durant les années 1940, sous la présidence de François-Albert Angers.



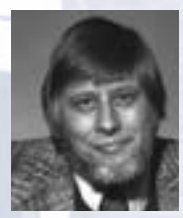
1975
Jean-Marie Cossette (69e)
Photographe aérien, fondateur de la compagnie Point du jour aviation Itée (1974).



1976
Jean-Charles DesRoches (70e)
Fonctionnaire. Fondateur de l'Association des employés de l'Impôt sur le revenu. C'est sous sa présidence que la Société déménagea à la Maison Ludger-Duvernay.



1977
André Beauchamp (71e)
Théologien. Secrétaire général du ministère de l'Environnement du Québec (1980). Président du BAPE (1983-87). Récipiendaire du prix Phénix de l'environnement (1988).



1977
Jean-Paul Champagne (72e)
Homme politique. Député du Parti Québécois (1981-85).



1978-79
Jean-Marie Cossette (69e)
Deuxième mandat. A mis sur pied les Clubs de conversation pour la francisation des immigrants.

1980
Marcel Henry (73e)
Acadien du côté québécois de la Baie des Chaleurs et indépendantiste de naissance. À la Société, il s'est intéressé aux questions administratives.

1994-96
François Lemieux (77e)
Éducateur et enseignant en génie informatique à l'école Polytechnique de Montréal.

1997-2002
Guy Bouthillier (78e)
Politologue, professeur et auteur. Professeur en science politique à l'Université de Montréal. Auteur du livre *Le choc des langues au Québec* (1972).

2003-08
Jean Dorion (76e)
Deuxième mandat. Délégué général du Québec à Tokyo (1994-2000). Député du Bloc Québécois (2008-).

2008-
Mario Beaulieu (79e)
Éducateur. Président du PQ de Montréal-Centre (1997-2002). Membre fondateur du club politique (SPQ Libre). Membre du Conseil supérieur de la langue française (2003-07). Membre fondateur du Mouvement Montréal français.

Conférence de Gilles Rhéaume tagtele.com/videos/voir/46768 <http://www.tagtele.com/videos/voir/46768> ;
Site Web officiel du Vieux-Montréal ;
Wikipedia ; Robert Rumilly http://fr.wikipedia.org/wiki/Robert_Rumilly . ***Histoire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, des Patriotes au fleurdelysé,*** 1834-1948, Montréal ; Éditions de l'Aurore, 1975, 564 pages.

Maison Ludger-Duvernay
17 mai 1976 : la SSJB s'installe à la Maison Ludger-Duvernay

Recherche de photos :
Mario Beaulieu, Yvan Beaulieu, Pierre Benoît, Jean-Daniel Cossette, Pierre Dagesse, Élaine Des Lauriers
Recherche historique :
Mario Beaulieu, Stephane Chagnon, Pierre Dagesse, Élaine Des Lauriers
Mise en page :
Pierre Dagesse
Prise d'image :
Normand Lacasse

SSJB

Québec ville assiégée
1759-1760
D'après les acteurs et les témoins

par Agathe Boyer

Chaque année ou presque amène son « Lacoursière » nouveau sous une forme ou sous une autre. Ce livre a été réalisé en tandem avec Hélène Quimper, historienne à la Commission des champs de bataille nationaux à Québec. On croyait avoir tout lu sur les tragiques évènements de 1759. Et pourtant non! Il restait l'essentiel : donner la parole aux acteurs et aux témoins eux-mêmes, privilégier un point de vue « in situ » pour rendre compte de ces quelques 600 jours qui marquèrent le début de la fin de la Nouvelle-France en Amérique. Les auteurs ont fait une recension systématique de tous les documents de l'époque : instructions royales ou militaires, journaux d'officiers, mémoires, rapports, correspondances. Ils ont retenu plus de 1000 témoignages, certains minimalistes, d'autres plus consistants. Le résultat est fascinant.

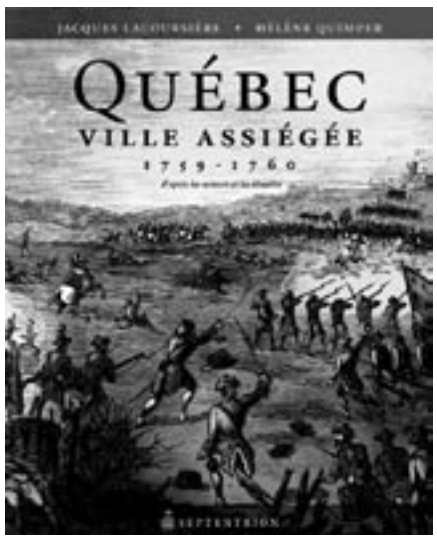
À l'été 1701, les Français réunissent à Montréal les délégués d'une quarantaine de nations indiennes qui proviennent, pour la plupart, du cœur du continent. Cet épisode est connu comme la Grande Paix de Montréal. La Nouvelle-France s'étend de la Baie d'Hudson au golfe du Mexique, de Terre-Neuve jusqu'au Mississipi. Au même moment, une guerre est déclenchée en Europe à l'occasion du problème que pose la succession au trône d'Espagne. Le conflit s'élargit et gagne rapidement la plupart des puissances européennes. La France et l'Angleterre s'opposent. La paix revient avec le traité d'Utrecht en 1713. Sans avoir perdu de combats significatifs en Amérique, la France cède ou rétrocède la baie d'Hudson, Terre-Neuve et l'Acadie. Ce démembrement de la Nouvelle-France est un mauvais signe. En 1745, cette fois dans le contexte de la guerre de la Succession d'Autriche, l'armée britannique fait, avec succès, le siège de Louisbourg. Trois ans plus tard, en échange de Madras aux Indes, l'Angleterre profite du traité d'Aix-la-Chapelle pour rendre Louisbourg. Le rappel de cette séquence de gains et de pertes n'est pas sans rappeler que le sort de l'Amérique semble bien se jouer en Europe.

Le 31 juillet 1759, Wolfe, qui assiège Québec avec une forte armée soutenue par la puissante Royal Navy, donne l'assaut du côté de Montmorency. Il est refoulé et subit de lourdes pertes. Le 13 septembre, désespéré et sans consulter son état-major, il lance une bonne partie de ses troupes à l'assaut des plaines d'Abraham. Il n'y a pas vraiment de retraite possible. Il joue le tout pour le tout. Alerté, Montcalm dirige ses troupes à la rencontre de celles de Wolfe. Il ordonne l'attaque. Wolfe est tué sur le champ et Montcalm est atteint mortellement en retraitant vers Québec. C'est la disette. Armand de Joannès, au nom des autorités de la ville, vient d'arrêter les termes de la capitulation avec George Townshend, le successeur de Wolfe.

En avril 1760, Lévis revient à Québec à la tête d'une armée de 7000 hommes et inflige une grave défaite à Murray qui a trouvé l'hiver bien long. Après la victoire de Sainte-Foy, on peut dire que c'est match nul. Les renforts seront britanniques. Le sort de la Nouvelle-France se jouera avec la capitulation de Montréal, suivie, en février 1763, du traité de Paris. Nous allons maintenant donner la parole aux acteurs de cette tragédie à partir de janvier 1759.

02-01-1759, Montcalm : émeute de quatre cents femmes. L'annonce d'une ration d'un quarteron de pain à partir du 1er janvier est ramenée à la demie-livre. 10-02-1759, Berryer à Vaudreuil et Montcalm : vous ne devez pas hésiter de faire marcher tous les hommes en état de porter les armes, en laissant aux vieillards, aux femmes et aux enfants le soin de continuer les travaux de la terre. 08-03-1759 Montcalm : L'Angleterre persiste toujours dans le projet d'envahir le Canada et doit l'attaquer par plusieurs côtés, avec près de quatre vingt mille hommes. 12-04-1759, Montcalm : à peine pourrons-nous mettre dix mille hommes en campagne contre au moins soixante mille. Nous manquons de munitions de guerre, et encore plus de vivres. Nous n'avons dans nos magasins que de quoi nourrir huit mille hommes pendant un mois. 21-06-1759, Inconnu : un courrier venant d'en bas rapporte qu'il y a, compris les vaisseaux dont nous eusme nouvelles hyer, 132 voiles, sans y comprendre 32 qui sont depuis l'Isle aux Coudres jusqu'à l'Isle d'Orléans, ce qui fait ensemble 164 voiles. 27-06-1759, La Pause : Elle (armée) pouvoit consister alors à 7 à 8000 hommes. On placea une partie de l'armée sur les hauteurs de Beauport et le reste dans la plaine. Mrs les marquis de Vaudreuil et Montcalm se placèrent, occupant les endroits les plus essentiels pour la défense. 24-06-1759, Inconnu : J'estime que depuis le commencement du bombardement à venir à ce jour, les ennemis nous ont envoyé au moins 14 à 1500 bombes; plus de 80 maisons sont incendiées. 23-07-1759, La Pause : les ennemis tirèrent dans la nuit à boulets rouges sur la ville et y jetèrent beaucoup de bombes carcalles (carcasses) et pôts à feu avant même minuit. Tout un quartier de la ville fut embrasé. La cathédrale et 16 maisons furent réduites en cendres. 09-08-1759, Malartic : presque toute la basse a été incendiée. Je n'ai pas vu de spectacle plus affreux que celui de la ville; depuis les Jésuites jusqu'à la partie du fleuve qui baigne la basse ville. 11-08-1759, Vaudreuil à Lévis : vous savez, monsieur, le pressant besoin où nous sommes de vivres. L'armée manquera totalement de vivres si nous ne recevons, avant ou dans le temps que je viens d'avoir l'honneur de vous dire les farines en question.

13-09-1759, Religieuse de l'Hôpital général de Québec : après avoir été près de trois mois à l'ancre, à se morfondre au port, sans oser s'exposer à une seconde attaque, ils prenaient la parti de s'en retourner. Mais le Seigneur, dont les vues sont impénétrables et toujours justes, ayant résolu dans son conseil de nous livrer, inspira au Général anglais de



faire encore une tentative avant son départ. Il la fit de nuit, par surprise. On devait, cette même nuit, envoyer des vivres à un corps de troupes qui gardait un poste sur une hauteur proche de la Ville. Un malheureux déserteur les en instruisit, et les persuada qu'il leur serait facile de nous surprendre et de faire passer les berges sous le Qui vive de nos Français qui devaient s'y rendre. Ils profitèrent de l'occasion, et la trahison réussit. Ils débarquèrent à la faveur du Qui vive; l'Officier qui commandait s'aperçut de la surprise mais trop tard. L'ennemi se trouva par cette entreprise au cœur de Québec. Mr. De Montcalm, Général, s'y transporta à la tête de ses troupes en diligence. Nos propres bataillons ne se donnèrent pas le temps d'attendre que notre armée fût arrivée et en état de les seconder; ils donnèrent, à leur ordinaire, avec impétuosité sur l'ennemi qu'ils tuèrent en grand nombre mais ils furent accablés par leur artillerie. Ils perdirent de leur côté leur Général, et grand nombre d'Officiers. Notre perte n'égala pas la leur en nombre, mais elle ne fut pas moins douleureuse. Mr. De Montcalm, Général, et ses principaux Officiers y perdirent la vie.

14-09-1759, Foligné : à huit heures du soir dans l'église des urcelines fut enterré dans une fosse faite par le travaille de la bombe, Mr. le Marquis de Montcalm décédé du matin à quatre heures après avoir reçu tous les sacrements. Jamais général n'avoit été plus aimé de la trouppe et plus universellement regretté. 18-09-1759, Foligné : à huit heures du matin fut de retour Mr. Joannes avec trois copies de la capitulation, que Mr. De Ramsay ayant signé et gardé une copie par devers luy, renvoya les deux autres au général anglois, qui détacha quelques compagnies de grenadiers qui vinrent prendre possession de la ville. À 3 heures après-midy le 18 les portes de la ville ont été ouvertes et la garnison anglaise est entrée.

Conclusion : Il est incontestable que la France n'a pas fait l'effort nécessaire au fur et à mesure que le conflit se développait. Le nombre n'y était pas, le ravitaillement non plus. C'est d'ailleurs la disette qui a fait la différence. Par contre, la qualité et la bravoure furent au rendez-vous. Montcalm lui-même, malgré ses défauts, est un remarquable militaire et il est secondé par des officiers intelligents et courageux : le chevalier de Lévis, Louis-Antoine de Bougainville, Pierre Pouchot, François-Charles de Bourlamarque, l'extraordinaire Jean-Daniel Dumas et ce brave Dubois de la Miltière et combien d'autres…

Dans Québec ville assiégée 1759-1760, ce ne sont pas des empires ou des entités géopolitiques qui s'affrontent, mais des êtres humains qui rendent compte des événements et expriment à l'occasion leurs émotions. Que Jacques Lacoursière et Hélène Quimper soient remerciés pour ce surplus d'humanité.

L'historien Jacques Lacoursière a l'insigne honneur d'être en 2007 le 15e récipiendaire du prix Gérard Morissette, la plus haute distinction décernée par le gouvernement du Québec pour une contribution exceptionnelle à la mise en valeur du patrimoine des Québécois. •••

Source : Lacoursière, Jacques et Hélène Quimper, *Québec ville assiégée 1759-1760,* Québec, Les éditions du Septentrion, 2009.

Les élus municipaux
Prendre pour la langue

par André Kahlé



Quand donc les élus municipaux prendront-ils position pour le français?

Le Québec est le dernier foyer national du français en Amérique. Partout ailleurs, l'anglais s'impose naturellement. Les Canadiens ont refusé le bilinguisme de Trudeau. Seuls les Québécois ont pris ce fardeau sur leurs épaules.

Mais ce fardeau a un prix, il nous mène à l'anglicisation lente mais inexorable de notre société.

Nos élus municipaux croient faire preuve d'ouverture en pratiquant un bilinguisme constant et surtout, en ne protégeant pas l'espace public contre l'invasion des noms d'entreprises à consonnance anglaise. Ils ne sont pas conscients de leur devoir de faire connaître nos règles à ces nouvelles entreprises.

Il serait pourtant facile à nos dirigeants et fonctionnaires municipaux, à qui toutes ces entreprises doivent s'adresser pour obtenir un permis d'affaires, de suggérer que leur nom commercial et l'affichage se fasse en français. On peut expliquer les nombreux avantages de l'affichage français pour le nouveau commerçant, comme un meilleur sentiment d'appartenance à leur nouvelle communauté, et surtout le fait que la majorité des clients sont justement francophones.

Il n'y aurait pas besoin d'aucune coercition : quand les entreprises étrangères qui s'installent au Québec se rendent compte que le français y est primordial, elles acceptent volontiers de s'y plier, puisque ce sont les affaires qui l'exigent et que la plupart reconnaissent que le client a toujours raison. C'est ainsi que nombre d'entreprises étrangères ont adopté, au Québec, un nom commercial en français pour être mieux perçues.

Si on laisse les *Planet World, Bob's Golf, Home Depot, Future Shop, Mountain…* et autres s'établir ici sans leur demander de changer ces noms, notre espace visuel commercial aura bientôt perdu son visage français et son attrait culturel pour ceux qui viennent nous visiter.

Il est temps que nous abandonnions notre servilité à l'égard de l'anglais. Connaître plusieurs langues est un atout pour chaque individu, bien sûr. Mais quand on renonce à imposer notre propre langue sur le seul territoire où il reste une chance de la parler, nous pavons la voie à notre propre disparition.

Il est désolant que les candidats au municipal n'aient pas eu le courage de prendre publiquement position sur ce sujet. Les dernières élections municipales étaient une occasion en or pour eux de se prononcer pour le français. Pour plusieurs électeurs, c'est une une bonne façon de départager à qui ira leur vote. Souvent, il ne reste pas grand chose pour distinguer ces candidats les uns des autres …

•••

La bataille des plaines d'Abraham
1759 – 1760
Nouveau regard

par Georges Bellemare



Qu'en-est-il exactement de la bataille des plaines d'Abraham et de la conquête de la Nouvelle-France par l'Angleterre?

Les faits

- Le 18 juin 1759, début du siège de Québec par la flotte anglaise du général Wolfe.
- Bombardement de Québec par les bateaux anglais durant trois mois.
- Diverses tentatives, toutes infructueuses, de débarquements par les troupes britanniques le long de la côte de Beaupré durant l'été 1759.
- Dans la nuit du 12 au 13 septembre 1759, escalade par les bataillons de Wolfe de la falaise à l'Anse au Foulon.
- Affrontement sur les plaines d'Abraham entre les régiments anglais et français, le 13 septembre 1759.
- Le 18 septembre 1759, remise de la ville de Québec aux Anglais et ceux-ci y passent l'hiver.
- Le 28 avril 1760, à Sainte-Foy près de Québec, victoire de l'armée française commandée par Lévis sur les troupes anglaises dirigées par Murray.
- Manque de munitions tant chez les bataillons anglais que français après cette victoire française du 28 avril 1760. Résultat : ce dernier affrontement armé annule le premier. Pour utiliser une expression contemporaine : 1 à 1 – PARTIE NULLE.
- Du 29 avril au 9 mai 1760, attente des renforts provenant ou d'Angleterre ou de France.
- Le 9 mai 1760, arrivée devant Québec, vers onze heures de l'avant-midi, de trois navires battant pavillon britannique.
- Le 8 septembre 1760, capitulation de Montréal par manque de munitions, devant les troupes de Murray.

Analyse

Le général Wolfe, après trois mois de bombardement de la ville de Québec provenant de sa flotte ancrée devant le cap Diamant, n'a toujours pas pu déployer ses troupes au pied des fortifications de Québec. Voyant le temps filer avec l'arrivée très bientôt des tempêtes d'automne, causant souvent de mortels naufrages, ses provisions et surtout ses munitions s'épuisant, Wolfe décide alors de jouer le tout pour le tout. Il tente de débarquer en amont de Québec, dans une petite anse, non surveillée, avant de repartir pour l'Angleterre, si la tentative échoue. Il réussit ce tour de force. Ses troupes avancent alors vers les remparts de la ville, en ce matin du 13 septembre 1759. Le général Montcalm, n'écoutant que son courage et surtout sa propre opinion sans tenir compte de l'avis de ses aides, ordonne alors à ses compagnies de sortir hors des murs de la ville pour affronter l'ennemi en terrain découvert sur les plaines d'Abraham. Montcalm n'a ni compris ni réalisé qu'il n'avait qu'à attendre à l'intérieur des remparts de Québec – fortifications imprenables – car le temps jouait en sa faveur avec l'arrivée de l'automne qui obligeait, par conséquent, le départ inéluctable et imminent de la flotte anglaise.

Jusqu'à présent, cet affrontement entre Anglais et Français, survenu sur les plaines d'Abraham, a presque toujours été présenté comme étant la grande bataille décisive soulignée par la mort du général Montcalm et du général Wolfe durant le combat. Elle venait aussi ratifier symboliquement, par leur sacrifice, ce tournant majeur de l"histoire du Canada et sonner le glas de la fin de la Nouvelle-France. C'est justement cette association de la conquête britannique de la Nouvelle-France avec la glorieuse victoire anglaise des plaines d'Abraham qui ne rend pas justice à l'histoire.

La réalité s'avère beaucoup plus modeste et plus prosaïque. Peut-on imaginer les historiens anglais ne pas glorifier et mettre l'accent sur cette victoire inespérée du 13 septembre 1759, remportée malgré la mort héroïque du général James Wolfe, devant Québec? Impossible de ne pas abonder en ce sens du côté anglais. Quant à elle, la défaite de Murray, à Sainte-Foy, le 28 avril 1760, passe presqu'inaperçue dans l'histoire rédigée par ces mêmes historiens; n'ayant pas été menée brillamment par des généraux, elle demeure, à leurs yeux, sans éclat alors qu'elle ne changeait rien – en apparence – pour la suite des événements, puisque les Anglais demeuraient à l'intérieur des murs de Québec.

Pourtant… pourtant, ce 28 avril 1760 a marqué définitivement la fin des affrontements entre les deux armées. Il n'y a plus eu d'autres combats parce que plus personne n'avait de munitions. À compter, non pas du 13 septembre 1759, mais bien de cette date du 28 avril 1760, les deux forces adverses sont devenues impuissantes. À ce moment-là, la partie est donc nulle. De par ce résultat, il est impératif d'accorder – en toute impartialité – la même importance à ces deux batailles. Ce point est crucial et incontournable, si on veut écrire notre histoire en toute honnêteté et en n'adoptant pas la perspective des vainqueurs, point de vue projeté et développé par les historiens anglais. Ces derniers n'allaient certainement pas souligner ce caractère d'égalité entre les deux armées survenu ce 28 avril. Comment peuvent-ils célébrer la victoire de l'armée britannique au lendemain de cette journée de printemps 1760 ? Étant une défaite anglaise et ne voulant surtout pas vanter la victoire française du 28 avril 1760, les historiens anglais focalisent et développent donc leur récit en valorisant et en glorifiant la victoire des plaines d'Abraham. Ainsi l'attention est détournée tout en évitant de préciser la véritable situation peu glorieuse d'une armée sans munitions, soit d'une armée impuissante, réduite maintenant à l'inertie et, de plus, la position d'égalité entre les deux camps anglais et français n'est surtout pas abordée ni soulevée.

En comparant, il est facile de constater que les historiens francophones du XIX^{e} siècle aient rédigé l'histoire à partir du canevas composant le fond de celle déjà établie par les historiens anglais. Il semble donc véridique que ce soient les vainqueurs qui écrivent l'histoire. Aucun historien contemporain du Québec n'a mis en doute, jusqu'à maintenant, la perspective de cette page historique, pas même Lionel Groulx. Aucun d'entre eux n'a souligné ce point capital dans nos annales historiques, conséquence de la victoire de Sainte-Foy. Les deux camps sont à forces égales. Parce qu'ils n'ont plus de munitions pour continuer le combat, ils sont réduits à l'inertie. Situation pour le moins humiliante pour n'importe quelle armée !

Dans cette situation, ce n'est conséquemment pas l'armée britannique qui a remporté la victoire décisive, cédant ainsi la Nouvelle-France à l'Angleterre en 1760. Si ce ne sont pas les troupes anglaises, qui est-ce donc ? C'est le destin auquel on ne peut rien. Mais, en histoire, peut-on faire intervenir les forces du destin, du hasard ou de la fatalité ? En effet, ces forces jouent autant pour le commun des mortels que pour une nation. Ainsi, le 9 mai 1760, le sort en est jeté lorsqu'apparaissent devant Québec des bateaux aux couleurs anglaises. Au 28 avril, rien n'était encore définitivement joué et la situation était au point neutre. Depuis cette date, tout le monde des deux camps savait, sans l'ombre d'un doute, qu'il n'y aurait plus de combat possible et que la capitale de la Nouvelle-France demeurerait ou française ou tomberait définitivement entre les mains anglaises, selon l'arrivée du premier bateau européen. Comme bien d'autres qui le pensaient aussi, le chevalier de Lévis écrivait, en juin 1760, que si la France avait envoyé ses navires de Bordeaux, non pas le 10 avril 1760, mais en mars, l'arrivée d'une seule frégate française devant la flotte anglaise aurait sauvé la Nouvelle-France. Les Anglais, même à l'intérieur des murs de Québec n'auraient plus eu qu'à plier bagage, à regagner leurs navires et à rentrer le plus vite possible en Angleterre. Le sauvetage de sa colonie canadienne par la France, effectué sans nécessiter de combat, n'aurait pas revêtu un caractère brillant ou glorieux, pas plus que n'est en réalité l'arrivée de la flotte anglaise, devant Québec, le 9 mai 1760. […]

Même histoire

Vient de paraître aux Éditions de l'Homme un ouvrage de l'historien D. Peter MacLeod, *La vérité sur la bataille des plaines d'Abraham.* Michel Lapierre en donne un résumé dans *Le Devoir* du 22 février 2009, F 5, sous le titre: *Les agités des plaines d'Abraham.* Suite à ses recherches, Peter MacLeod apporte de très intéressantes précisions historiques, mais demeure fidèle lui aussi, à la même perspective tracée par ses prédécesseurs, les historiens anglais, et n'aborde pas le point crucial d'égalité entre les deux armées survenu au lendemain du 28 avril 1760, la victoire française de Sainte-Foy annulant celle des plaines d'Abraham.

Quelle conquête ?

La conquête d'un territoire ou d'un pays est une chose, mais la conquête d'un peuple ou d'une nation en est une autre très différente parce que la première n'entraîne pas nécessairement la seconde. La conquête territoriale consiste à battre son occupant et à diriger à sa place. La conquête d'un peuple ou d'une nation s'avère beaucoup plus difficile à réussir. Il n'y a de véritable conquête d'une nation que lorsque celle-ci accepte en définitive d'être conquise. […] Malgré tous les efforts déployés à l'époque par l'Angleterre, efforts poursuivis maintenant par le Canada anglais, le vieux Québécois – qu'on a nommé en premier, Français du Canada, puis Canadien, puis Canadien-français et maintenant Québécois – ce vieux Québécois, au fond de son âme, n'a jamais accepté d'être vaincu et depuis 1763, il a résisté aux attaques du gouvernement britannique, et maintenant, il lutte et s'oppose aux attaques du Canada anglais. À chaque époque, sauf de notoires vendus et d'autres qui ont accepté d'être personnellement vaincus, ceux-ci ne constituant que quelques exceptions, la nation québécoise n'a toujours pas été vaincue parce qu'elle ne le veut pas et qu'elle n'accepte toujours pas d'être assimilée au Canada anglais. Même plus, elle a développé sa propre culture. Où se situe donc alors la véritable conquête britannique de la Nouvelle-France ? Elle n'a été réelle que sur le plan du territoire, mais jamais l'Angleterre n'a conquis la seule nation qui a fondé ce nouveau pays en Amérique, ni sa langue, ni sa culture française.

Conclusion

La conquête territoriale de la Nouvelle-France par l'Angleterre, obtenue sans combat, repose donc uniquement sur l'action du destin et de la fatalité. En effet, le 28 avril 1760, dans les deux plateaux d'une balance symbolique soupesant le sort de la Nouvelle-France, la victoire française est venue équilibrer la victoire anglaise. Le 9 mai 1760, vers onze heures, hors de tout contrôle militaire, politique ou même humain, se concrétise le choix du destin en faisant pencher le plateau de la balance en faveur de l'Angleterre.

Devant cette constatation, la bataille des plaines d'Abraham garde, certes, son importance, importance qui n'est cependant pas plus grande que celle de Sainte-Foy. Ainsi, le combat de 1759 prend sa juste place et sa véritable valeur. Elle perd l'auréole et la fausse attribution que les historiens anglais lui ont accordées en la proclamant bataille décisive qui a donné la Nouvelle-France à l'Angleterre, attribution équivoque reprise par les historiens francophones. Elle n'a jamais été le point culminant et décisif de la conquête britannique du territoire canadien. Ce tournant historique, déterminant et crucial, a été fixé, hors de toutes les stratégies militaires et politiques, le 9 mai 1760.

Si le peuple québécois disparaissait un jour, ce ne serait pas parce qu'il a été conquis, mais par faute de combattants et par assimilation aux anglophones du reste du Canada et des États-Unis.

Il faudra, peut-être, un certain temps aux historiens pour se pencher sur ce nouveau regard sur la conquête de 1760, pour admettre et reconnaître l'impartialité, la véracité, la validité et la justesse de ce point de vue, qui n'est manifestement pas celui des anglophones du Canada. Peut-être faudra-t-il attendre une nouvelle génération de chercheurs pour qu'elle s'intègre dans nos manuels d'histoire. Peu importe puisque la vérité, même voilée, réussit à un moment donné, à émerger et à se faire connaître. N'est-ce pas ce que recherche en définitive tout consciencieux historien? •••

Georges Bellemare est recherchiste en histoire et auteur. Il est membre à vie de la Société historique de Québec et de la Société historique de Montréal.



Lettre au prince Charles

Monsieur Charles Philip Arthur George, prince de Galles,

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal constitue la plus ancienne institution militante toujours active pour la promotion et la défense du français en Amérique. À titre de président de cette Société, je dois vous informer que votre visite au Québec, en tant que représentant de la couronne britannique, n'est pas la bienvenue. L'histoire de l'institution que vous représentez est à l'origine d'une série de gestes oppressifs et destructifs ayant eu comme finalité de chercher à faire disparaître ce peuple issu de la Nouvelle-France, qu'on appelait canadien, puis canadien-français, et qui forme aujourd'hui le cœur de la nation québécoise, avec tous ceux qui en ont fait leur patrie au fil du temps.

Cette histoire, dont vous êtes l'un des plus fidèles représentants, est celle d'un ethnocide, ou génocide culturel, qui se définit par la destruction des caractéristiques culturelles d'un groupe ethnique par un groupe plus puissant. Deux cent cinquante ans après notre Défaite originelle, le sol d'Amérique du Nord porte la vie de millions de descendants d'origine française ayant tout oublié de leurs racines, jusqu'à leur langue, conséquences des mesures racistes et violentes imposées par ceux qui ont porté ce titre que vous affichez si fièrement.

En 1755, plus de 12 500 Acadiens, sur une population de près de 15 000 habitants, furent déportés. De ce nombre, 7 500 à 9 000 moururent en conséquence de cet exil ou en essayant d'y échapper. […]

L'histoire de ce Canada, un des joyaux de votre Couronne, un pays dont votre mère, la reine Élizabeth est encore aujourd'hui officiellement la cheffe suprême, est jalonnée de telles exactions, de telles tentatives pour briser, même par la force, toute forme de résistance à notre anglicisation.

Ainsi, vous avez semé la terreur, la répression et la mort sur les rives du Saint-Laurent après la Conquête. Vous avez réprimé dans le sang le mouvement des Patriotes de 1837-1838, qui revendiquait la démocratie parlementaire et l'émancipation nationale. Vous avez exilé et même pendu nos dirigeants. Vint ensuite l'Acte d'Union en 1840. Suite aux recommandations de Lord Durham, demandant l'annexion du Haut-Canada et du Bas-Canada afin de créer une majorité anglaise et éventuellement d'assimiler complètement les Canadiens-français, vous avez créé cette entité, ce Canada en gestation où l'anglais devenait la seule langue officielle. Vous aviez compris que la force, seule, ne pouvait nous éliminer. Il fallait se débarrasser de notre langue, de notre culture, ces vecteurs du souvenir de nos ancêtres nous permettant encore et toujours de résister à la domination britannique.

[…]

Les mesures ethnocidaires les plus dévastatrices ont par la suite consisté à bannir l'apprentissage du français. Pendant plus d'un siècle et jusque dans les années soixante, toutes les provinces canadiennes à majorité anglophone ont adopté ou maintenu des lois interdisant l'enseignement en français, même comme langue seconde, dans les écoles publiques. […]

Succédant aux législations ethnocidaires canadiennes, les politiques de bilinguisme officiel instaurées par le gouvernement Trudeau n'ont en rien réparé les torts causés au peuple acadien et aux communautés francophones hors Québec. Partout à travers le monde, le bilinguisme institutionnel (et non pas individuel) favorise invariablement la disparition progressive des langues minoritaires.

Malgré que la Loi 101 ne visait qu'à établir ce qui constitue la normalité dans la plupart des états modernes, le Canada anglais ne l'a jamais acceptée. Le gouvernement fédéral n'a jamais cessé d'intervenir pour favoriser la langue anglaise au détriment du français. Le fédéral a commandité à coup de millions de dollars les groupes de pression comme Alliance Québec et son successeur : le Quebec Community Group Network (QCGN). Dans ce contexte, la Loi 101 a subi plus de 200 modifications. Il est proprement scandaleux qu'à l'heure actuelle, le gouvernement fédéral finance encore des groupes voués à l'anglicisation du Québec.

Certaines clauses de la constitution de 1982 ont été conçues spécifiquement pour affaiblir les mesures scolaires de la Loi 101. C'est en vertu de cette constitution qu'aucun gouvernement québécois n'a accepté de signer, que la Cour suprême a récemment invalidé la Loi 104, affaiblissant le cœur de la Charte de la langue française du Québec. La couronne britannique s'est faite complice de ce coup de force en permettant le rapatriement de la constitution contre la volonté du Québec et en récompensant ceux qui, comme Jean Chrétien, ont été des artisans de l'affaiblissement de la nation québécoise.

Le plus ironique, c'est qu'après l'ethnocide d'une large proportion des francophones du reste du Canada et l'assimilation croissante de ceux qui résistent courageusement, tout mouvement au Québec pour le renforcement de ce qui reste de la Loi 101 se fait taxer de xénophobie ou d'extrémisme. Les Québécois ne doivent plus se laisser culpabiliser et calomnier de la sorte à travers le monde par la presse anglo-saxonne. Il est plus que temps de briser le silence sur le passé ethnocidaire du Canada anglais et de la couronne britannique et d'exiger réparation.

Dans ces conditions, M. Charles Philip Arthur George, prince de Galles, votre visite officielle n'est pas la bienvenue au Québec. Votre présence en tant que représentant d'une monarchie ayant cherché à nous éliminer depuis des siècles le justifie pleinement. L'institution que vous représentez nous coûte 40 millions de dollars par année et un récent sondage a démontré que 86 % des Québécois désirent rompre leur lien avec la monarchie britannique.

Vous pouvez pourtant vous amender. Vous pouvez enfin vous excuser au nom de la Couronne pour la déportation des Acadiens et pour votre participation à l'ethnocide d'une large part de la population d'origine canadienne-française en Amérique. Vous pouvez également militer pour respecter les vœux du peuple québécois de ne plus avoir à subir l'affront de voir ses élus prêter serment devant la couronne et d'attendre que le lieutenant-gouverneur signe toutes les lois. […]

Si la couronne britannique reconnaît ses torts et s'excuse, nous vous accueillerons à bras ouverts. Dans le cas contraire, votre visite devra être interprétée comme du mépris envers la nation québécoise. Nous appuierons les manifestations contestant votre visite et nous en profiterons pour faire connaître le comportement ethnocidaire de la Couronne britannique envers les francophones à travers l'Amérique.

Cordialement,

Mario Beaulieu,
Président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

Charles et Camilla éconduits sur la rue de Bleury

par Christian Gagnon



Les manifestants portaient une bannière dénonçant le génocide culturel perpétré par l'armée et les dirigeants britanniques. (Photo : Christian Gagnon)

Le 10 novembre dernier, à Montréal, un fort contingent de militantes et militants de la SSJB s'est joint aux participants du Réseau de résistance du Québécois (RRQ) lors d'une bruyante manifestation ayant réservé un accueil à l'image de l'impopularité de la monarchie britannique au Québec. Devant la caserne du Régiment royal canadien des Black Watch, les sympathisants de la SSJB ont arboré une grande bannière portant les mots «GÉNOCIDE CULTUREL» en lettres sanguinolentes pour bien témoigner du sort cruel qu'ont réservé pendant plusieurs siècles l'armée et les dirigeants britanniques aux francophones d'Amérique. Vers 18 h, alors qu'approchait le cortège policier accompagnant la limousine princière, l'escouade tactique du SPM a dispersé sans ménagement les participants scandant *Démocratie! Démocratie!* pour revendiquer leur droit de manifester. Après quelques échaufourrées, Leurs Majestés Charles, Prince de Galles, et Camilla, Duchesse de Cornouailles, ont finalement pu s'introduire dans la caserne par une porte dérobée à l'arrière du bâtiment. Mais (*how shocking!*), les manifestants avaient causé un fâcheux retard de 45 minutes à la visite du couple. *Je voudrais m'excuser pour le retard, j'ai eu l'impression qu'il y avait quelque perturbation locale,* a alors dit le Prince à ses hôtes, selon ce qu'a rapporté le quotidien *La Presse*. Comme quoi Charles porte autant d'attention aux manants des colonies de l'Empire qu'aux sondages indiquant que 86 % des Québécois considèrent désuète et archaïque l'institution qu'il représente. Mais les militantes et militants de la SSJB, bannière en mains, ainsi que leur président Mario Beaulieu, peuvent être fiers d'avoir fait faire le tour du monde à leur message par médias interposés, à cette occasion. Adieu, Charles et Camilla!

•••



Les manifestants ont bloqué l'accès à la caserne du Régiment royal canadien. (Photo : Christian Gagnon)

Hommage au grand patriote Pierre Falardeau

« Rien n'est plus précieux que la liberté et l'indépendance! »

Le mouvement indépendantiste a perdu un de ses plus ardents et flamboyants militants. Cinéaste et écrivain, il insufflait sa passion pour le Québec à travers son art. Sa colère et son indignation face à l'injustice et aux attaques contre le peuple québécois contribuaient à secouer cette attitude de colonisé, cette soumission tranquille qui nous a trop souvent affecté collectivement. Il était profondément généreux et disponible aux militants. Outre ses activités professionnelles, il participait à d'innombrables assemblées de façon bénévole.

C'est avec une grande fierté que la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal lui a décerné le titre de Patriote de l'année en 2002. C'était un authentique patriote, dans le sens le plus noble du terme.

Il laisse dans le deuil sa conjointe, Manon Leriche, et ses enfants, Jules, Hélène et Jérémie. La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal leur offre ses plus profondes condoléances.

La Société Saint-Jean-Baptiste a tenu à transmettre ses condoléances à la famille de Pierre Falardeau par le biais d'une publicité dans le cahier spécial paru dans *Le Devoir* du samedi 3 et du dimanche 4 octobre 2009.

Nous lui disons merci. Que sa mémoire nous incite à continuer le combat avec plus d'intensité que jamais! •••

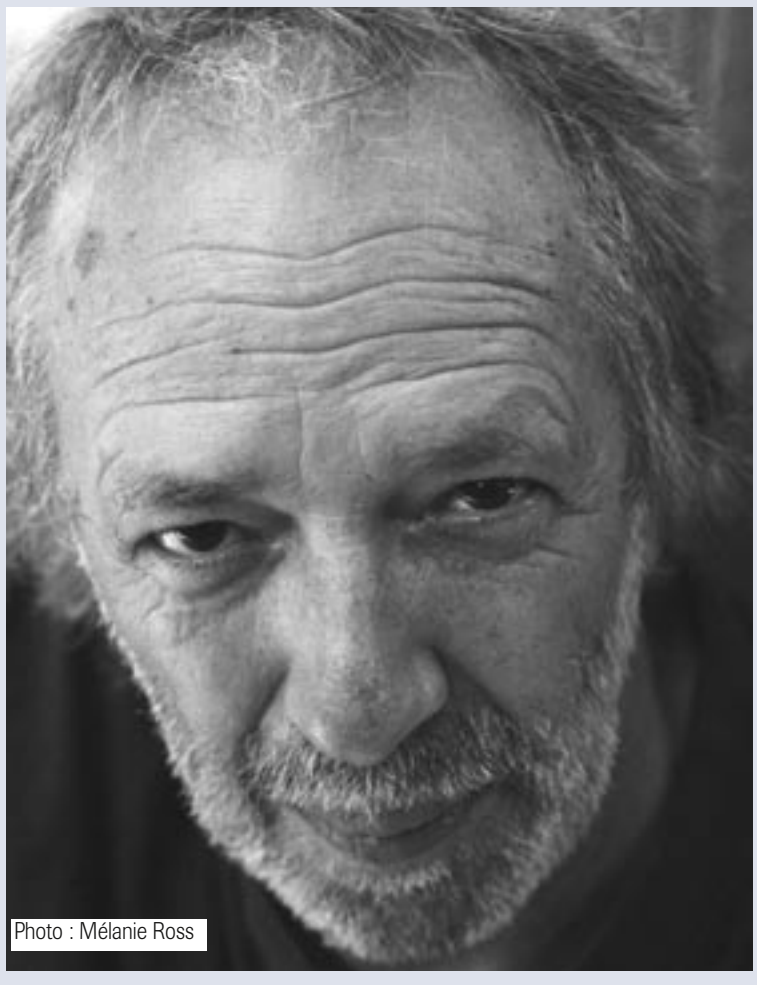


Photo : Mélanie Ross

Université d'été du MNQ

Le pouvoir, pour quoi faire ?

Par Pierre Serré

Avec en tête Mario Beaulieu, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, une délégation du Conseil général s'est rendue à l'université d'été du Mouvement national des Québécoises et des Québécois (MNQ) les 19 et 20 septembre derniers à l'hôtel Chéribourg, dans le canton d'Orford.

Les représentants de la SSJB se déclarent tout d'abord ravis des contributions souvent éclairantes des chercheurs et chroniqueurs invités à exposer leurs réflexions sur un sujet pertinent pour tous les militants : « Le pouvoir, pour quoi faire ? ».

Le thème de l'exercice du pouvoir et du nationalisme a donc été au cœur des exposés des panélistes. La présidente du MNQ, M^me^ Chantale Trottier, a d'ailleurs insisté en ouverture sur l'importance primordiale du nationalisme dans l'histoire du peuple québécois et dans son désir d'accession à sa souveraineté. Cette importance ressort d'autant plus que, depuis le référendum de 1995, les charges du gouvernement fédéral contre l'identité québécoise se sont faites plus intensives et plus pernicieuses qu'elles ne l'ont été auparavant et que le nationalisme sert plus que jamais de rempart dans ce combat vital.

De leur côté, les membres du MNQ ont, en général, soigneusement évité d'interpréter le sens de ce combat en le définissant de manière restrictive par la conquête du pouvoir, l'exercice d'une gouvernance nationale centrée sur la défense de l'identité nationale, et éventuellement l'indépendance. Pour la plupart, ce nouveau projet collectif reste difficile à discerner du projet d'« affirmation nationale » de l'ex-premier ministre péquiste Pierre-Marc Johnson.

D'entrée de jeu, soulignons que les militants comme les chercheurs invités ont clairement démontré leur souci de ne pas situer leur action en marge du politique. En effet, le combat des Québécois(es) n'a pas à être réduit à des initiatives militantes et gouvernementales qui visent à consolider l'identité nationale, notamment en s'attaquant aux mythes caractéristiques de notre action politique, tel que celui de notre prétendue impuissance collective congénitale. Cette explication culturelle des obstacles se présentant devant le peuple amène à l'évitement de l'examen des causes de cette impuissance, à éviter, par conséquent, de rechercher et d'établir les changements structurels qui rétabliront le pouvoir des francophones (selon leur poids démographique réel). Ne pas concevoir l'action dans le politique revient à donner une marge de manœuvre à des dirigeants qui n'en demandent généralement pas tant.

Le Patriote vous présente des résumés des trois ateliers tenus à l'université d'été. Les lecteurs trouveront dans le présent numéro le résumé du premier atelier. Les résumés des deux autres suivront dans les prochaines éditions.

Premier atelier

Le professeur de science politique de l'Université de Sherbrooke Jean-Herman Guay y est tout d'abord allé d'un mot d'ouverture plus que négatif quant à la santé des mouvements nationaliste et souverainiste. À ses yeux, la progression est terminée depuis le début des années quatre-vingt au moment où René Lévesque était au pouvoir. Pour lui, les Québécois ne désirent pas aller plus loin que là où ils sont déjà allés jusqu'à présent. Le mouvement s'est essoufflé, les dirigeants péquistes n'ont plus de prise. Pour cause, les citoyens ne sont plus au rendez-vous. Un message froidement accueilli par l'assistance.

Le premier atelier a débuté par deux solides présentations, l'une de l'étudiante au doctorat en sociologie Joëlle Quérin et l'autre par l'étudiant au doctorat en démographie Patrick Sabourin. De son côté, Joëlle Quérin s'est attaquée à l'entreprise de déconstruction de l'identité nationale québécoise menée par le gouvernement fédéral et… amplement relayée par le gouvernement québécois. Sa démonstration était à l'effet que, sous le couvert du multiculturalisme, les politiques publiques (fédérales, provinciales, municipales et autres) favorisent les revendications de toutes les communautés minoritaires et dévalorisent systématiquement les revendications issues de la majorité francophone. L'État, celui du Québec en particulier, travaille à la déconstruction de l'identité nationale par la mise en place de politiques antidiscriminatoires qui s'avèrent, en réalité, antinationalistes. Il n'existe ainsi aucune politique ni aucun service public qui puissent valoriser la culture et l'identité de la majorité qui ne puissent être jugés discriminatoires envers les minorités. Dans le monde forgé par l'État moderne, la culture et l'identité de la majorité n'ont pas droit de cité. Quelques chercheurs (telle la sociologue de l'Université de Montréal Marie McAndrew) et lieux de création de connaissances universitaires



Mario Beaulieu s'adressant aux participants de l'Université d'été. (Photo : France Langlais)

(Métropolis) produisent les documents sur lesquels sont assises ces politiques publiques. Des personnalités politiques de tous horizons ont véhiculé avec force cette idéologie, telle que la ministre libérale de l'Immigration et des Communautés culturelles, Yolande James, mais aussi son prédécesseur péquiste, André Boisclair. Aux citoyens la tâche de tenter de refuser ce type de politiques publiques.

Patrick Sabourin a pour sa part présenté un exposé sur l'essentiel de la dynamique démolinguistique québécoise. Selon le chercheur, la dynamique actuelle ne permet pas aux francophones d'obtenir leur part de l'apport immigrant par rapport à la communauté anglophone. Si au travail cette dernière mène le bal et influence les substitutions dans les classes plus aisées, les gains des francophones se concentrent surtout dans les classes subalternes. Des réseaux d'intégration francophone plus faibles semblent la cause de ce problème. D'autre part, les substitutions linguistiques en direction du français sont fortement et favorablement stimulées par l'obligation faite aux immigrés ou enfants d'immigrés de fréquentation des écoles publiques primaires et secondaires françaises. Il apparaît hors de tout doute que l'extension de cette obligation au secteur collégial permettrait de rapprocher les substitutions linguistiques des objectifs vitaux pour la communauté francophone.

Un troisième panéliste s'est ajouté à ce premier bloc. Farouk Karim a livré une présentation basée sur des impressions, des idées préconçues, des objurgations et condamnations diverses. M. Karim a notamment livré un plaidoyer en faveur de l'intégration des immigrés par l'emploi, incluant la reconnaissance de leurs acquis académiques. Outre l'imposition des cégeps en français, la valorisation du français dans les entreprises de 50 employés et moins est également perçue comme une mesure favorable. L'expérience lui fait cependant croire que les certificats de francisation n'ont jamais porté les fruits attendus. Enfin, il lui apparaît clair que des immigrés francophones ou francisés ou tournés vers le français ont nettement de plus fortes chances de voter en faveur de l'indépendance. •••



Patrick Sabourin, de l'IRFA, a présenté un exposé sur l'essentiel de la dynamique démolinguistique québécoise. (Photo : France Langlais)



Banquet du 175e anniversaire. En mémoire du banquet historique célébrant la naissance de la SSJB, les convives ont levé leur verre pour souhaiter longue vie à la Société. (Photo : Normand Lacasse)



Des comédiens ont personnifié les figures marquantes du premier banquet, Jacques Viger, Georges-Étienne Cartier et Ludger Duvernay. (Photo : Normand Lacasse)

175 ans au cœur de nos luttes nationales

par Élaine Des Lauriers

En 1834, Ludger Duvernay et un groupe de patriotes se rassemblent autour d'une table et célébrent, pour la toute première fois, notre Fête nationale. Une soixantaine de chefs réformistes jettent les bases de ce qui allait devenir la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Le 9 juin dernier, 175 ans après ce banquet historique, plus de 300 personnes sont venues à l'Agora Hydro-Québec afin de fêter en grand cette Société qui est le chef de file de nos luttes nationales.

C'est le président, Mario Beaulieu, qui a fait le premier discours de la soirée. Rappelant les trente-sept « Santé » portés par les patriotes durant le premier banquet, Mario Beaulieu a levé son verre en l'honneur des soixante personnes qui s'étaient réunies sous la présidence de Jacques Viger.

Il a par la suite souligné que la Société n'a pas œuvré uniquement pour la défense du français, de l'histoire et de la culture. Elle a aussi été un moteur de la vie économique en créant la première caisse d'épargne et de crédit, la Caisse nationale d'économie, la Société nationale de fiducie et les premières mutuelles d'assurance.

La lutte pour le français a cependant dû faire un retour en force afin de contrer le recul que connaît le français à Montréal. Et cette lutte, elle se fait par le travail acharné de militants et bénévoles convaincus que la survie de notre langue ne peut se réaliser que par l'affranchissement de notre nation. La cause que nous défendons, poursuivait Mario Beaulieu, *est une cause universelle et qui traverse les époques. C'est la cause pour l'autodétermination des peuples à travers le monde, c'est la lutte pour la liberté collective et la démocratie, la diversité culturelle dans la mondialisation.*

Mario Beaulieu a terminé son discours en soulignant que la Société Saint-Jean-Baptiste se concentre actuellement sur trois dossiers, soit le français, la coalition pour l'enseignement de l'histoire et l'indépendance par le biais de la coordination des organisations indépendantistes de la société civile.

Le patriote de l'année 2009, Robert Laplante, s'est ensuite adressé à l'assistance avant qu'un groupe de trois comédiens fasse une reconstitution théâtrale du banquet de fondation de 1834. Une reconstitution haute en couleurs qui retraçait la discussion entre Ludger Duvernay, Jacques Viger et Georges-Étienne Cartier.

Le banquet du 175e était l'occasion idéale pour souligner l'apport des bénévoles, la force motrice de la Société. Mario Beaulieu a ainsi remis des médailles à Antoine Bilodeau, Victor Charbonneau, Laurier Essiembre, Serge Gagnon, Manon Hétu, Léo Larochelle, Lise Morency et Bernard Roy. Ces bénévoles, par leur assiduité et leur dévouement, apportent leur contribution aux actions de la Société. Appels pour la mobilisation, entrée de données, affichage, distribution de tracts, vigiles en l'honneur des patriotes, participation aux assemblées et manifestations, et même aide dans l'organisation des événements à la maison Ludger-Duvernay et à l'entretien ménager. Nos bénévoles sont polyvalents, engagés et passionnés. Ils ont été applaudis chaleureusement par l'assemblée.

Mario Beaulieu a ensuite introduit les anciens présidents de la Société qui sont venus tour à tour s'adresser à l'assistance. Jean-Paul Champagne, 72e président (1977-1978) ; Marcel Henry, 73e (1980-1981) ; Gilles Rhéaume, 74e (1981-1985) ; Nicole Boudreau, 75e, et la seule femme à avoir occupé ce poste (1986-1989) ; François Lemieux, 77e (1994-1997) et Jean Dorion, 76e (1989-1994 et 2003-2008) ont chacun souligné le rôle crucial joué par la Société Saint-Jean-Baptiste depuis sa fondation.

Madame Pauline Marois, cheffe du Parti Québécois et Monsieur Bernard Landry, ancien premier ministre du Québec, se sont ensuite adressé à l'assemblée. Monsieur Landry a fait un vibrant plaidoyer pour que la Loi 101 soit appliquée aux cégeps.

À voir l'enthousiasme et la passion de toutes les personnes présentes ce soir-là, il est évident que les forces vives sont toujours là pour appuyer la Société dans les luttes à venir. Car, comme le disait Mario Beaulieu dans son discours en début de soirée, après 175 ans, *il semble que la SSJB ait encore un rôle crucial à jouer, tant pour assurer notre avenir linguistique et culturel, que pour établir les conditions essentielles à l'acquisition d'une véritable autonomie économique, c'est-à-dire l'indépendance du Québec!*

•••



Bernard Landry, ancien premier ministre du Québec. (Photo : Normand Lacasse)



Pauline Marois, cheffe du Parti Québécois. (Photo : Normand Lacasse)



Jean-Paul Champagne, 72e président (1977-1978). (Photo : Normand Lacasse)



Marcel Henry, 73e président (1980-1981). (Photo : Normand Lacasse)



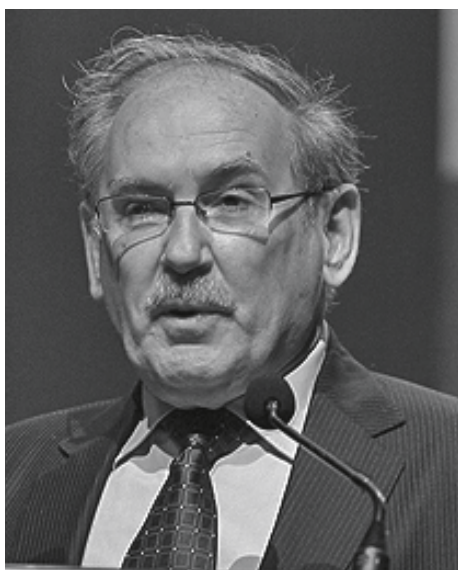
Gilles Rhéaume, 74e président (1981-1985). (Photo : Normand Lacasse)



Nicole Boudreau, 75e présidente (1986-1989). (Photo : Normand Lacasse)



François Lemieux, 77e président (1994-1997). (Photo : Normand Lacasse)



Jean Dorion, 76e président (1989-1994 et 2003-2008). (Photo : Normand Lacasse)

HOMMAGE AUX BÉNÉVOLES

La SSJB a profité de la soirée pour célébrer l'engagement de bénévoles qui donnent sans compter à la cause nationale. Félicitations et merci à Antoine Bilodeau, Victor Charbonneau, Laurier Essiembre, Serge Gagnon, Manon Hétu, Léo Larochelle, Lise Morency et Bernard Roy. Nous n'avons malheureusement pas les photos de tous les bénévoles honorés ce soir-là, mais en voici quelques unes.



Mario Beaulieu, président de la SSJB, honorait plusieurs bénévoles lors de ce souper dont Lise Morency (Photo : Normand Lacasse)



Mario Beaulieu et Antoine Bilodeau, président de la section Chomedey-de-Maisonneuve. (Photo : Normand Lacasse)



Victor Charbonneau, vice-président de la section Ouest-de-l'Île et Mario Beaulieu. (Photo : Normand Lacasse)



Mario Beaulieu et M. Léo Larochelle (Photo : Normand Lacasse)



Alain Gadbois, animateur du club de conversation de la SSJB. Il est accompagné de Giovana et Sandrine, deux participantes du club. (Photo : Normand Lacasse)

La Cour suprême invalide la Loi 104

Par Jacinthe Béliveau



Le jugement de la Cour suprême est tombé le 22 octobre en matinée. C'est la triste fin d'une longue histoire…. si le gouvernement du Québec n'intervient pas d'ici un an.

C'est en 2002 que l'Assemblée nationale du Québec a voté unanimement le projet de la Loi 104. Cette dernière contenait diverses dispositions qui avaient pour objectif de restreindre l'accès à l'école anglaise aux enfants des nouveaux immigrants. La Loi 101, possédant une panoplie d'amendements, devenait facile à contourner sur ce point. En fait, tout immigrant ayant les moyens d'envoyer son enfant à une école privée anglaise, non subventionnée, pouvait réinsérer ce dernier dans le système public anglais, et ce, avec seulement moins d'une année complétée dans le réseau privé. Ces écoles privées servaient donc de passerelle aux immigrants pour contourner la Loi 101. Ce droit de faire ses études à l'école anglaise se transmettait ensuite à leur descendance et à leurs frères et sœurs.

Suite à la réponse de la Cour suprême, la Société Saint-Jean-Baptiste a tenu un point de presse pour exprimer son mécontentement et son inquiétude. Cette décision d'invalider la Loi 104 est inacceptable et démontre un manque de respect envers les Québécoises et les Québécois. Le président, Mario Beaulieu, fut choqué de constater qu'encore une fois, les instances fédérales ne se soucient pas des intérêts du Québec : *C'est révoltant de voir que l'avenir du français est soumis aux instances fédérales, surtout que la Cour suprême est comme la tour de Pise : elle penche toujours du même côté.*

Les conséquences de ce jugement ne se limitent pas au système d'éducation. En plus d'être une menace pour l'apprentissage de la langue française au Québec, c'est une menace à la bonne intégration des immigrants. Étant donné la place stratégique de l'éducation dans le bon développement de toute bonne société, un tel jugement laisse sous entendre que la maîtrise et l'utilisation du français est optionnelle.

Il a été prouvé que l'éducation est le pilier de l'apprentissage et de la promotion d'une langue. C'est pourquoi la SSJB demande au gouvernement Charest d'étendre la Loi 101 aux écoles privées non subventionnées. Si le premier ministre du Québec n'agit pas rapidement pour dissiper les doutes et appliquer la Loi 101 aux écoles privées non subventionnées, la population devra en conclure que le Gouvernement actuel sert avant tout les intérêts du Canada anglais. D'ici là, nous ne pouvons reculer davantage, il faut descendre massivement dans la rue et exiger des mesures rapides et concrètes pour renforcer le français à l'école, au cégep et à l'université. C'est pourquoi la SSJB organisera plusieurs actions au cours des prochaines semaines.

•••



(Photo : Christian Gagnon)



(Photo : Christian Gagnon)



(Photo : Christian Gagnon)

Julie Bruneau Papineau

Une femme patriote : 1795-1862

par Agathe Boyer



Julie Bruneau Papineau en 1872 par le peintre Alfred Brisseau.

Née à Québec le 19 janvier 1795, Julie Bruneau est l'une des sept enfants de Pierre Bruneau et de Marie-Anne Robitaille. Marchand général de profession, Pierre Bruneau siège à la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada entre 1810 et 1816. Après des études chez les Ursulines, Julie Bruneau épouse, le 29 avril 1818, Louis-Joseph Papineau, député de Montréal-Ouest, orateur (président) dans la même Chambre et seigneur de la Petite-Nation. Il a acheté la seigneurie l'année précédente de son père, Joseph, arpenteur et notaire marié à Rosalie Cherrier. Le couple s'installe à Montréal.

Entre 1819 et 1834, le couple donne naissance à neuf enfants : quatre d'entre eux, René-Didier, Arthur, Ernest et Aurélie décèdent en bas âge; les cinq autres, Amédée, Lactance, Ézilda, Gustave et Azélie, atteignent l'âge adulte. En raison de son activité politique et de son poste d'orateur et de chef du Parti canadien puis du Parti patriote, Papineau est obligé de séjourner à l'extérieur de Montréal pendant plusieurs mois. Il n'est pas toujours présent lors des accouchements de sa femme; celle-ci doit s'occuper de l'éducation des enfants et de l'intendance. Elle peut compter sur l'aide de domestiques dévouées et sur la collaboration d'un réseau de parenté impressionnant tant du côté des Bruneau que des Papineau : sa mère et son frère René-Olivier Bruneau, longtemps curé de Verchères, ainsi que Rosalie Papineau, la sœur de Louis-Joseph, mariée à Jean Dessaulles, font partie des personnes ressources immédiates auxquelles elle recourt volontiers.

Souvent malade, soumise à une médication à base de purgations et d'émétiques, elle connaît des moments de découragement, de frustration et d'ennui, que l'éloignement et les absences prolongées de son mari avivent. La correspondance régulière que le couple entretient pendant plus de quarante ans contribue à les adoucir. Les lettres de Julie qui nous sont parvenues vont de 1823 à 1862 et celles de Papineau de 1820 à 1862. Les lettres de Julie et de son mari nous apportent une foule de détails intéressants sur les problèmes d'organisation matérielle et financière d'une grande famille bourgeoise du début du XIX^{e} siècle, de même qu'une série d'informations privilégiées sur la vie politique de l'époque, dominée pendant près d'un demi-siècle par l'une des figures les plus fortes de l'histoire du Québec et du Canada.

Dans cette relation à deux voix, Julie Papineau n'est pas qu'un faire-valoir, qu'une oreille. La politique la passionne, comme elle passionne son mari. Julie regrette que les « gazettes » ne donnent pas plus de nouvelles sur les débats et reconnaît que la politique seule l'amuse et l'intéresse « quand je peux avoir des nouvelles ». Elle s'anime dès qu'il en est question. Complaisance ou conviction, elle partage les colères et les inimitiés de son époux, commente les événements, critique les attitudes et les partis-pris des autorités en place. Elle va même jusqu'à blâmer le clergé, elle qui a reçu une éducation janséniste et qu'agace l'anticléricalisme de son mari. Et, à quelques reprises, elle fait preuve d'un flair politique indéniable, comme dans cette lettre datée du 17 février 1836, où elle écrit que la violence est peut-être l'ultime recours auquel les patriotes devront se résoudre.

Rien d'étonnant dans ces conditions qu'elle ait participé à la création d'un comité de femmes patriotes qui préconisait l'usage de l'étoffe du pays. Ainsi, lorsque madame Adèle LaFontaine arriva à la réunion des dames patriotes rue Bonsecours, vêtue de la tête aux pieds en étoffe du pays, elle fit sensation. Marguerite Viger rapporte ces propos : *Nos mères n'ont jamais porté que des étoffes canadiennes; ça fait à peine trente ans que nous nous habillons d'après les Anglaises et les Françaises. De plus, elles devaient fabriquer leurs propres chandelles et du savon.* Enfin, il fut entendu qu'aucune ne se présenterait à l'hôtel Nelson, pour fêter la Saint-Jean-Baptiste, habillée à l'européenne. Elles allaient relancer les robes canadiennes. Faisant partie de ce comité, mentionnons la présence de mesdames Henriette de Lorimier, Luce Fabre ainsi que Sophie Masson, seigneuresse de Terrebonne.



Julie Papineau et sa fille Ezilda en 1836 par le peintre Antoine Plamondon.

Parmi ses activités patriotiques, il ne faudrait pas oublier de souligner la visite des prisonniers politiques à la prison du Pied-du-Courant. Les cellules rappelaient les geôles du Moyen-Âge. On l'appelait la prison neuve pour la distinguer du sinistre bâtiment du Champs-de-Mars où les prisonniers politiques avaient d'abord été amenés, avant d'être refoulés à l'extrémité du faubourg, vu leur trop grand nombre. L'édifice venait d'être construit en bordure du Saint-Laurent, en face de l'île Sainte-Hélène. Julie Papineau accompagne madame Émilie Gamelin dans ses visites. Comme le rappelle cette dernière, les visiteurs ne sont pas autorisés à l'intérieur des murs, leur solitude est donc grande et le moral est au plus bas. Elles longèrent le long corridor du rez-de-chaussée. De chaque côté, des cachots lugubres sans fenêtre ne voyaient jamais la lumière. Assis à même le sol en terre battue, les prisonniers les regardaient passer en silence. Des murs en brique séparaient les cellules. Un seul poêle, placé au centre, chauffait tout l'étage. L'eau potable manquait parfois plus de douze heures parce que la pompe était défectueuse. Il n'y avait alors rien à boire. Les murs n'avaient pas été blanchis et les parquets pourtant de construction récente étaient infestés de punaises. Certains détenus avaient droit à un peu de paille pour s'étendre, alors que d'autres dormaient à même le sol froid sans couverture. Les voleurs et les meurtriers recevaient un couvre-pied en arrivant, privilège refusé aux prisonniers d'État. Allez comprendre!

Madame Gamelin expliqua qu'ils n'avaient pas droit aux journaux. Tout en ajoutant : *C'est peut-être aussi bien comme ça. Les gazettes publient des dessins de potence et le* Herald *n'a-t-il pas écrit qu'il était inutile d'engraisser les prisonniers tout l'hiver pour l'échafaud?* Dans sa ronde, Julie reconnut plusieurs patriotes du faubourg ; ils venaient parfois passer la soirée rue Bonsecours car ils avaient à peine le même âge qu'Amédée. Quelle aide pouvait-elle bien leur apporter, elle, la femme de l'homme le plus recherché du Bas-Canada?

Le docteur Wolfred Nelson sortit d'une cellule que le gardien verrouilla derrière lui. Il tenait une fiole d'alcool d'une main et des bandages de l'autre. Elle lui demanda au sujet du départ précipité de son mari de Saint-Denis, le matin du combat : *Mais n'est-ce pas vous qui lui avez demandé de partir? Oui, enfin…* hésita le médecin. *Je lui ai dit de s'éloigner du danger. Moi, j'étais le commandant militaire, mon devoir était de combattre avec mes troupes. Papineau, lui devait se protéger pour les pourparlers avec les autorités qui auraient dû normalement suivre si nous n'avions pas été écrasés comme des chiens.* Il ajouta d'une voix résignée : *Les choses n'ont pas tourné selon le scénario que nous avions élaboré.* Elle lui sera la main et partit attristée pendant qu'il s'agenouillait au chevet d'un autre malade. Elle disparut dans l'escalier sombre derrière madame Gamelin qui avait distribué toutes ses provisions et repartait chargée de messages et de commissions.

Les dernières années de sa vie seront endeuillées par la mort de son fils Gustave à 22 ans, par la maladie mentale de Lactance qu'on devra interner et par la maladie nerveuse d'Azélie. Elle n'acceptera pas non plus de vivre en permanence à la Petite-Nation, ce qui nous vaudra une dernière série d'échanges épistolaires entre elle et son « cher ami », où la famille occupe désormais la première place.

Julie Bruneau décède à Montebello le 18 août 1862. Elle est âgée de 67 ans. Son corps est inhumé dans le caveau de la chapelle familiale construite près du manoir. Son époux y repose également depuis 1871. •••





Sources : Site internet de Gilles Laporte : cgl. cvm.qc.ca/Patriotes, Cégep du Vieux-Montréal.
Lachance, Micheline, *Le Roman de Julie Papineau*, tome 1, Montréal, Les Édition Québec Amérique, 1995.

En complément

En la salle d'exposition du Vieux-Presbytère de Saint-Bruno-de-Montarville, eut lieu en octobre dernier, une exposition de dentelles qui fut prêtée par une descendante de Julie. En effet, les précieuses dentelles sont restées dans la famille, passant de génération en génération, et c'est une petite fille de Julie, madame Anne Bourassa, qui les a remises à madame Huguette Morin Sasseville, membre de l'Association des dentellières du Québec. Le précieux don leur a été offert avec la mission de faire circuler les dentelles. Cette collection privée a déjà séjourné dans plusieurs musées et domaines.

Dentelles patrimoniales : ces dentelles ont appartenu à madame Anna Bourassa, fille de Joséphine Papineau et de Henri Bourassa. Le fondateur du journal *Le Devoir* était le fils de Napoléon Bourassa, artiste peintre, et de Azélie Papineau. Cette dernière était elle-même la fille de Louis-Joseph Papineau et de Julie. Les dentelles ont pour la plupart été acquises soit par la grand-mère de Anne Bourassa, madame Alexina Beaudry-Papineau, soit par son arrière-grand-mère, madame Émilienne Trudeau-Beaudry. Elles firent l'acquisition de ces pièces lors de plusieurs voyages en Europe. À cette collection sont venues s'ajouter quelques pièces de dentelle d'une cousine de Anne Bourassa, madame Juliette Papineau, fille de Gabrielle Pacaud et de Gustave Papineau, et arrière-petite-fille Denis Benjamin Papineau. Ce frère de Louis-Joseph a administré la Seigneurie de la Petite-Nation où fut construit en 1850 le Manoir qui porte le nom de Montebello.

La passion de ces femmes pour la dentelle et la transmission du patrimoine de génération en génération nous permet aujourd'hui de pouvoir contempler ces magnifiques œuvres d'une autre époque. Madame Anne Bourassa a consacré sa vie à garder bien vivante l'histoire tumultueuse de sa famille et, grâce à ses dons de conteuse, a partagé avec madame Micheline Lachance les souvenirs que ses ancêtres lui ont légués. •••

Les crises linguistiques qui ont réveillé le Québec : coups d'éclat autour du « Bill 63 »

par Philippe Perreault
Étudiant en Science politique à l'Université de Montréal

Des manifestants grièvement blessés, des milliers et des milliers d'étudiants paralysent le réseau scolaire, émeutes et manifestations populaires vilipendent le gouvernement. Où sommes-nous donc? Au Québec, en 1968 et 1969. Il y a 40 ans, le 23 octobre, le projet de Loi 63 (ou « Bill 63 ») du gouvernement unioniste de Jean-Jacques Bertrand était déposé à l'Assemblée nationale. Cette loi était sensée résoudre une crise en choisissant… le statu quo! Le peuple s'éveille, gronde et scande « Québec français! », car la situation est intenable : le gouvernement fait fi des revendications populaires. Comment en était-on arrivé là?



Saint-Léonard
Au cours des années soixante, un problème se profilait à l'horizon : les allophones de Saint-Léonard, dont les gens d'origine italienne formaient près de 60 % de la population, envoyaient leurs enfants à l'école anglaise dans une proportion de 90 %. Afin d'obtenir des cours unilingues intégralement en anglais pour leurs enfants, les parents italiens font de plus en plus pression sur la Commission scolaire. L'inquiétude monte chez les francophones de Saint-Léonard et c'est ainsi qu'ils fondent ce qui deviendra la Ligue pour l'intégration scolaire (LIS), avec à sa tête Raymond Lemieux. Ils revendiqueront l'unilinguisme français pour tous dans les écoles afin d'intégrer les immigrants à la société majoritaire. Ce sera le début de l'affrontement. Aux élections de la Commission scolaire de Saint-Léonard, au printemps 1968, la majorité des commissaires élus est partisane de la LIS.

C'est un sujet chaud, la langue – René Lévesque.
Dans la nuit du 30 août 1968, des élèves s'infiltrent dans leur école secondaire Aimé-Renaud et l'occupent jusqu'au 5 septembre en revendiquant « Aimé-Renaud en français ». Les enseignants s'en mêleront en faisant du piquetage devant l'école sous occupation et leur président dira que les classes anglaises de la CECM (Commission des écoles catholiques de Montréal), c'est le service de l'assimilation!, comme le rapporte Pierre Godin dans son livre.

La poudrière linguistique.
Le 5 décembre 1968, 3000 manifestants, dont 80 % sont des élèves du secondaire, font une attaque à la boule de neige sur le Parlement à Québec. Sur les pancartes, on peut lire entre autres : « Bertrand traître » et « Québec français ». Treize parmi les quinze personnes jetées en cellule ont moins de 20 ans.

À la rentrée scolaire de l'automne 1969, les tensions reprennent, et cette fois, de façon explosive. Le 3 septembre, la bagarre générale éclate entre des membres des deux regroupements de parents pendant une réunion de la LIS, alors qu'une centaine de parents italiens viennent empêcher Lemieux de parler.

Le 10 septembre, la LIS organise une manifestation, malgré que le chef de police la déclare illégale. Plus de 1000 manifestants se présentent. Des gens d'origine italienne s'amassent pour une contre-manifestation et le tout finira en émeute… Le bilan est tragique : 100 policiers sur les lieux, 51 arrestations, 118 vitrines brisées, 100 blessés, dont 2 gravement, et 10 incendies.

Les réactions du pouvoir public
Le 9 décembre 1968, afin de régler les premières tensions de la rentrée scolaire de l'automne à Saint-Léonard, le premier ministre Jean-Jacques Bertrand avait déposé le projet de loi 85 qui mécontentait tout le monde et qui sera abandonné au printemps suivant. À la rentrée scolaire de l'automne 1969, le premier ministre se hâte de présenter à nouveau une loi pour répondre aux crises violentes que connaît la ville. Il dépose le projet de loi 63. Cette fois, le premier ministre fera passer son « bébé dont personne ne veut » coûte que coûte et quoi qu'en pense l'opposition parlementaire et extraparlementaire.



Les appuis au projet de loi 63
Les appuis sont concentrés principalement dans les milieux commerciaux et financiers anglophones. Soulignons qu'il y a un chevauchement au niveau des conseils d'administration du Board of Trade et de la commission scolaire anglophone de Montréal (CEPGM), et que c'est précisément ces deux acteurs qui feront en général le plus de pression publique. Outre l'argument de la primauté absolue du droit individuel sur le droit collectif, le CEPGM brandit la menace de fuite de capitaux, tandis que le Board of Trade avance que la création d'un système d'enseignement totalement unifié aurait un effet inhibiteur sur la croissance économique de Montréal et de la province de Québec.

Manifestations et échauffourées : le « Bill 63 » soulève l'ire de la population
Dès le dépôt du projet de loi 63 à l'Assemblée nationale, l'insatisfaction est massive et rapide. Un sondage publié dans *Le Devoir* du 7 et 10 novembre 1969 indique que chez ceux qui ont répondu pour ou contre le « Bill 63 », 72 % des jeunes francophones sont contre. Au Parlement, il y a opposition avec en tête René Lévesque, qui est accompagné des députés Yves Michaud, Jérôme Proulx et Antonio Flamand. Proulx dira que le « Bill 63 » place les choix individuels au-dessus du *« bien-être de la collectivité et des intérêts supérieurs de la nation »*. Pour sa part, Lévesque avance qu'en refusant d'adopter une politique d'intégration obligatoire des immigrés, le gouvernement se conduit en extrémiste. De son côté, Michaud ajoutera notamment que les droits collectifs sont importants dans le contexte où la nation québécoise est menacée et que les droits individuels doivent alors leur être subordonnés.

Le lendemain du dépôt du « Bill 63 », Claude Ryan, éditeur influent du journal *Le Devoir,* écrivait que la loi était hâtive et douteuse vu l'absence d'une politique d'intégration des immigrants. Dans le milieu intellectuel, Léon Dion de l'Université Laval et le Conseil des universités décrièrent une politique mal conçue et mal venue ; il fallait une véritable politique linguistique.

Dans le milieu nationaliste activiste, François-Albert Angers, président de la Société Saint-Jean-Baptiste, recueillera un nombre impressionnant d'appuis de la société civile qui formeront tous ensemble le Front du Québec français (FQF). Fort de ses 200 associations affiliées, dont la CSN, le FQF exige que dans toutes les institutions publiques et dans celles financées ou subventionnées par l'État du Québec la langue d'enseignement pour toutes les matières soit la langue officielle du Québec, exception faite de l'enseignement d'une langue seconde.

Le 28 octobre, à travers le Québec, les étudiants défilent dans les rues et boycottent les cours. À Montréal, au parc Laurier, plus de 5000 élèves du secondaire âgés de moins de 16 ans se rassemblent pour manifester leur opposition au « Bill 63 ». À l'Université de Montréal, pour les mêmes raisons, c'est 11 000 étudiants qui manifestent. Pierre Bourgeault, Michel Chartrand et Raymond Lemieux animent la manifestation. Le 29 octobre, il y a grève étudiante d'une journée à travers le Québec. À Montréal, 25 000 personnes envahissent la rue Craig.

Le 31 octobre, 20 000 personnes manifestent, cette fois, devant l'entrée principale du Parlement. Mille policiers de l'escouade anti-émeute sont à l'intérieur de l'Assemblée nationale et l'armée canadienne est en état d'alerte. Bien que la foule scande « Pas de violence! Pas de violence! », après le couvre-feu, les 2000 durs à cuire restant affronteront les policiers. Bilan : quarante blessés et quatre-vingts emprisonnés.

Après l'adoption du « Bill 63 », le parti de J.-J. Bertrand sera discrédité et défait aux élections d'avril 1970, pour être remplacé par le gouvernement libéral de Robert Bourassa. Ce dernier fera adopter la Loi 22 qui soulèvera à son tour une opposition massive de la population, qui le démettra à son tour de ses fonctions.

Aujourd'hui, notre poudrière linguistique
En 1969, trois démographes universitaires prédirent que la fécondité des Québécois ne pouvant plus assurer l'expansion ou même la survie du français, il se pourrait qu'un jour, selon Jacques Henripin de l'UQÀM, Montréal soit majoritairement anglophone. Cette annonce renforça l'idée au sein de la population de la nécessité d'intégrer efficacement les immigrants au français. Faisant suite aux assemblées des États généraux du Canada français et au « Bill 63 », la mobilisation populaire à la fin des années soixante a mené à la création de la Charte de la langue française. Face à un pouvoir hésitant, la population a fait pression sur la langue et c'est ainsi qu'elle a pu renverser la loi odieuse qu'est le « Bill 63 ». La manifestation pacifique est un phénomène démocratique fondamental qui permet à la société d'évoluer, de se solidariser et de se politiser. Les mobilisations populaires sont à l'origine du changement de la politique linguistique par la sensibilisation de l'opinion publique.

La Loi 101 a été charcutée par plus de 200 modifications. En 2009, les universités anglophones reçoivent 27 % du financement du gouvernement Québécois et 34 % du fédéral, alors que la population de langue maternelle anglaise est de 8 %. On sait qu'un allophone sur deux va au cégep anglais et ira donc ensuite à l'université anglaise. Ce n'est que par un mouvement populaire que le gouvernement étendra la Loi 101 au cégep. À l'occasion de cette date commémorative du « Bill 63 », il me semble que c'est le moment de s'éveiller et de scander : « Debout! Québec français! » •••

Agenda des sections

Section Jean-Olivier Chénier

Samedi 5 décembre 2009, la section Jean-Olivier-Chénier vous invite à son souper commémoratif en hommage aux Patriotes.
Endroit : maison du citoyen, au 184 rue Saint-Eustache, à Saint-Eustache.
15 h 30 Départ de la marche, à la maison du citoyen
16 h Dépôt de fleurs au monument Chénier, devant l'église
16 h 30 Messe
18 h Souper
Apportez votre vin, bière ou autres consommations.
Pour information et pour réservation,
communiquer avec Benoît Coulombe au 450-473-7033.

Section Ouest-de-l'Île

Les peuples libres se souviennent de leurs héros.
Vigile aux Patriotes pendus à la prison « Pied-du-Courant ».
À la Place-des-Patriotes, à l'angle des rues Notre-Dame et de Lorimier.
Les vigiles se tiennent de 7 h à 19 h.

Le 21 décembre 2009, en mémoire des patriotes pendus le 21 décembre 1838 :
Joseph-Narcisse Cardinal — Joseph Duquet
Le 8 janvier 2009, en mémoire des patriotes pendus le 18 janvier 1839 :
Pierre-Théophile Decoigne — Joseph-Jacques Robert
Ambroise Sanguinet — Charles Sanguinet
François-Xavier Hamelin
Le 15 février 2009, en mémoire des patriotes pendus le 15 février 1839 :
François Nicolas — Amable Daunais
Charles Hindenlang — Pierre-Rémi Narbonne
François-Marie-Thomas Chevalier dit Chevalier de Lorimier

Vaincus dans la lutte, ils ont triomphé dans l'histoire. Ils ont dit oui à la démocratie et non à l'assimilation.
Ces vigiles sont organisées par Victor Charbonneau, vice-président de la section Ouest-de-l'Île. Pour plus de renseignements : 514-328-9398.





Tintamarre avec ses propres géants, grande liberté de mouvement des concélébrants et grand bruit. On l'entend peu : on distribue des bouchons à tout le monde. (Photo : Gaston Bergeron)

La SSJB au Congrès mondial acadien

nouvelles collaborations pour le fait français

par Gaston Bergeron

À la troisième participation de la Fondation Langelier et de la SSJB au Congrès mondial acadien, Mario Beaulieu, Gaston Bergeron et Pierre Benoît du comité des relations avec les Acadiens et francophones hors-Québec, se sont rendus en Acadie maritime du 13 au 17 août 2009. Ce fut l'occasion de rencontrer les responsables d'organismes dont la Fondation et la SSJB appuient l'action dans la lutte pour la pérennité et la promotion du fait français, et d'explorer la possibilité d'établir de nouvelles collaborations. Notamment, nous avons le projet d'organiser une grande rencontre de la francophonie nord-américaine, à l'image des conventions nationales qui rassemblaient les Sociétés Saint-Jean-Baptiste à travers le Canada et des États-Unis. La première convention générale fut organisée à l'occasion du 40e anniversaire de la SSJB en 1874, dans le contexte de l'affaire Riel, chef des métis canadiens français. Quelques18 000 Franco-américains s'étaient déplacés pour cette célébration dans la métropole française des Amériques.

Le 14 août, nous avons dîné au port de Caraquet avec Jean-Marie Nadeau, président, son épouse et Bruno Godin directeur général de notre société sœur, la SANB (Société des Acadiens du Nouveau Brunswick). Jean-Marie Nadeau souligne la précarité de la situation sur les enjeux les plus névralgiques : gouvernance communautaire en éducation, dans les services de santé et globalement, l'utilisation du français dans les services publics. L'égalité du français et la prestation de services publics en français est loin d'être acquise dans la pratique, malgré la Loi 88 qui le proclame.

Jean-Marie Nadeau sollicite notre collaboration pour que les marques de commerce francisées au Québec telles que Bureau en gros - Staples, Pharmaprix - Shopper's Drugmart, etc., le soient aussi au Nouveau-Brunswick. Il souligne l'absence de livres d'instruction ou de guides d'utilisation en français pour les produits de consommation. Ces livres existent déjà et accompagnent généralement la plupart des produits au Québec. Nous avons manifesté notre volonté de concertation dans l'action et les communications en ces matières.

Nous avons aussi rencontré Warren Perrin et Jean Frégault, représentants de l'Acadie du sud (la Louisiane). Nous avons échangé sur l'histoire et la situation du français en Louisiane et en Amérique du Nord. Warren Perrin préside le Codofil (Conseil pour le développement du français en Louisiane). C'est aussi l'acteur principal du groupe qui a exigé de la couronne britannique la reconnaissance de sa responsabilité dans les faits et la conséquence de la déportation sur son peuple et lui a demandé de faire des excuses auprès des Acadiens. Il a récemment publié *Une saga acadienne – 1755-2003,* livre sur la résistance, la captivité, l'exil, la souffrance; mais aussi sur la fierté de la renaissance, du regroupement et pour plusieurs, du retour (paru aux éditions Lambda, Saint-Jean-sur-Richelieu). Le lancement du livre se fera dans la région de Montréal avant les Fêtes.

Le 15 août, Fête nationale des Acadiens, nous avons participé aux festivités, croisé beaucoup d'Acadiens, dont Zachary Richard, et quelques Québécois, dont Pauline Marois. Nous avons investi pas mal d'énergie dans le « Tintamarre », commémoration annuelle du rappel des villageois et de la présence acadienne malgré la déportation. Au grand spectacle en soirée, Zachary Richard a repris une de ses chansons, en y martelant le refrain « Pagayez, pagayez ensemble! ».

Le lendemain, nous avons délibéré avec le comité de direction l'Association Véritas Acadie. Présidée par David Le Gallant, l'Association combat la désinformation de Patrimoine Canada sur l'histoire des Acadiens, comme il le fait pour la nôtre. Nous avons constaté cette désinformation encadrée localement par le Lieutenant gouverneur de la province et des gestionnaires de l'Université de Moncton lors d'une série de conférences sur le sujet en après-midi.

À l'évidence, les services canadiens utilisent comme ici, les institutions locales et ce groupe ayant accès à des fonds limités, il a décidé de faire les mises au point nécessaires au moyen d'une revue à tirage restreint; mais à diffusion concentrée sur des multiplicateurs efficaces, bien situés dans les secteur de l'éducation, des institutions publiques et privées ciblées de l'Acadie maritime (Nouveau-Brunswick, Île-du-Prince-Édouard et Nouvelle-Écosse) et du Nord-est des États-Unis. Nous leur avons fourni un appui moral, financier, et même un des nôtres pour leur CA.

•••



Gaston Bergeron, Jean-Marie Nadeau et Mario Beaulieu. (Photo : Liette Denis)



Gaston Bergeron, Mario Beaulieu et Warren Perrin, auteur du livre *Une saga acadienne*. (Photo : Liette Denis)



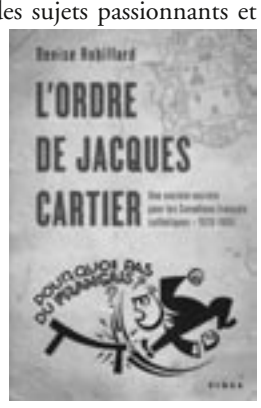
Pierre Benoît, Fidèle Thériault, secrétaire (Nouveau-Brunswick), Gaston Bergeron, Mario Beaulieu, David Le Gallant, président (Île-du-Prince-Édouard), Ulysse Robichaud, trésorier (Nouveau-Brunswick), Roger Paradis (Maine). (Photo : Liette Denis)



Les soirées Ludger reçoit…

Par Jacinthe Béliveau

C'est avec grand plaisir que nous invitons le grand public à assister aux soirées *Ludger reçoit…* organisées par la Société Saint-Jean-Baptiste. Nous tenons à vous offrir au fil des semaines une grande variété de sujets et à vous présenter des conférenciers de haut calibre. Que vous soyez un historien en herbe, un mordu de littérature ou tout simplement un curieux de nature, vous trouverez toujours une conférence qui vous fera découvrir des sujets passionnants et d'actualité. Les soirées *Ludger reçoit…* se déroulent tous les jeudis à 19 heures. Voici un bref aperçu des conférences qui ont été présentées au cours de l'automne.



- **Conférence de Denise Robillard :**
  L'Ordre de Jacques Cartier
  (10 septembre 2009)

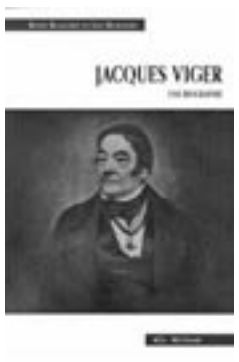
La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a accueilli madame Denise Robillard, auteure du livre consacré à l'Ordre de Jacques-Cartier, aussi appelé « La Patente », une société secrète qui se porta à la défense des Canadiens français.

- **Conférence de Mario Beaulieu : Oui à l'enseignement supérieur en français !**
  (17 septembre 2009)

Le sous-financement des universités de langue française les incite à s'angliciser pour attirer davantage d'étudiants étrangers. L'École de gestion de l'UQAM offre six cours en anglais. À l'UdeM, le comité de francisation dénonce depuis plusieurs années la progression constante de la langue anglaise dans les activités d'enseignement et de recherche. Les cégeps anglophones reçoivent plus d'inscriptions que jamais alors qu'elles sont en déclin dans les cégeps français. Mario Beaulieu a souligné combien l'enseignement collégial et universitaire est une voie majeure d'intégration à l'emploi qui détermine fortement la langue de travail et les transferts linguistiques. C'est pourquoi il est crucial de modifier la Charte de la langue française pour étendre au niveau collégial les critères d'accès à l'école publique et établir graduellement les subventions du réseau universitaire anglophone en fonction du poids démographique de la minorité historique de langue anglaise.

- **Conférence de Leila Celis et de Tania Hallé: Solidarité entre les peuples québécois et colombien. (24 septembre 2009)**

Leila Celis et Tania Hallé sont venues nous entretenir de la situation en Colombie. Le PASC est un collectif qui travaille à créer un réseau de solidarité directe avec des organisations et des communautés colombiennes en résistance pour la défense de leur territoire et le respect des droits humains. Cette conférence avait pour mission de nous renseigner davantage sur les luttes paysannes et sociales en Colombie.



- **Conférence :**
  Jacques Viger et Ludger Duvernay,
  fondateurs de la SSJB
  (1er octobre 2009)

Léo Beaudoin, Renée Blanchet et Denis Monière étaient les conférenciers invités. Cette conférence fut suivie par le lancement du livre de M. Beaudoin et de Mme Blanchet, une biographie de Jacques Viger, et du numéro d'automne 2009 du Bulletin d'histoire politique portant sur la gouvernance en Nouvelle-France.



- **Projection du film de**
  Roger Boire et de Jean-Pierre Roy :
  « Questions nationales »
  (8 octobre 2009)

Questions nationales a connu un lancement remarqué au tout récent Festival des Films du Monde de Montréal. Il met en relation les démarches indépendantistes québécoise, écossaise et catalane. Un regard autre sur une question non soluble dans le temps.



- **Ludger reçoit…**
  des écrivains et des lauréats !
  (15 octobre 2009)

La Maison Ludger-Duvernay a accueilli les lauréats du Concours du loisir littéraire organisé par la Fédération québécoise du loisir littéraire. Sur le thème « Double vie », 101 participants ont soumis des textes de prose ou de poésie. Le jury était présidé par l'écrivain François Gravel. Martine Latulipe, auteure de littérature jeunesse et Jacques Boulerice, poète, conteur et romancier, complétaient le jury. La proclamation des résultats et la présentation des lauréats, en présence du jury, ont été suivies par la lecture publique des textes gagnants. Par la même occasion, a eu lieu le lancement de la revue *le Passeur,* revue de diffusion de textes des membres de la FQLL. Le thème du Concours 2010 a aussi été dévoilé.



M. André Parizeau

- **Ludger reçoit…**
  monsieur André Parizeau,
  porte-parole du parti communiste du Québec
  (22 octobre 2009)

Monsieur Parizeau, qui a été candidat de Québec Solidaire aux deux dernières élections, a présenté les nouvelles propositions de son parti qui seront soumises au congrès du PCQ de décembre. Ces propositions visent à apporter la contribution des communistes au débat sur la meilleure stratégie à suivre pour réaliser l'accession du Québec à l'indépendance.

Activités des sections

Section Henri-Bourassa

Cette année encore, au printemps dernier, la section Henri-Bourassa tenait son concours d'histoire, qui s'adressait aux élèves du secondaire de l'école Calixa-Lavallée. Les participants devaient expliquer si l'issue des rébellions de 1837-1838 s'expliquait par l'isolement des Patriotes radicaux face au pouvoir et à la société du Bas-Canada. La section Henri-Bourassa a remis 5 prix, dont un de 100 $ au grand gagnant, Vincent Lévesque, et quatre de 50 $ aux finalistes.



Coritza Serrano reçoit son prix des mains de Marcel Desmeules, pendant que le professeur Gilles Forget les observe, et que le Maître de cérémonies prépare sa prochaine mention.



De gauche à droite: Vincent Lévesque, le grand gagnant, ainsi que les autres récipiendaires, Stéphanie Courtois, Mehtap Kocamis, Coritza Serrano et Cristhian Carillo.

Section Doris-Lussier

Le 21 septembre dernier, à Brossard, nous avons initié une table de concertation en Montérégie pour le Conseil de la Souveraineté au Québec. L'orateur invité était monsieur Gérald Larose qui présida en 1996 la Commission des États généraux sur la situation et l'avenir du français au Québec. Il est actuellement président du Conseil de la Souveraineté du Québec. La rencontre, qui eut lieu en présence de nombreux représentants du milieu politique dont monsieur Yves Lessard, député bloquiste du comté Chambly- Borduas, s'est avérée très fructueuse. Voilà qui promet!

Agathe Boyer



- **Conférence de Marc Chevrier:**
  De la néo-monarchie canadienne
  à la République du Québec.
  (29 octobre 2009)

La conférence de Marc Chevrier portait sur la question de la monarchie au Canada, de l'histoire du républicanisme au Québec et de son application comme futur régime politique d'un Québec indépendant. Suite à la visite du prince Charles en terre québécoise ; d'un récent sondage démontrant qu'une grande majorité (86%) de Québécois-e-s se sont prononcé en faveur de l'abolition de la monarchie ; l'ex lieutenant-gouverneur. Lise Thibault qui fait face à des accusations criminelles pour abus de confiance et supercherie, cette conférence de Marc Chevrier a été d'une absolue pertinence sinon une nécessité afin de comprendre, d'informer et de promouvoir l'idéal républicain au Québec.



- **Conférence de Pierre-Luc Bégin**
  sur Michael Ignatieff
  (5 novembre 2009)

Il y eut d'abord Michael Ignatieff l'intellectuel : universitaire, écrivain et journaliste de renom. Pourfendeur du nationalisme québécois et ennemi de la Loi 101, ce même Ignatieff qui fit métier pendant des décennies de défendre l'impérialisme américain et le colonialisme canadien.
Lorsque Ignatieff fit son retour au Canada et son entrée en politique, il s'est cependant évertué à se présenter sous un jour nouveau. Il voulut paraître ouvert par rapport aux revendications québécoises (on se rappelle le débat sur la nation) et il admit certaines fautes (à propos de l'invasion de l'Irak, notamment).
Pierre-Luc Bégin, dans un nouveau livre intitulé *Michael Ignatieff : imposture et ascension* vise à démontrer que cet « Ignatieff nouveau » que l'on a tenté de nous vendre n'existe tout simplement pas. Oui, le vocabulaire s'est adouci. Bien sûr, l'homme use moins d'un ton pamphlétaire. Oui, il a appris à se faire moins provocant. Or, ses convictions profondes ont-elles vraiment changé ? Pour Bégin, il est permis d'en douter !

Pour obtenir plus de renseignements concernant les prochaines soirées *Ludger reçoit…* vous pouvez consulter la rubrique « Activités » de notre site Internet. Ces soirées sont généralement gratuites. Nous espérons pouvoir vous compter parmi nous lors de nos futures conférences.

LOTOMATIQUE
loto-québec

Voici une autre façon de contribuer à l'action de la SSJBM. Rien de plus simple. Votre abonnement :

- vous permet de participer, pendant 6 mois, à tous les tirages de la Lotomatique et de participer ainsi au financement de la SSJBM;
- vous donne l'occasion, par le biais de l'option de groupe, de faire connaître la SSJBM à vos amis, parents et collègues.
- Je désire m'abonner à un groupe formé par la SSJBM et j'envoie un chèque au montant de 36,40 $, à l'ordre de la SSJBM, à l'adresse suivante :
  82, rue Sherbrooke Ouest
  Montréal, Québec
  H2X 1X3
- Je désire être responsable d'un groupe de 10 personnes et recevoir le formulaire. Je le remplirai dûment et le retournerai avec un chèque au montant de 364 $, à l'ordre de la SSJBM.

AUTRES RENSEIGNEMENTS
514-843-8851

SSJB loto-québec

Joignez-vous au
Mouvement Montréal français
J'appuie le MMF et ses objectifs !

— **Défendre et promouvoir la différence culturelle et linguistique du Québec dans le contexte anglicisant de la mondialisation.**
— **Assumer notre responsabilité civique cruciale dans l'accueil et la francisation des nouveaux arrivants.**
— **Favoriser l'usage du français comme langue commune dans les services publics et contrer le bilinguisme institutionnel.**
— **Ouvrir le débat sur la véritable situation du français dans la région métropolitaine de Montréal et son impact sur l'ensemble du Québec.**

Formulaire d'adhésion au Mouvement accessible à :
http://montrealfrancais.info/
82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal Qc. H2X 1X3 Tél. : 514-835-6319


Maria Mourani
Députée d'Ahuntsic
9775, Waverly # 102
Montréal (QC) H3L 2V7
514.383.3709 / mourama@parl.gc.ca
mariamourani.org
BLOC QUÉBÉCOIS


Jean Dorion
Député de Longueuil – Pierre-Boucher
192, rue Saint-Jean, bur. 200 • Longueuil (Québec) J4H 2X5
Tél. : 450 928-4288 • Téléc. : 450 928-4293 • dorioj1@parl.gc.ca

Un don ou un legs testamentaire à la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal nous aidera à poursuivre encore mieux notre combat! Pour tout renseignement, veuillez vous adresser à madame Monique Paquette au 514-843-8851

Pour vos réunions, assemblées et réceptions,

de 10 comme de 200 personnes, la Maison Ludger-Duvernay offre trois somptueux salons, à des prix très abordables.

Laissez-vous charmer par le cachet historique de cet édifice victorien, construit en 1874.
Pour plus de renseignements, communiquez au 514-843-8851 ou consultez le site de la SSJB au www.ssjb.com.

Ou encore, contactez-nous par courriel au info@ssjb.com

Le Patriote

Journal trimestriel édité par la
Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3
Tél. : 514-843-8851
téléc. : 514-844-6369

SSJB

Vous avez des commentaires ?
Communiquez avec nous au
journal@ssjb.com

Dépôt légal : 4e trimestre 2009.
Bibliothèque et archives nationales du Québec.

Reproduction autorisée avec mention de la source

Directrice et rédactrice en chef: Élaine Des Lauriers
Mise en page: Pierre Dagesse

Ont collaboré à ce numéro:
Yves Beauchemin, Georges Bellemare, Gaston Bergeron, Stéphane Chagnon, Robert Comeau, Christian Gagnon, France Langlais, Philippe Perreault, Pierre Serré, Mario Beaulieu, Jacinthe Béliveau, Agathe Boyer, Claude G. Charron, Jean-Pierre Durand, Josiane Lavallée, Monique Paquette, Onil Perrier, Christophe Traisnel

Photographies:
Pierre Benoît, Stéphane Chagnon, Liette Denis, Martine Doyon, Normand Lacasse, France Langlais, Gaston Bergeron, Jean-Daniel Cossette, Élaine Des Lauriers, Christian Gagnon, Suzanne Langevin, Martine Ross

OUI, je suis indépendantiste et j'encourage la Société !

- ❑ **Membre ordinaire** — **10 $**
- ❑ **Membre étudiant** — **5 $**
- ❑ **Membre adhérent (Service d'entraide)** — **2 $**
- ❑ **Membre à vie** — **200 $**
- ❑ **Membre à vie (60 ans et plus)** — **75 $**
- ❑ **Don à votre discrétion** _____ **$**

TOTAL _____ **$**

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

_____

Téléphone _____ Date de naissance _____

Courriel _____ Profession _____

Signature _____

Retourner avec votre paiement à :
SSJBM, 82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal, Québec H2X 1X3